Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek

DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE

EDITIONS JEAN-PAUL GISSEROT

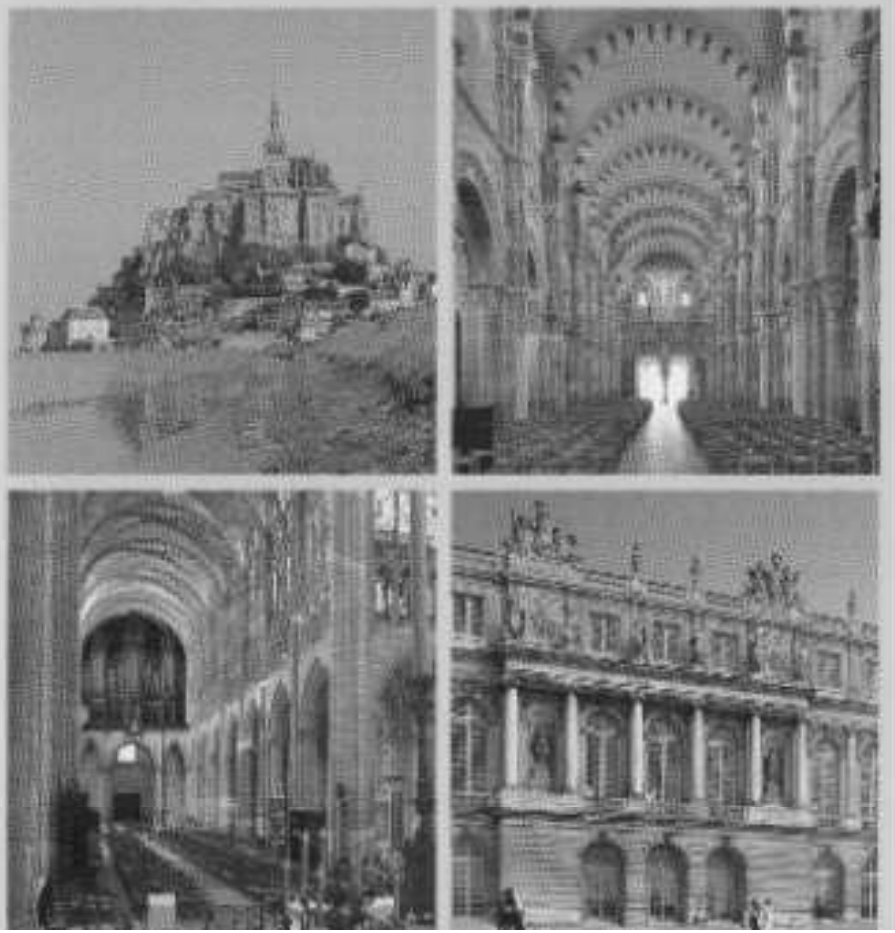

Gisserot - Patrimoine Culturel

Dictionnaire d'architecture

Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek

Editions Jean-Paul Gisserot

Numérisation: Cristian Ispir 2008

exclusivement pour usage personnel
dans le cadre des cours de l'Université Paul Verlaine - Metz

Mathilde Lavenu
Victorine Mataouchek

Illustrations des auteurs

Dictionnaire d'architecture

EDITIONS JEAN-PAUL GISSEROT

Avertissements

Conçu comme un aide-mémoire, ce lexique s'attache à la définition du vocabulaire de l'architecture depuis l'antiquité à nos jours.

Cet ouvrage comporte une sélection des mots les plus courants utilisés lors des visites de monuments, des descriptions architecturales ou des commentaires stylistiques. Sont traités indistinctement l'architecture fortifiée, l'architecture religieuse, l'architecture civile, mais aussi tout ce qui constitue l'acte de bâtir : la maçonnerie, la charpente, la menuiserie, la couverture, les ouvertures, le vitrail ...

Réalisé à partir d'ouvrages généraux et d'ouvrages spécialisés dont on trouvera les références dans les dernières pages, ce dictionnaire comporte des définitions accompagnées le plus souvent d'illustrations, isolées ou thématiques, qui permettent de mieux les identifier et d'en repérer la position dans un édifice.

Chaque terme défini est accompagné d'une abréviation précisant sa catégorie (*n.*, *adj.*, *v.*), son genre (*m.*, *f.*). Les mots présentés en **gras** dans une définition correspondent à des termes importants en relation directe avec le terme défini et qui ne feront pas l'objet d'une définition particulière. En revanche, l'astérisque (*) qui suit un mot signale que ce dernier a fait l'objet d'une notice distincte.

A

Abaque, *n.m.* Tablette qui constitue le couronnement d'un chapiteau*, éventuellement surmontée d'un tailloir*. *(fig. p. 31)*

Abat-sons, *n.m.* Pan incliné en bois recouvert d'un matériau de couverture, disposé dans la baie* d'un clocher*, pour rabattre le son vers le sol et protéger le beffroi* des intempéries.

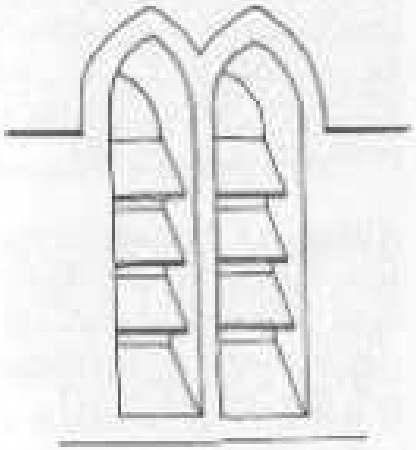

Abat-sons

Abbaye, *n.f.* Monastère* autonome où vivent des moines ou des moniales, sous l'autorité d'un abbé ou d'une abbesse. L'**église*** **abbatiale** est l'église principale de l'abbaye. Le **logis abbatial** correspond à la résidence de l'abbé. Une abbaye comprend de nombreux bâtiments* liés à son fonctionnement, dont l'implantation s'inspire du plan type établi au IXème siècle pour l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse.

Abside, *n.f.* Espace de plan semi-circulaire ou polygonal, situé dans un édifice* ou à l'extrémité est d'une église*. *(fig. p. 87)*

Absidiole, *n.f.* Petite abside* secondaire placée à côté d'une abside.

Acanthe, *n.f.* Plante dont le feuillage a été stylisé pour être reproduit comme motif d'ornementation architecturale sur les chapiteaux*, les bas-reliefs, etc. *(fig. p. 41)*

Acanthe

Acrotère, *n.m.* Petit socle* placé à la base et au sommet des rampants* d'un fronton*, souvent surmonté d'une ornementation. Dans l'architecture moderne, muret en maçonnerie situé en périphérie d'une couverture en terrasse*. *(fig. p. 107)*

Adobe, *n.m.* Argile non cuite, mélangée éventuellement avec de l'eau et de la paille. Utilisée comme matériaux de construction, elle peut être façonnée sous forme de briques séchées au soleil.

Agrafe, *n.f.* En maçonnerie, petite pièce métallique en double queue d'aronde, appelée aussi **crampon**, qui lie deux blocs de pierre sur une même assise*. Le **goujon** est une variété d'agraphe, sous forme d'une petite tige métallique, qui liaisonne verticalement deux pierres superposées. Aujourd'hui, les agrafes permettent la fixation de plaques de revêtement sur une paroi verticale.

Aile, *n.f.* Variété de corps* de bâtiment, le plus souvent rattaché en équerre au corps principal.

Aisselier, *n.m.* Dans une charpente*, pièce droite ou courbe, qui soulage l'entrait* retroussé et porte sur un arbalétrier*, sur une jambe de force* ou sur un poinçon*. *(fig. p. 46)*

Allège, *n.f.* Portion de mur, sous l'appui* d'une fenêtre, dont l'épaisseur est inférieure à celle de l'embrasure*. *(fig. pp. 44 et 51)*

Agrafe

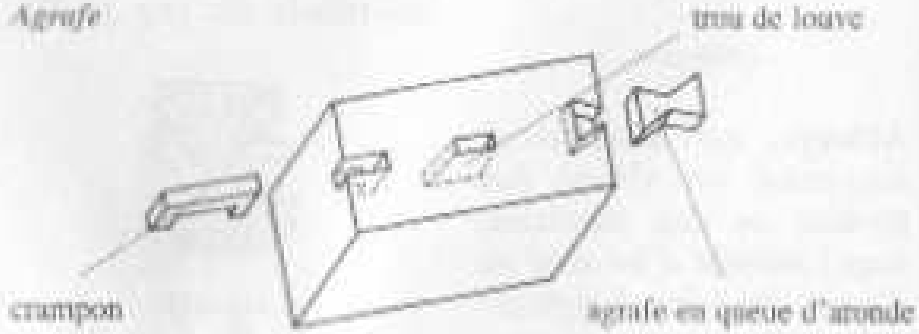

Ambon, *n.m.* Petite chaire* localisée à l'entrée du chœur* d'une église*.

Amphithéâtre, *n.m.* Edifice* de spectacle antique, de plan généralement ovale et comportant une arène au centre, entourée d'une cavea*. La distribution d'un amphithéâtre était assurée par des vomitoires*, des escaliers et des galeries périphériques. Le Colisée à Rome en est le plus célèbre exemple où, dit-on, les 50 000 spectateurs pouvaient être évacués en moins de 8 minutes. L'amphithéâtre était surtout le lieu de combats de gladiateurs, d'animaux, de chasses, d'acrobaties, etc.

Ancre, *n.f.* Pièce métallique placée à l'extrémité d'un tirant*, s'opposant à l'écartement d'un mur ou à la poussée d'une voûte*. La forme de ces pièces est très variée, les plus courantes sont en X ou en T.

Antéfixe, *n.m.* Ornement placé en partie basse d'un toit* et dissimulant les extrémités des tuiles creuses.

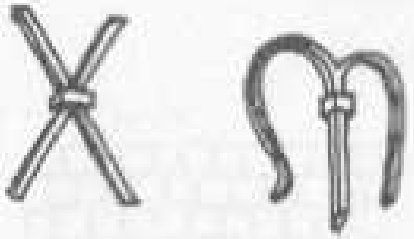

Ancres

Appareil, *n.m.* Ensemble maçonné constitué d'éléments taillés ou dressés, le plus souvent assisés. Il existe une grande variété d'appareils souvent appelés **opus**. Dans le cas d'un parement en pierre* de taille on parle de **grand appareil**, de **moyen appareil** ou de **petit appareil**, suivant la hauteur des blocs de pierre. Le **faux-appareil** est un appareil régulier tracé ou peint sur un enduit*. *(fig. pp. 8 et 9)*.

Appentis, *n.m.* Toit* à un seul versant*. Le **bâtiment en appentis**, adossé ou non, est couvert par un appentis. *(fig. p. 115)*

Appui, *n.m.* Partie horizontale en bas d'une fenêtre*, surmontant une allège* ou un mur* sous-appui. *(fig. pp. 44 et 45)*

Opus vittatum

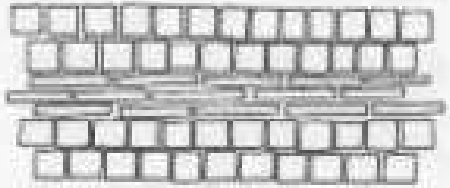

Opus mixtum

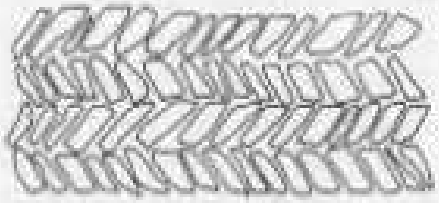

Opus spicatum

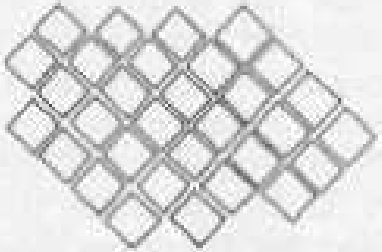

Opus reticulatum

Opus incertum

Appareil polygonal

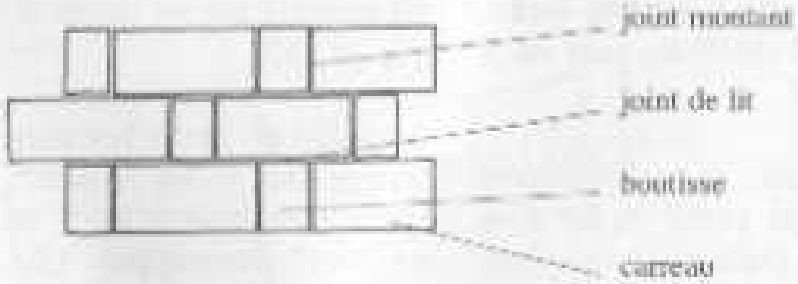

Appareil en carreaux et boutisses

Appareil régulier en moellons dressés

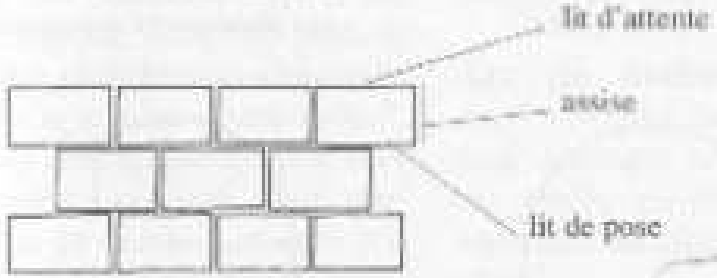

Appareil régulier en pierres de taille

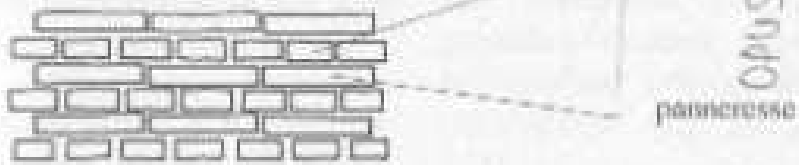

Appareil en briques en boutisses et panneresses

Arase, *n.f.* En maçonnerie, assise* permettant de retrouver l'horizontalité d'un mur. **Araser** est l'action de mettre à niveau un mur pendant sa construction, qu'il ne faut pas confondre avec déraser*.

Arbalétrier, *n.m.* Dans une charpente*, pièce oblique d'une ferme*. Dans le cas d'une charpente à chevrons-formant-fermes* on parle de **chevron-arbalétrier**. *(fig. pp 46 et 60)*

Arcs

Arc en plein-cintre

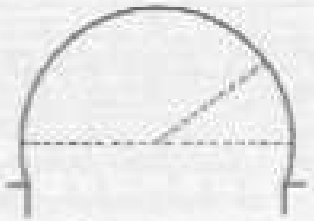

Arc plein-cintre outrepassé

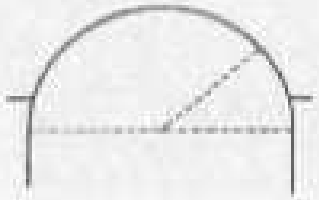

Arc segmentaire

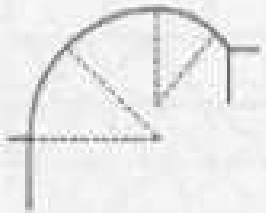

Arc rampant

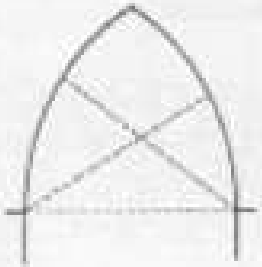

Arc en tiers-point

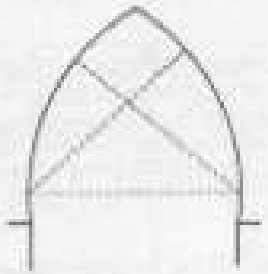

Arc tiers-point outrepassé

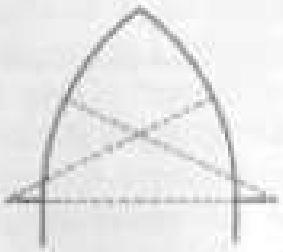

Arc en lancette

Arc en anse de panier

Arc, *n.m.* Construction en maçonnerie constituée de voussoirs*, disposés suivant une courbe formée d'une ou plusieurs portions de cercle. L'arc repose sur deux sommiers* et comporte un intrados*. Si l'arc comporte dans sa profondeur plus de trois voussoirs, il s'agit alors d'une voûte*. Les arcs en plein cintre sont générés par une seule portion de cercle. Les arcs brisés sont eux tracés à partir de deux portions de cercle opposées qui se rejoignent à la clef. Les arcs brisés les plus répandus sont les arcs en tiers-point. *(fig. p. 10)*

Arc-boutant, *n.m.* Ouvrage extérieur destiné à s'opposer aux poussées d'une voûte*, constitué d'une portion d'arc* surmonté d'un petit mur. L'extrémité haute de l'arc est appuyée contre le mur du bâtiment* alors que la base repose sur une culée*. *(fig. p. 12)*

Arc de décharge, *n.m.* Arc* compris dans un mur pour soulager la maçonnerie située en-dessous, en reportant les charges sur les côtés.

Arcade, *n.f.* Baie* libre de plain-pied* couverte par un arc*. Dans une église*, les **grandes-arcades** séparent le vaisseau* central de ses collatéraux*. *(fig. pp. 53 et 118)*

Arc de décharge

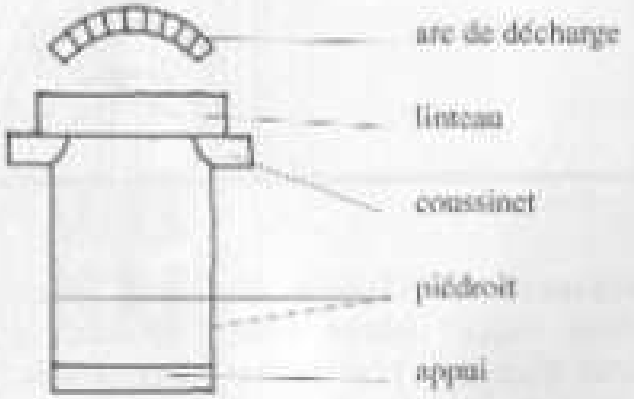

Arcs-boutants

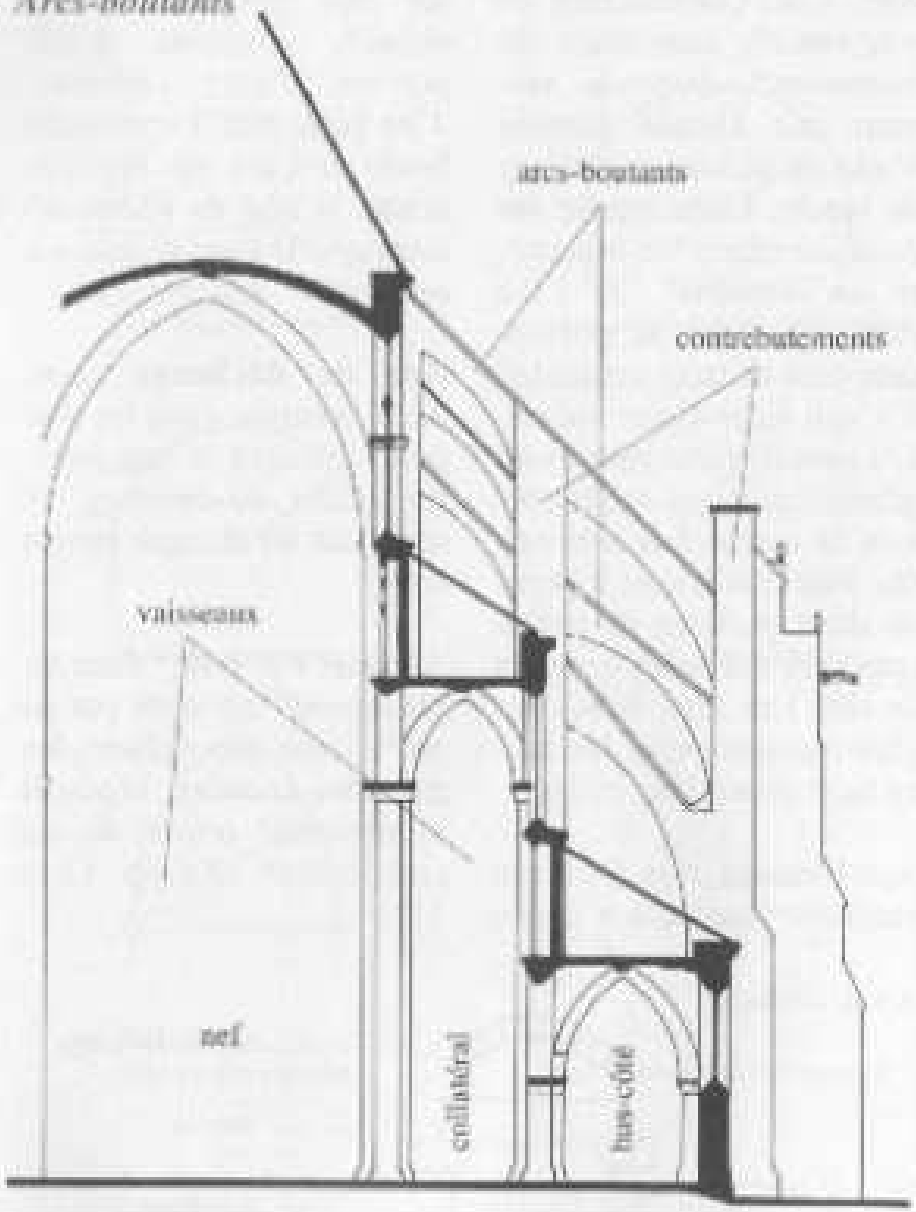

Arcature, *n.f.* Groupe de petites baies* libres couvertes d'un arc*. L'**arcature aveugle*** est un motif décoratif constitué d'arcatures adossées à un mur plein. *(fig. p. 13)*

Arche, *n.f.* Baie* libre couverte d'une voûte* en berceau* et inscrite dans toute l'épaisseur d'une construction, comme l'arche d'un pont par exemple. *(fig. p. 21)*

Archère, *n.f.* Meurtrière* en forme de fente verticale étroite et longue, aménagée dans un mur pour permettre de tirer à l'arc ou à l'arbalète. *(fig. p. 81)*

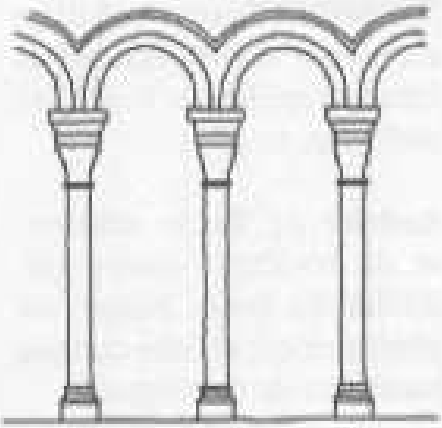

Arcature

Architrave, *n.f.* Partie inférieure de l'entablement*, portant horizontalement sur les colonnes* et ayant un rôle équivalent à celui d'un linteau*. *(fig. p. 57)*

Voûte d'arêtes

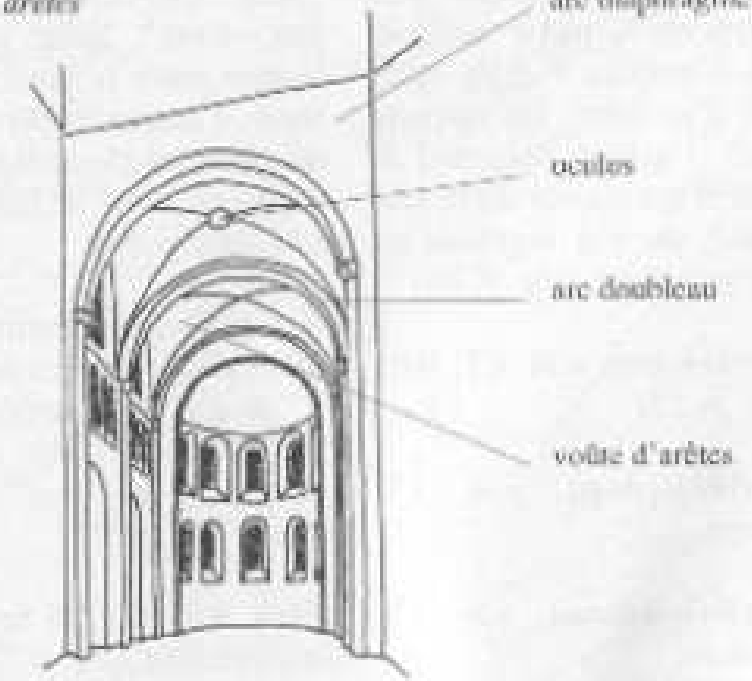

Archivolte, *n.f.* Motif mouluré ornant l'extrados* d'un arc* ou d'une voussure* et formant saillie sur le nu* du mur. *(fig. p. 100)*

Ardoise, *n.f.* Roche schisteuse de couleurs variées qui, débitée en lames mince, est généralement utilisée comme matériaux de couverture*.

Arête, Voûte d'arêtes, *n.f.* Voûte* résultant de l'intersection de deux voûtes en berceau plein cintre. *(fig. pp. 13, 122 et 123)*

Arêtier, *n.m.* Dans une charpente*, pièce oblique qui constitue l'angle saillant d'un toit*. En couverture*, l'arêtier désigne l'élément qui couvre deux versants* de toit formant un angle saillant. *(fig. p. 46)*

Arrière-bec, *n.m.* Cf. Bec. *(fig. p. 21)*

Arrière-corps, *n.m.* Cf. Corps.

Arrière-linteau, *n.m.* Cf. Linteau.

Arrière-voussure, *n.f.* Cf. Voussure.

Assemblage, *n.m.* Procédé permettant de lier entre elles des pièces de bois ou de métal. Il en existe une grande variété : mi-bois, tenon* et mortaise, queue d'aronde, moise, trait de jupiter ....

Assise, *n.f.* En maçonnerie, rang d'éléments de même hauteur posés au même niveau. *(fig. pp. 8 et 9)*

Assommoir, *n.m.* Ouverture réalisée dans le couvrement* des entrées d'une place-forte*. Situé généralement entre la herse* et la porte, l'assomoir permettait de pilonner l'assaillant pris au piège dans le sas d'entrée. *(fig. p.16)*

Astragale, *n.m.* Petite moulure* pleine, le plus souvent à profil semi-circulaire, séparant le fût* d'une colonne* de son chapiteau*. *(fig. p. 31)*

Âtre, *n.m.* Sol du foyer de la cheminée. *(fig. p. 79)*

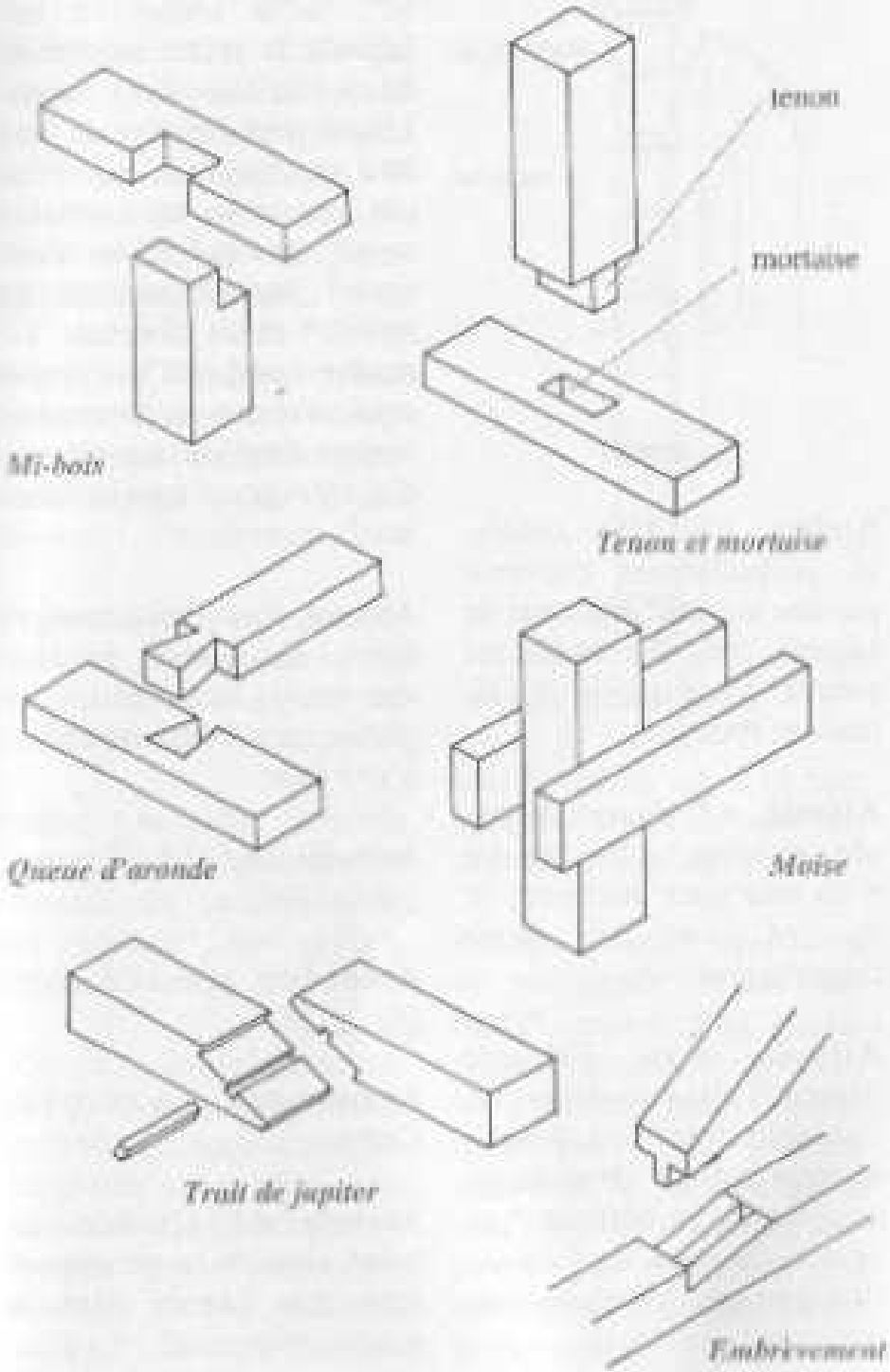

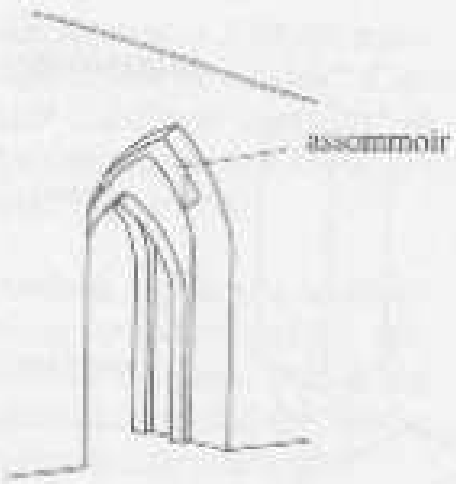

Assommoir

Atrium, *n.m.* Pièce centrale, partiellement couverte par une toiture* et autour de laquelle sont distribuées les pièces d'habitation d'une maison romaine.

Attente, *n.f.* Pierres disposées en harpe* à l'extrémité d'un mur pour permettre le raccord avec une autre construction.

Attique, *n.m.* Elément décoratif placé au-dessus de l'entablement*. **L'étage-attique** est un demi-étage couronnant un bâtiment* et séparé du reste de l'élévation par une frise* ou une corniche*.

Autel, *n.m.* Dans une église*, table consacrée sur laquelle le prêtre célèbre le Saint-Sacrifice de la messe. L'autel peut être fixe ou portatif et comporte, selon les cas, une table, un soubassement*, un sépulcre, un tabernacle*, un antépendium, un retable* et un ciborium. Le **maître-autel** est l'autel principal situé dans le sanctuaire, lorsque l'église en comporte d'autres qu'on appelle alors autels secondaires.

Auvent, *n.m.* Petite couverture*, comportant le plus souvent un seul versant* et placée en général au-dessus d'une baie*.

Avancée, *n.f.* Cf. Ressaut. *(fig. p. 107)*

Avant-bec, *n.m.* Cf. Bec. *(fig. p. 21)*

Avant-corps, *n.m.* Cf. Corps.

Aveugle, *adj.* Qualifie une baie* simulée en parement* mais non percée dans la maçonnerie.

B

Badigeon, *n.m.* Lait de chaux*, en général coloré avec des pigments naturels ou des oxydes, appliqué à la brosse sur un enduit*, directement sur un parement* ou sur du bois.

Bague, *n.f.* Moulure*, mouluration* ou motif ornemental qui ceinture horizontalement le fût* d'une colonne*.

Baguette, *n.f.* Petite moulure pleine, à profil en arc de cercle, dont la hauteur est égale à la saillie. *(fig. p. 83)*

Bahut, *n.m.* Mur de faible hauteur qui supporte par exemple un pan-de-bois*, une arcature*, une grille*. *(fig. p. 90 et 91)*

Baie, *n.f.* Toute ouverture pratiquée dans une construction (maçonnerie ou charpente*), quelles que soient ses dimensions et sa fonction (porte*, fenêtre*, arcade*, jour*, oculus*, soupirail*, lucarne*, claire-

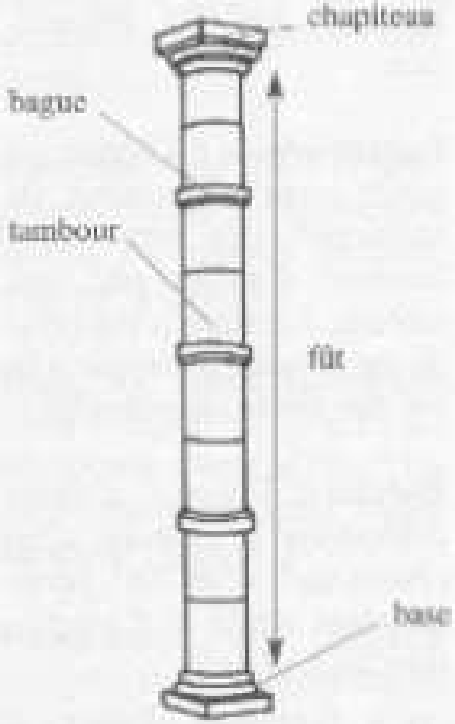

Colonne baguée

voie*, vitrine ...). Une baie libre est une baie sans fermeture. *(fig. p. 107)*

Balcon, *n.m.* Plate-forme en surplomb* d'un bâtiment*, munie d'un garde-corps*, placée devant une ou plusieurs baies*. Dans un théâtre, les balcons dominent le parterre de la salle, ils sont placés en surplomb par rapport à son couvrement* et sont largement ouverts.

Baltéus, *n.m.* Cf. Précinction.

Balustrade, *n.f.* Clôture ou garde-corps*, constitué de balustres*, liés entre eux à hauteur d'appui par une tablette. Lorsque la balustrade est adossée à un mur, elle est dite feinte ou aveuglée.

Balustre, *n.m.* Courte colonnette composée d'un chapiteau*, d'un fût* généralement renflé et d'un piédouche à sa base.

Banc d'œuvre, *n.m.* Dans une église*, banc d'honneur au traitement souvent monumental, implanté généralement en face de la chaire* et réservé aux représentants du conseil de fabrique.

Banchée, *n.f.* Bande horizontale ou assise* en pisé*, correspondant à la hauteur des **banches**, planches de bois qui forment un coffrage pour la mise en place du pisé.

Bandes lombardes, *n.f.* Cf. Lésène.

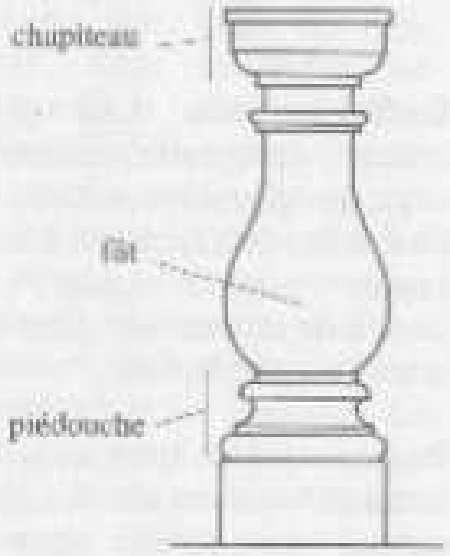

Balustre

Bandeau, *n.m.* Moulure* plate, à profil rectangulaire plus haut que saillant. Le bandeau est également un élément horizontal qui divise une élévation comportant plusieurs niveaux. Dans ce cas, il peut être composé de différentes moulures et d'un larmier*. *(fig. p. 83)*

Baptismaux, *n.m.* Cf. Fonts baptismaux.

Baptistère, *n.m.* Bâtiment* où est administré le baptême par immersion. Il comporte une piscine et est généralement isolé de l'église*.

Barbacane, *n.f.* Ouvrage bas construit en avant d'une fortification*, pour en défendre l'accès, à ne pas confondre avec la bastille*. *(fig. pp. 33 et 55)*

Bardeau, *n.m.* Petite planche de bois refendu, utilisée en matériaux de couverture.

Barlong, *adj.* Qualifie un espace allongé, le plus souvent rectangulaire et disposé perpendiculairement à l'axe du bâtiment*. *(fig. p.87)*

Barlotière, *n.f.* Barre métallique de section rectangulaire, scellée dans la maçonnerie, constituant l'armature du vitrail*. Le panneau de vitrail repose sur des pannetons* soudés aux barlotières. Il est serré par un feuillard* bloqué par des clavettes*. *(fig. p. 120)*

Barré, *adj.* Cf. Éperon barré.

Barre d'appui, *n.f.* Barre en fer ou en bois placée à hauteur d'appui, sur un garde-corps*, dans une fenêtre*, etc.

Bas-côté, *n.m.* Dans la nef* d'une église*, vaisseau* latéral de hauteur réduite. *(fig. pp. 12 et 87)*

Base, *n.f.* Partie inférieure d'un support* vertical, composée d'une plinthe* en partie basse et d'une moulure*. *(fig. p. 39)*

Basse-cour, *n.f.* Espace compris entre la première et la seconde enceinte* d'un château-fort*, d'une abbaye*, etc., qui comprenait les dépendances. *(fig. p. 33)*

Basilique, *n.f.* Dans l'antiquité romaine, la basilique est un édifice public civil situé à proximité du forum*, de plan allongé et comportant trois vaisseaux*. Plus tard, les **basiliques paléo-chrétiennes** sont des églises* dont le plan s'inspire de celui des premières basiliques. Elles comportent, en outre, un sanctuaire* de plan semi-

circulaire couvert par une voûte* en cul-de-four*. En droit canon, le terme basilique est un titre accordé par le Pape à une église, lui attribuant la préséance sur toutes les autres églises du diocèse, excepté la cathédrale*. Il existe des **basiliques majeures**, au nombre de quatre, toutes situées à Rome : Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure. Toutes les autres basiliques sont des **basiliques mineures**, comme la basilique de Saint-Denis par exemple.

Bastide, *n.f.* Dans le sud-ouest de la France, nom donné à des agglomérations le plus souvent fortifiées, créées principalement à partir du XIIIème siècle. Ces agglomérations sont caractérisées par un plan généralement régulier et organisé autour d'une place centrale quadrangulaire, délimitée par des bâtiments comportant des galeries* à rez-de-chaussée. La bastide désigne également un édifice* isolé dans la campagne provençale. Enfin, en fortification*, la bastide est un petit fortin provisoire qui sera remplacé à partir du XIIIème siècle par des bastilles*.

Bastille, *n.f.* Ouvrage extérieur placé en avant d'une fortification* pour en défendre principalement les accès. La bastille se distingue de la barbacane* par la présence d'une garnison et par son plan fermé.

Bastion, *n.m.* Ouvrage bas en saillie d'une fortification*, de plan pentagonal, apparaissant à partir du XVIème siècle en Italie. *(fig. p. 63)*

Bâtiment, *n.m.* Construction couverte qui peut être constituée de corps* de bâtiment, et composer un édifice*.

Bec, *n.m.* Saillie profilée en pointe située à la base d'une pile* de pont. L'**avant-bec**, situé en amont, permet de rompre le courant pour protéger la stabilité de la pile et éviter les chocs dûs

Pont

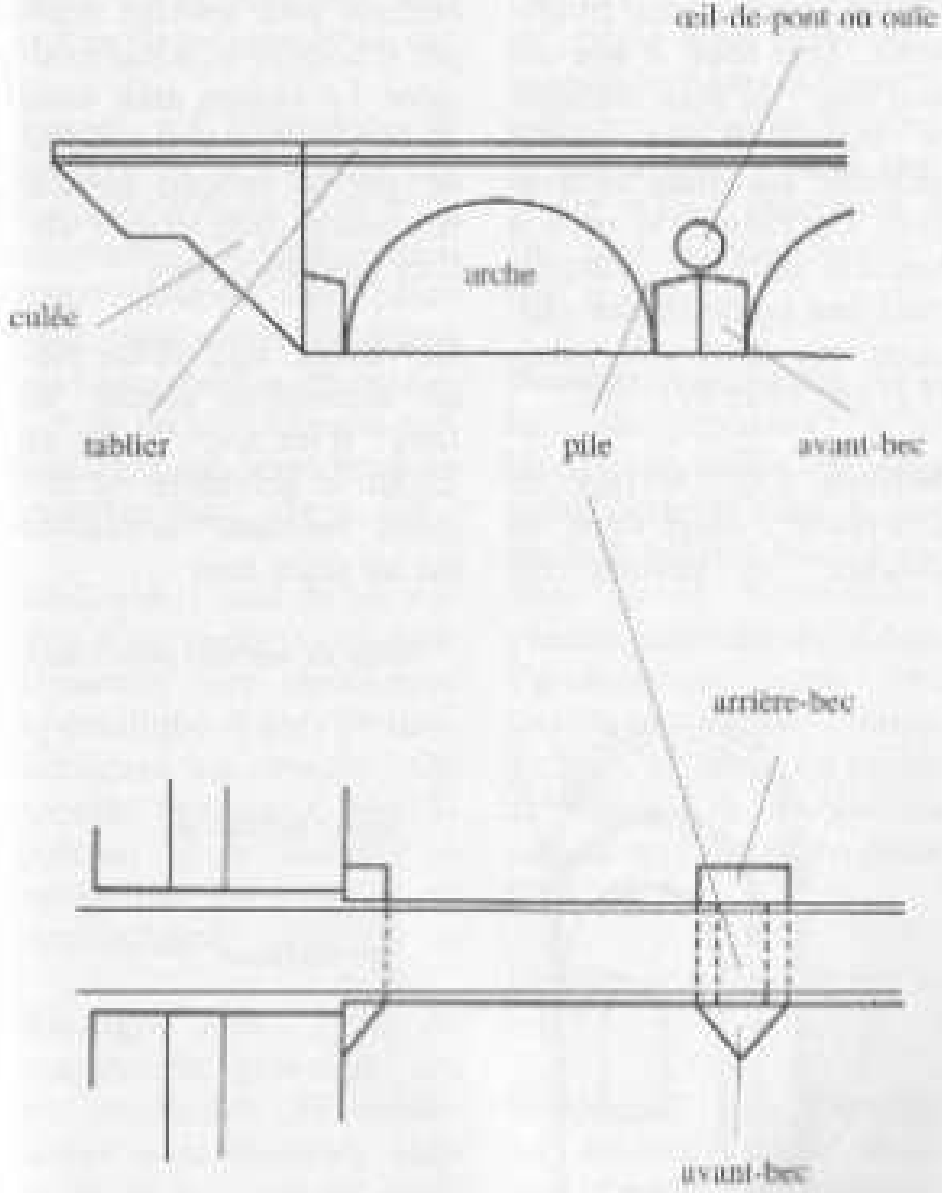

aux corps flottants ou aux embâcles. L'**arrière-bec**, situé en aval, canalise l'eau en arrière des piles afin d'éviter les remous, et donc l'affouillement des fondations. Une **tour à bec** est une tour* de plan circulaire munie d'une pointe saillante sur toute sa hauteur. De même, le **tore à bec** est un tore* comprenant une petite pointe saillante sur tout son tracé. *(fig. pp. 33 et 83)*

Beffroi, *n.m.* Ouvrage de charpente*, situé dans un clocher* et portant les cloches. Le **beffroi de commune** est une tour* à l'origine isolée contenant les cloches de la commune. A partir du XIVème siècle, les beffrois sont souvent équipés d'horloge à cadran extérieur. Le beffroi était aussi au Moyen-Age une machine de guerre conçue comme une tour de bois mobile, utilisée lors des sièges.

Belvédère, *n.m.* Petite pièce accessible placée au faîte* d'un toit*. Dans un jardin, le belvédère est une petite fabrique* implantée sur un point haut.

Voûte en berceau plein-cintre

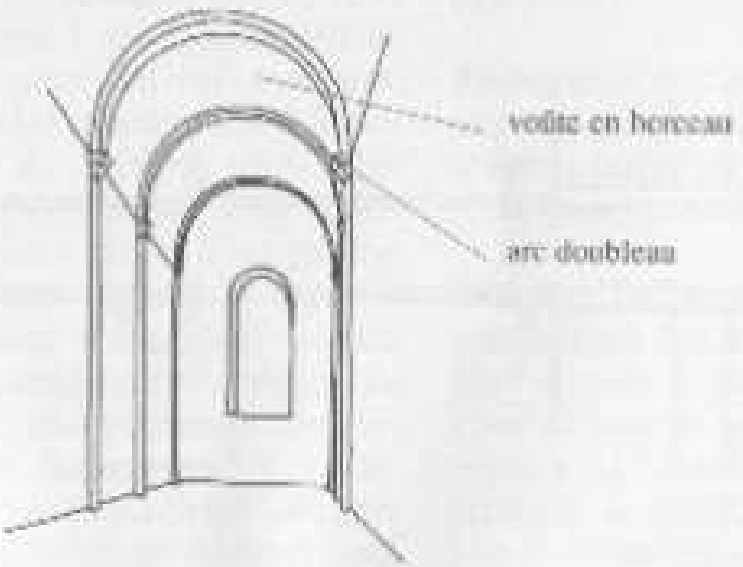

Berceau, *n.m.* Couvrement* continu d'un espace, constitué par une voûte* ou par un lambris*, suivant un même profil. Le berceau peut ainsi être en plein-cintre, brisé, etc.

Besace, *n.f.* Disposition de blocs de pierre soit dans une chaîne* d'angle, soit à la rencontre de deux murs perpendiculaires. Les blocs sont alternativement disposés en carreau* ou en boutisse*, de manière à rendre parfaitement solidaires les deux pans* de murs. *(fig. p. 29)*

Bief, *n.m.* Canal de dérivation d'un cours d'eau pour alimenter une installation hydraulique et plus particulièrement un moulin. On appelle également bief la portion d'un canal* de navigation comprise entre deux écluses.

Blocage, *n.m.* Type de maçonnerie grossière, où les matériaux de toutes tailles sont disposés sans ordre et liés par du mortier*. Ce terme est aujourd'hui le plus souvent utilisé, par extension, comme synonyme de fourrure*. *(fig. p. 64)*

Blochet, *n.m.* En charpente*, petite pièce posée horizontalement sur les pannes* sablières, sur laquelle repose l'arbalétrier* ou le chevron* d'une charpente à chevrons-formant-fermes*. *(fig. p. 60)*

Bossage, *n.m.* Saillie sur la face de parement* d'un bloc. Cette saillie, qui peut aussi correspondre à une étape de taille, a été très utilisée à la Renaissance comme motif décoratif dans l'architecture sous des formes très variées : bossage brut, en table, en pointe de diamant, à vermiculure comme au Louvre, en chanfrein, etc.

Boudin, *n.m.* Synonyme de tore*.

Boulevard, *n.m.* Ouvrage bas de fortification* avancée, constitué d'une plateforme pouvant recevoir l'artillerie. Ces ouvrages

apparaissent en général au XVIème siècle et sont placés devant les anciennes fortifications, non adaptées au développement de l'artillerie. *(fig. p. 55)*

Boulin, *n.m.* Pièce de bois horizontale fixée provisoirement dans la maçonnerie pour échafauder. Le **trou de boulin** ou ope*, est le trou laissé dans la maçonnerie après la dépose des boulins. Dans un pigeonnier on nomme boulin la case constituant le nid du pigeon.

Boutisse, *n.f.* Brique ou bloc de pierre, dont la plus petite face est visible en parement* et la plus longue incluse dans l'épaisseur de la maçonnerie. *(fig. pp. 8 et 9)*

Bow-window, *n.m.* Cf. Oriel.

Braie, *n.f.* Ouvrage de fortification*, sous forme d'une enceinte* basse qui double l'enceinte principale, dont elle est séparée par un fossé ou une lice*. La braie peut entourer complètement l'enceinte principale ou au contraire n'en protéger qu'une portion, comme à Carcassonne. On parle de **fausse-braie**, ou de braie remparée (Cf. rempart), lorsque l'espace entre l'enceinte principale et la braie est rempli de terre, constituant ainsi une sorte de plateforme. Le terme fausse-braie désigne la braie remparée proprement dite et, par extension, l'espace compris entre cette dernière et l'enceinte principale. *(fig. p. 55)*

Bras, *n.m.* Cf. Transept.

Bretèche, *n.f.* Petite construction édifiée en surplomb d'un mur, le plus souvent au-dessus d'une porte*, comportant comme le mâchicoulis* un sol percé pour assurer le flanquement* vertical. *(fig. p. 26)*

Brin, bois-de-brin, *n.m.* Se dit d'une pièce de bois grossièrement équarrie, conservant presque le même diamètre que la grume*

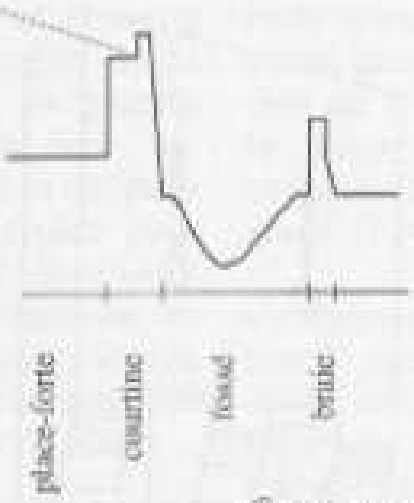

Coupe sur une braie avec fossé

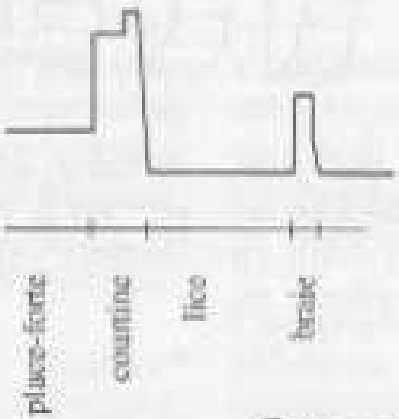

Coupe sur une braie avec lice

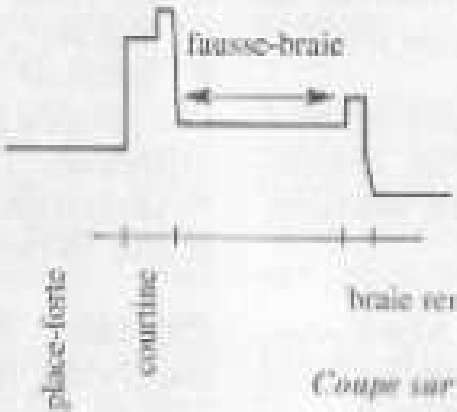

Coupe sur une fausse-braie

Bretèche

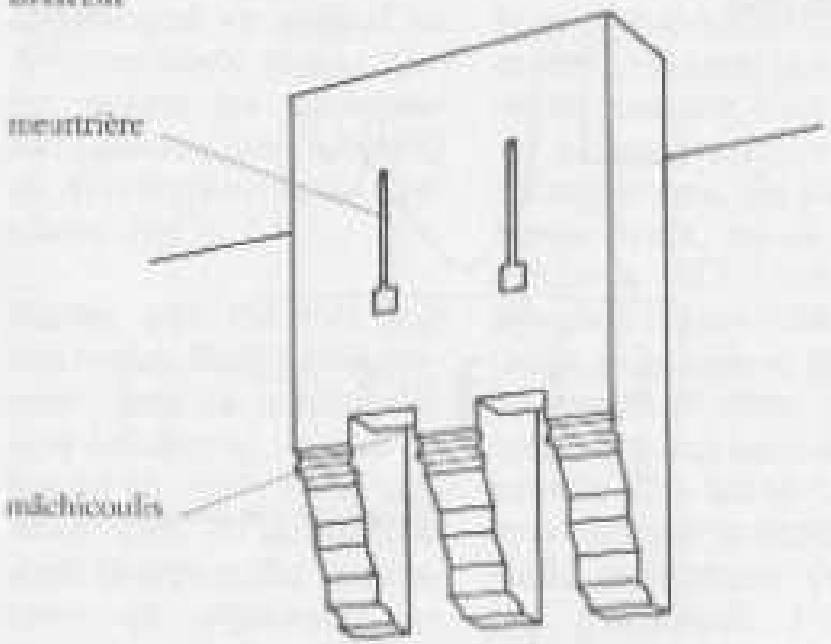

d'origine. A ne pas confondre avec le **bois-de-sciage** qui résulte du débit en longueur d'une grume en plusieurs pièces.

Brique, *n.f.* Matériau de construction constitué d'argile moulée, soit séchée au soleil, soit cuite au four.

Brisis, *n.m.* Partie inférieure d'un toit* brisé, caractérisé par une pente très forte. *(fig. p. 60)*

Bucrâne, *n.m.* Motif ornemental en forme de crâne de bœuf, décorant la métope* sur la frise* d'un entablement*. *(fig. p. 57)*

C

Caisson, *n.m.* Compartiment creux ménagé dans un plafond*, un soffite* ou à l'intrados* d'une voûte*. Les caissons peuvent être de différentes formes (carré, rectangulaire, rond, ovale) et plus ou moins décorés.

Calvaire, *n.m.* Edifice* comportant une représentation du Christ en croix et divers personnages de la Passion, érigé en général près d'une église dans l'enclos paroissial. Les calvaires bretons sont réputés pour être des sculptures monumentales. Par extension, on appelle également calvaire toute croix simple implantée aux croisements de routes.

Campanile, *n.m.* Petit clocher* placé sur le faîte* d'un toit*. Ne pas confondre avec le sens italien qui désigne un clocher indépendant d'un bâtiment, comme le campanile de Venise, place Saint-Marc.

Canal, *n.m.* Moulure* creuse, à profil curviligne, dont la profondeur est égale à la hauteur. Un **canal de navigation** est une voie d'eau artificielle, qui relie deux cours d'eau ou qui double un cours d'eau qui est non navigable à débit constant. Un **pont-canal** désigne l'ouvrage d'art comportant une voie d'eau artificielle aménagée sur un pont pour franchir un obstacle (route, fleuve). Le pont-canal de Briare construit en 1896 au-dessus de la Loire offre un bel exemple de ce type d'ouvrage. *(fig. p. 82)*

Cannelures, *n.f.pl.* Moulures* creuses constituées de la juxtaposition de canaux* verticaux, le plus souvent sur des colonnes* ou des pilastres*. *(fig. p. 39)*

Canonnière, *n.f.* Meurtrière* spécialement conçue pour le tir au ribaudequin, à l'arquebuse, à la serpentine ou au canon. *(fig. p. 81)*

Capitulaire, *adj.* Tout lieu affecté au chapitre. La **salle capitulaire** est la salle, le plus souvent ouverte sur le cloître*, où se réunissait le chapitre.

Caponnière, *n.f.* Petit ouvrage massé de fortification*, implanté au fond du fossé et adossé à l'escarpe* *(fig. p. 28)*

Cardo, *n.m.* Dans la ville romaine, axe principal nord-

sud qui croise perpendiculairement le decumanus*. Cette disposition, qui a une origine très ancienne remontant pour certains au Moyen Empire de l'Egypte ancienne, est encore aujourd'hui perceptible dans de nombreux plans de ville. Ainsi, le tracé de la rue Saint-Jacques à Paris reprend celui du cardo.

Carreau, *n.m.* Pierre* de taille dont la grande face est visible en parement* et la plus courte incluse dans l'épaisseur de la maçonnerie. Dans le cas des briques*, on parle plutôt de pannneresse*. *(fig. pp. 8 et 9)*

Cathédrale, *n.f.* Eglise* principale d'un diocèse, siège de l'évêque. La **cathèdre**, du latin cathedra (chaire), est le siège épiscopal installé dans la cathédrale.

Cavea, *n.f.* Partie occupée par les gradins dans un édifice* de spectacle antique, principalement desservie par les vomitoires* et les précinctions*. *(fig. p. 121)*

Caponnière

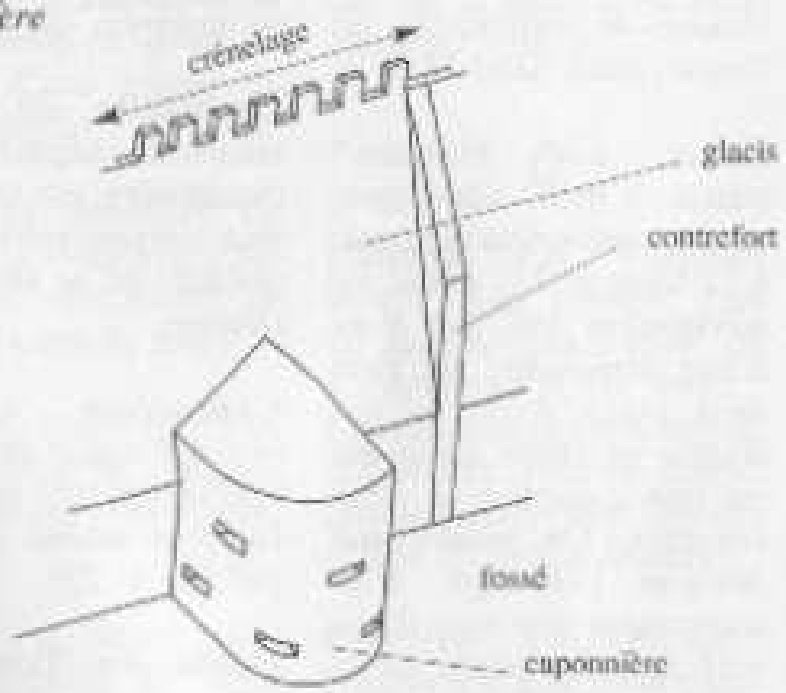

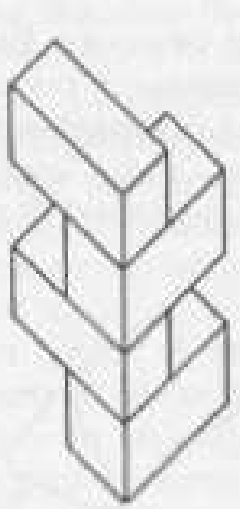

chaîne d'angle en besace

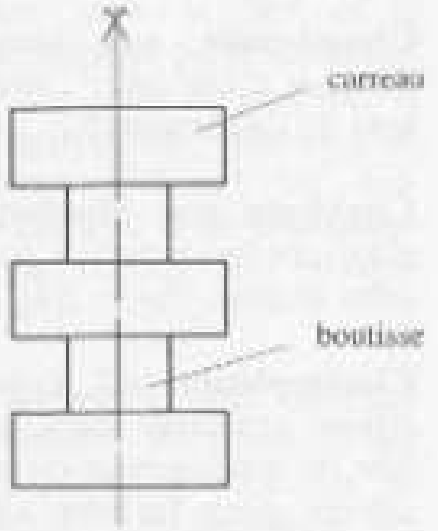

chaîne verticale ou jambe

Chaînes

Cavet, *n.m.* Moulure* creuse, à profil curviligne et en général en quart de cercle. *(fig. p. 82)*

Cella, *n.f.* Dans un temple romain, salle principale abritant le sanctuaire*, qui est appelée naos* dans les temples grecs. *(fig. p. 101)*

Chaînage, *n.m.* Système en bois ou en métal, incorporé complètement ou partiellement dans les maçonneries d'une construction et le ceinturant pour éviter tout écartement ou dislocation.

Chaîne, *n.f.* Dispositif constructif réalisé avec des matériaux différents ou d'une autre dimension de ceux constituant le reste de la maçonnerie, pour en renforcer la résistance. On distingue la **chaîne horizontale** composée d'une ou plusieurs assises*, la **chaîne verticale** ou jambe* composée de pierres disposées en harpe* et la **chaîne d'angle** où les éléments sont en besace*.

Chaire, *n.f.* Tribune servant à la prédication.

Chambranle, *n.m.* Encadrement d'une baie*, situé hors de l'embrasure*.

Chanfrein, *n.m.* Moulure* plate correspondant à une arête abattue. *(fig. p. 83)*

Chantepleure, *n.f.* Fente étroite aménagée dans un mur de soutènement ou de clôture pour faciliter l'écoulement des eaux.

Chantignolle, *n.f.* Variété de brique* dont l'épaisseur est égale à la moitié de l'épaisseur d'une brique standard, soit approximativement 2,5cm.

Chaperon, *n.m.* Protection du sommet d'un mur isolé, réalisée avec une ou deux pentes pour éviter les infiltrations des eaux de pluie.

Chapelle, *n.f.* Espace compris dans une église* ou correspondant à une construction indépendante et contenant un autel. Dans une église, il existe plusieurs types de chapelles : la **chapelle latérale** est située dans la nef* et ouvre sur les côtés des vaisseaux* ou collatéraux*. Les **chapelles rayonnantes** sont implantées autour de l'abside* en suivant sa courbe. Les **chapelles échelonnées** sont adossées le plus souvent au mur est du transept* et ont des profondeurs décroissantes à mesure que l'on s'écarte du centre de l'église. La **chapelle d'axe** est implantée au chevet* de l'église dans l'axe longitudinal de l'édifice*. La **chapelle des fonts** abrite les fonts-baptismaux* mais ne contient pas toujours d'autel. A l'extérieur de l'église, le terme chapelle désigne des bâtiments indépendants ou annexes de l'église. On trouve ainsi des chapelles dans des monastères* ou des abbayes*. La **chapelle castrale** ou la **chapelle seigneuriale** sont rattachées à un château*, la **Sainte-Chapelle** est de fondation princière et abrite souvent des reliques. Enfin, la **chapelle des morts** est édifiée dans un cimetière et réservée aux prières pour les morts, alors que la **chapelle funéraire** est essentiellement destinée à abriter des sépultures. *(fig. pp. 87 et 33)*

Chaperon d'un mur

Chapiteau, *n.m.* Le chapiteau est l'extrémité supérieure d'une colonne* ou d'un pilastre* assurant la transition entre le fût* et la maçonnerie qui le surmonte. D'une manière générale, le chapiteau est composé d'un **corps** (échine* ou corbeille*) et d'un **couronnement** (tailloir* et / ou abaque*).

Charpente, *n.f.* Ouvrage constitué de l'assemblage de pièces de bois ou de métal. La charpente de toit*, le pan-de-bois* et le pan-de-fer* sont des charpentes, même si aujourd'hui le terme de charpente n'est appliqué que pour les toits. Une charpente lambrissée* est un couvrement*. *(fig. pp. 41 et 60)*

Chapiteau

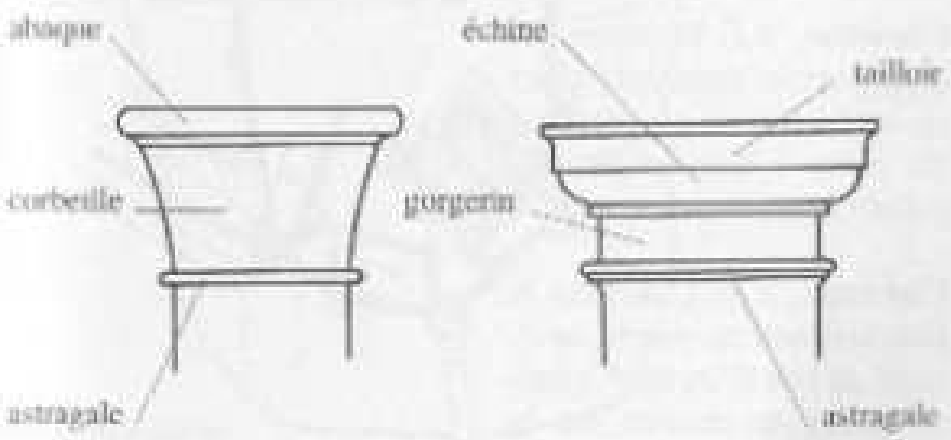

Château, *n.m.* Le château est une demeure seigneuriale, si elle est fortifiée c'est un **château-fort**. *(fig. p. 33)*

Châtelet, *n.m.* Ouvrage de défense extérieur qui protège le plus souvent l'accès au château-fort* ou à une voie de communication. *(fig. p. 33)*

Chaux, *n.f.* La chaux est un liant* utilisé depuis l'antiquité, issu de la calcination du calcaire (environ 900°) et de son extinction.

Chemin de ronde, *n.m.* Circulation aménagée au sommet des courtines et protégée par un parapet* ou un crénelage*. *(fig. p. 25)*

Chemise, *n.f.* Ouvrage de maçonnerie construit pour en renforcer ou en protéger un autre : tour chemisée, pilier chemisé.

Chéneau, *n.m.* Caniveau le plus souvent en pierre, aménagé au bas d'un toit* généralement au-dessus de la corniche*, pour recueillir les eaux de pluie et les évacuer, à ne pas confondre avec la gouttière*.

Chevet, *n.m.* Extrémité extérieur d'une église*, en arrière du maître autel. Un **chevet plat** est un chevet sans abside*. *(fig. p. 87)*

Chevêtre, *n.m.* Cf. Linçoir.

Chevron, *n.m.* Dans une charpente*, pièce oblique supportant la couverture par l'intermédiaire de lattes* ou de voliges*. Dans une charpente à **chevrons-formant-fermes**, les fermes* sont constituées par des **chevrons-arbalétriers**. *(fig. p. 60)*

Chien-assis, *n.m.* Terme couramment utilisé à tort

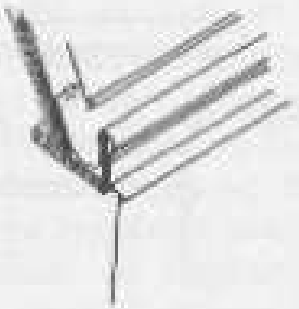

Chêneau

Château-fort

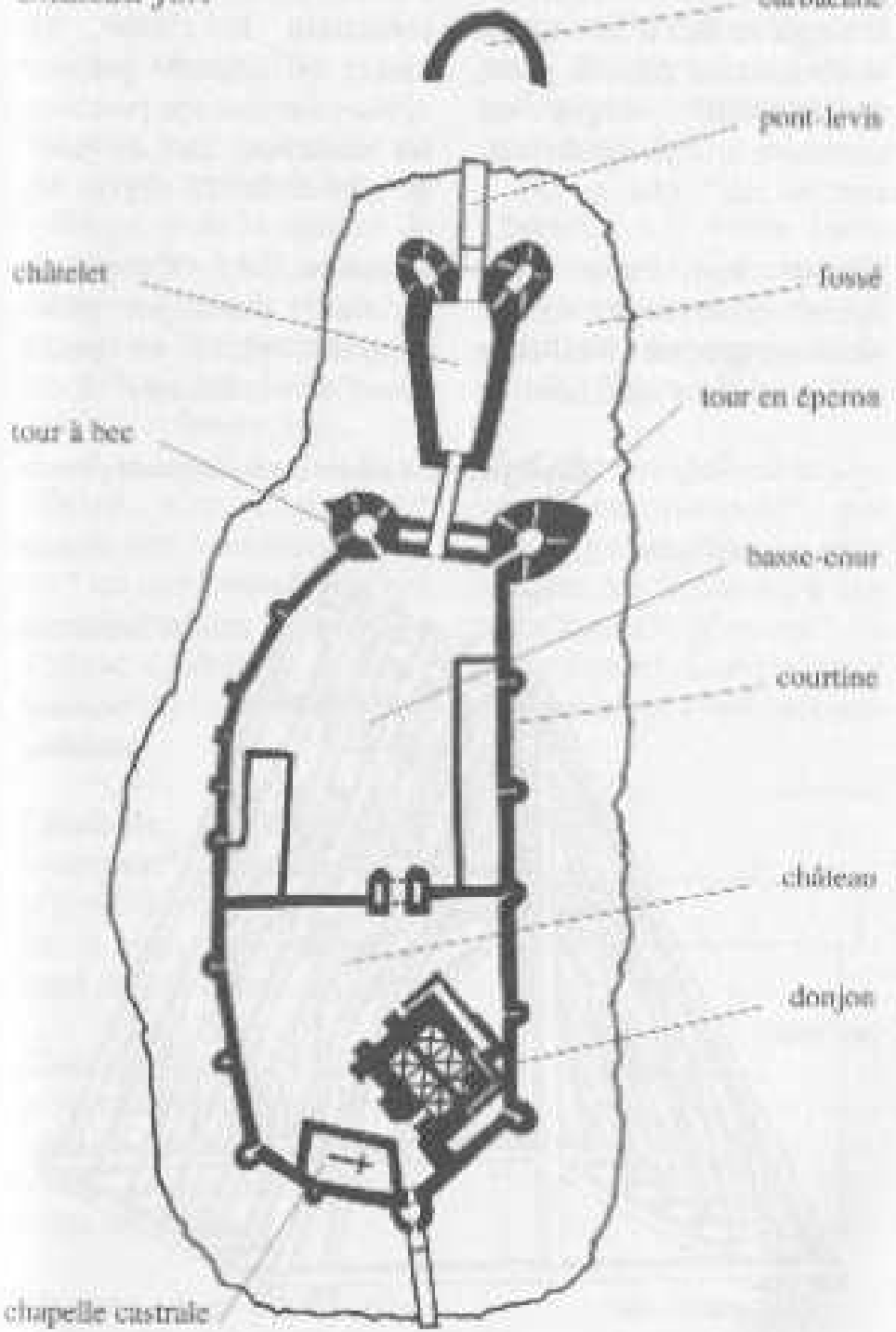

pour désigner une lucarne*. Il s'agit en fait d'une variété de lucarne dont la pente du versant* unique est contraire à la pente du versant du toit*. *(fig. p. 77)*

Chœur, *n.m.* Partie d'une église* réservée au clergé, située en général à l'est de la nef*, qui tient son nom de l'assemblée des chantres qui formaient le chœur. Le chœur est délimité par une clôture sur tout son pourtour, ou seulement par un jubé* du côté de la nef. *(fig. p. 87)*

Cimaise, *n.f.* Corps de moulure* curviligne généralement placé en partie haute des corniches* d'entablement* ou constituant à lui seul les corniches simples. *(fig. p. 57)*

Charpente à chevrons-formant-ferme

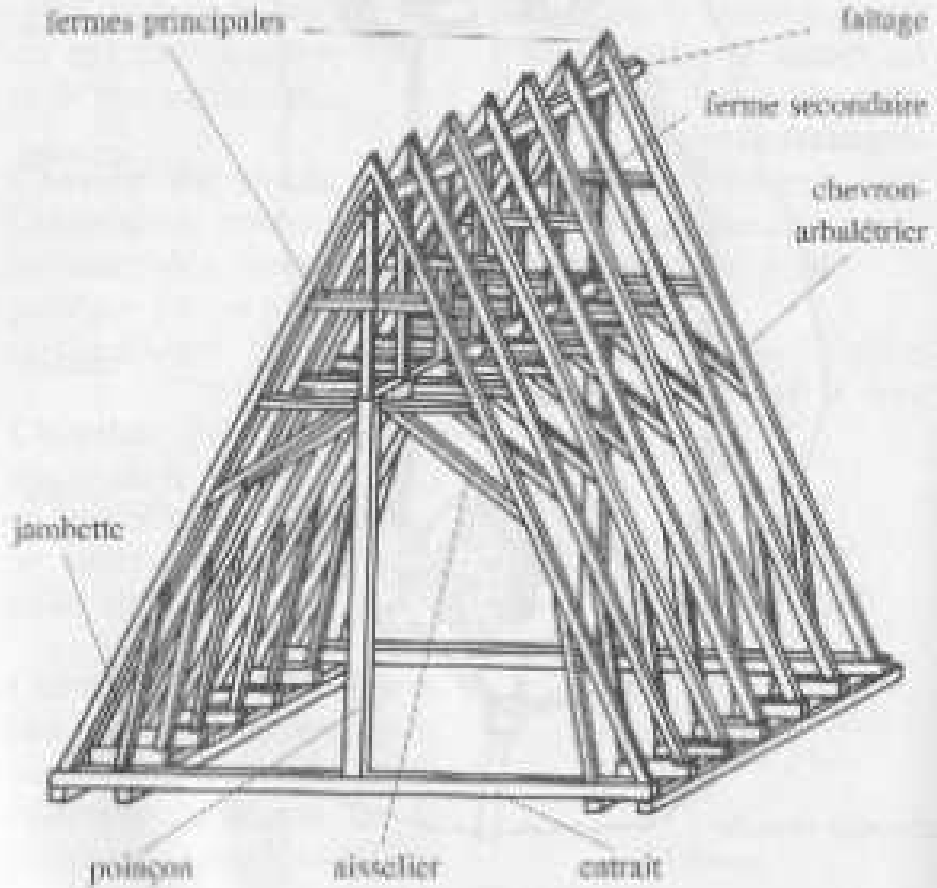

Ciment, *n.m.* Le ciment est un liant* artificiel issu du mélange et de la cuisson de composants, tels que les clinkers à base de chaux* et de silice, les pouzzolanes, les fillers, les laitiers, les cendres volantes, etc...

Cintre, *n.m.* Charpente* provisoire soutenant un arc* ou une voûte* pendant sa construction. Ce terme désigne également la courbure d'un arc ou d'une voûte.

Citadelle, *n.f.* Variété de forteresse* attachée à la défense d'une ville, implantée le plus souvent sur le tracé de son enceinte*.

Claire-voie, *n.f.* Longue ouverture constituée d'une suite de baies* libres juxtaposées et séparées par de petits piliers*.

Claveau, *n.m.* Terme souvent employé comme synonyme de voussoir*, qui peut s'utiliser de préférence pour désigner les pierres taillées qui constituent une plate-bande*.

Clavette, *n.f.* Petite pièce métallique en forme de coin, légèrement courbe qui maintient un panneau de vitrail. *(fig. p. 120)*

Clef, *n.f.* La clef est le claveau* ou voussoir* que l'on pose en dernier pour bloquer les éléments d'une plate-bande*, d'un arc* ou d'une voûte*. L'arc brisé ne comporte pas systématique-

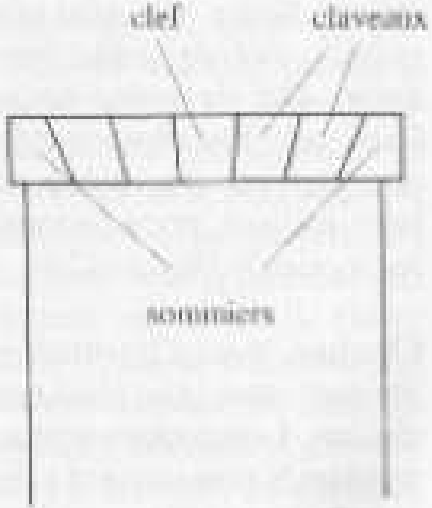

Plate-bande

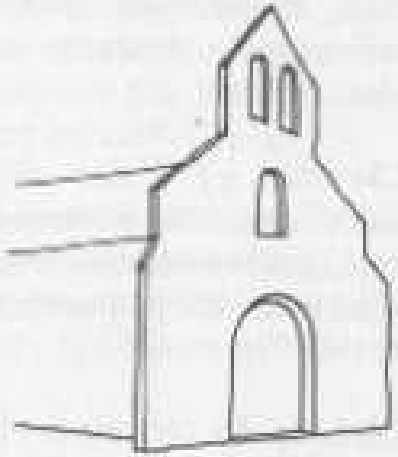

Clocher-mur

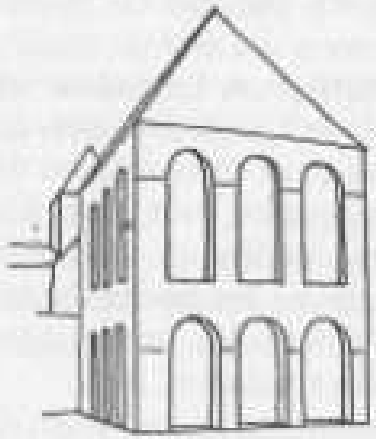

Clocher-porche

ment de clef, la clef étant remplacée par un joint de faîte entre les deux derniers voussoirs. Il existe plusieurs types de clef de voûte : clef de voûte pendante, clef de voûte annulaire, etc. En charpenterie, une clef est une pièce en bois utilisée pour bloquer les moises*. *(fig. p. 124)*

Clocher, *n.m.* Construction abritant une ou plusieurs cloches. Les clochers correspondent le plus souvent à des tours*, il en existe cependant d'autres variétés. Le **clocher-porche** est un porche comportant un beffroi*. Le **clocher-mur** est un mur de façade d'un bâtiment* qui comporte en partie haute des cloches. Le **clocher-peigne** est un mur percé de plusieurs baies* comportant des cloches et le plus souvent implanté à la croisée du transept* d'une église*. Bien souvent le clocher est surmonté d'une croix et d'un coq, qui sont des symboles chrétiens de la résurrection et de la vigilance.

Cloître, *n.m.* Dans l'architecture monastique, espace le plus souvent de plan

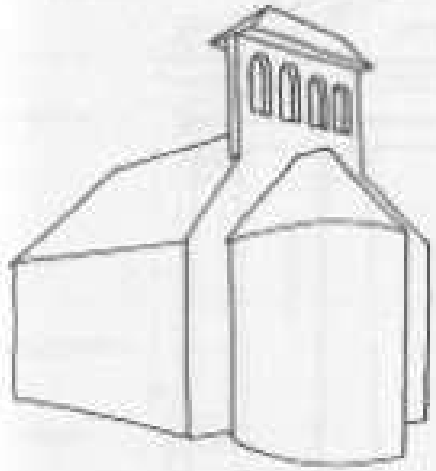

Clocher-peigne

carré, adossé à l'église* et autour duquel sont implantés les principaux bâtiments*. Le cloître qui forme ainsi une cour centrale est entouré d'une galerie* ouverte à un ou deux niveaux. Pour de nombreux auteurs, l'atrium* romain serait en grande partie à l'origine de ces dispositions architecturales.

Collatéral, *n.m.* Dans la nef* d'une église* le collatéral est le vaisseau* latéral qui se développe en hauteur sur plusieurs niveaux de la nef*, à ne pas confondre avec le bas-côté*. *(fig. pp. 87 et 12)*

Collégiale, *n.f.* Eglise desservie par un collège de chanoines ou chapitre.

Colombage, *n.m.* Terme généralement employé à tort pour désigner une construction en pan-de-bois*, en raison du mot colombe utilisé par certains comme synonyme de poteau.

Colonnade, *n.f.* Une colonnade est composée d'une suite de colonnes* et de leur couvrement*. *(fig. p. 38)*

Colonne, *n.f.* Support vertical, dont la partie principale, le fût*, est de section circulaire ou polygonale et comprenant le plus souvent une base* et un chapiteau*. Suivant leur position par rapport au mur, il existe trois sortes de colonnes : la **colonne isolée** du mur, la **colonne adossée** construite contre un mur, la **colonne engagée** qui est partiellement encastrée dans la maçonnerie.

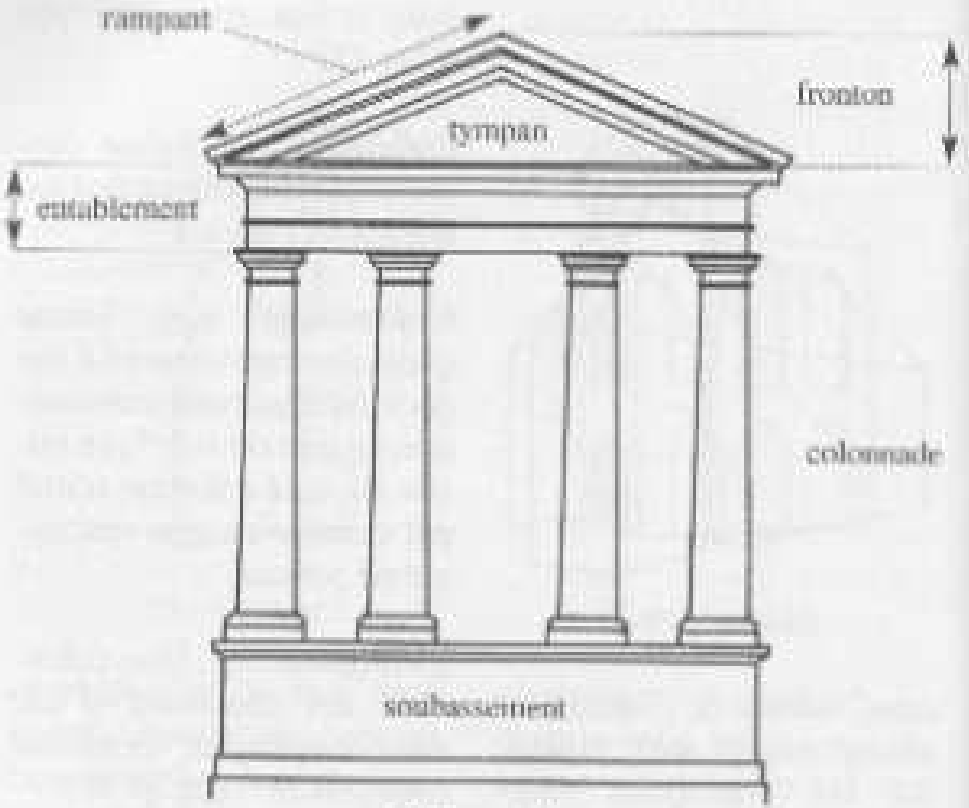

Colonnade

Columbarium, *n.m.* Construction où l'on conserve les urnes contenant les cendres des défunts incinérés.

Comble, *n.m.* Partie supérieure d'un bâtiment* comprise entre le dessus du couvrement* du dernier étage* et la charpente*. *(fig. p. 60)*

Commanderie, *n.f.* Etablissement religieux des ordres militaires ou de certains ordres hospitaliers. Les plus connues sont les Commanderies des Templiers.

Composite, *n.m.* Cf. Ordre.

Congé, *n.m.* Terminaison d'une moulure. *(fig. p. 40)*

Console, *n.f.* Support en surplomb* sur plusieurs assises et d'une saillie plus importante qu'un corbeau*. *(fig. p. 40)*

Colonne

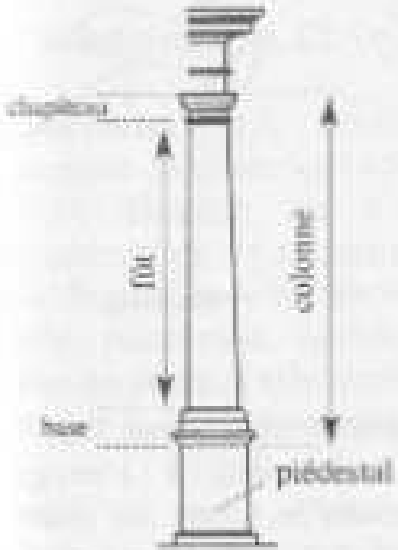

Contrebutement, *n.m.* Ouvrage qui s'oppose à une poussée en créant une force contraire, comme un arc-boutant*. *(fig. p. 12)*

Contre-cœur, *n.m.* Mur du fond d'une cheminée. *(fig. p. 79)*

Contrefort, *n.m.* Ouvrage adossé à une construction pour assurer son épaulement* ou la renforcer. *(fig. pp. 40 et 87)*

Contrescarpe, *n.f.* Paroi du fossé, face à l'escarpe†, qui peut être en terre ou parementée. *(fig. p. 58)*

Contrevent, *n.m.* Panneau pivotant servant à occulter

Chapiteau composite

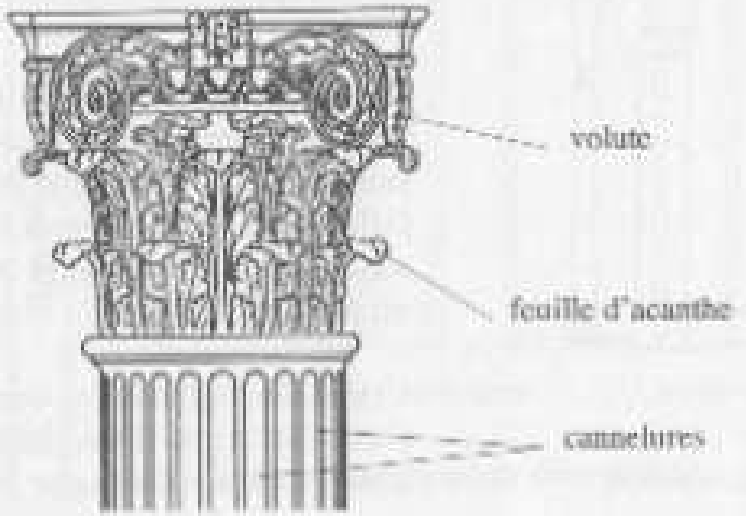

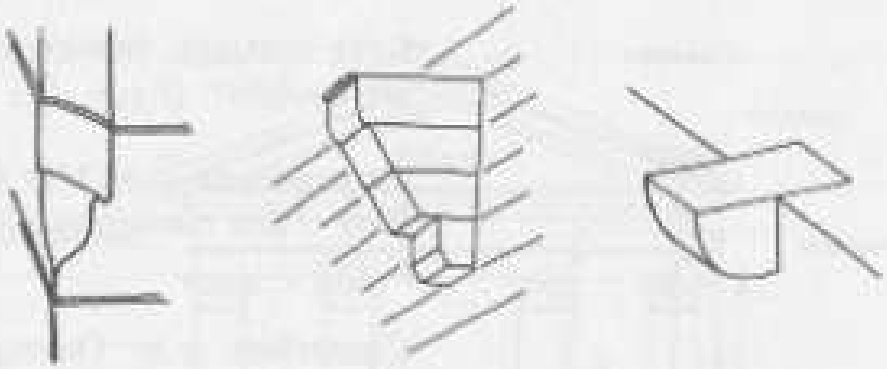

Congé *Console* *Corbeau*

extérieurement une baie*. Contrairement à l'usage courant, le terme de **volet** ne s'applique qu'aux panneaux pivotants occultant un chassis intérieur.

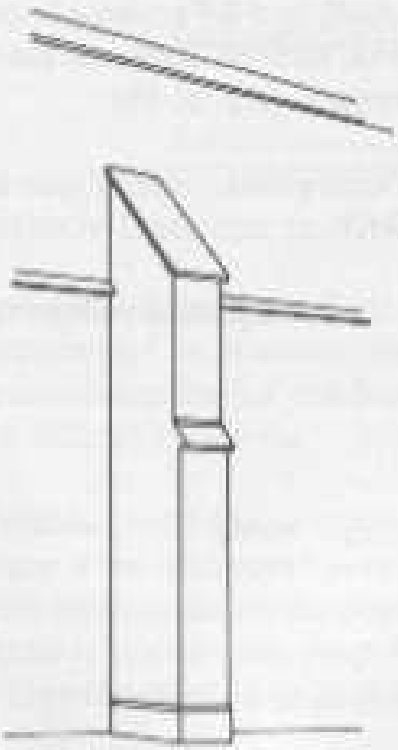

Contrefort

Contreventement, *n.m.* Elément destiné à s'opposer aux déformations longitudinales d'une construction*. *(fig. p. 41)*

Corbeau, *n.m.* Support en surplomb composé d'une seule pièce et accusant une faible sallie par rapport au nu du mur. Le **corbelet** est un petit corbeau.

Corbeille, *n.f.* Partie composant le corps d'un chapiteau* qui se distingue de l'échine* par son élancement. *(fig. p. 31)*

Corinthien, *n.m.* Cf. Ordre.

Corniche, *n.f.* Couronnement continu en sallie d'un élément ou d'une construction. La corniche est le plus souvent horizontale, mais peut également être en pente si elle se développe le long du rampant*.

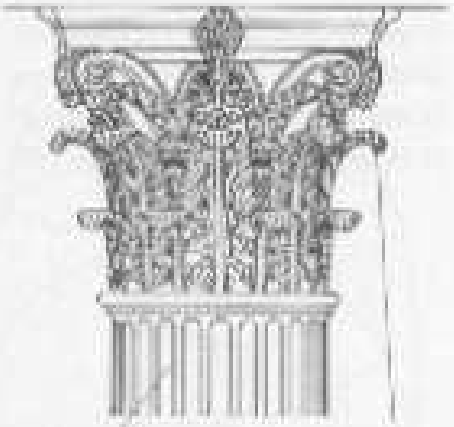

Chapiteau corinthien

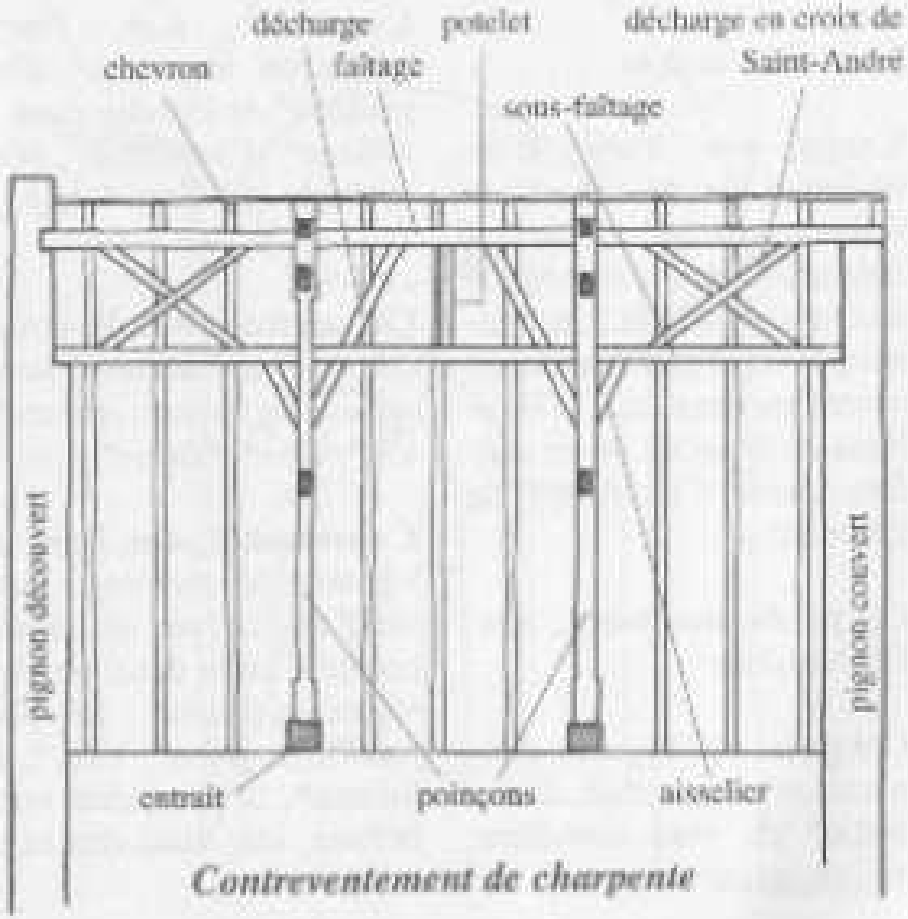

Contreventement de charpente

d'un fronton* par exemple. Une corniche classique est composée d'une cimaise* et d'un larmier*. *(fig. p. 57)*

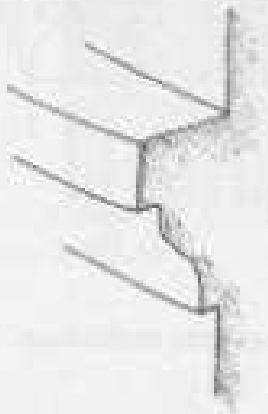

Corniche

Corps, *n.m.* Partie d'un bâtiment se détachant du volume principal par un renfoncement, une avancée, ou une rupture de toit. L'**avant-corps** ou l'**arrière-corps** correspondent aux élévations en avancée ou en renfoncement d'un corps de bâtiment.

Corps de moulures, *n.m.* Cf. Moulure.

Coupole, *n.f.* Type de couvrement* constitué d'une voûte* de plan circulaire, elliptique ou polygonal. On distingue la coupole sur trompes* ou sur pendentifs*.

Courtine, *n.f.* Dans une enceinte, mur épais entre deux tours* ou deux bastions*. *(fig. pp. 33 et 58)*

Coussiège, *n.m.* Banquette en pierre, solidaire du mur, située dans l'embrasure* d'une fenêtre*. *(fig. p. 44)*

Coussinet, *n.m.* Pierre taillée en surplomb* d'un piédroit* et inscrite dans le tableau* d'une baie*, pour soulager le linteau*. *(fig. p. 11)*

Couverture, *n.f.* Structure couvrant un bâtiment ou un espace extérieur (auvent*, toit*, dais*, flèche*).

Couvrement, *n.m.* Dans un bâtiment*, ouvrage intérieur qui couvre un espace compris entre deux ou plusieurs supports*. Le plafond*, la voûte*, l'arc*, le linteau*, la charpente lambrissée, etc. sont des couvrements.

Coupole

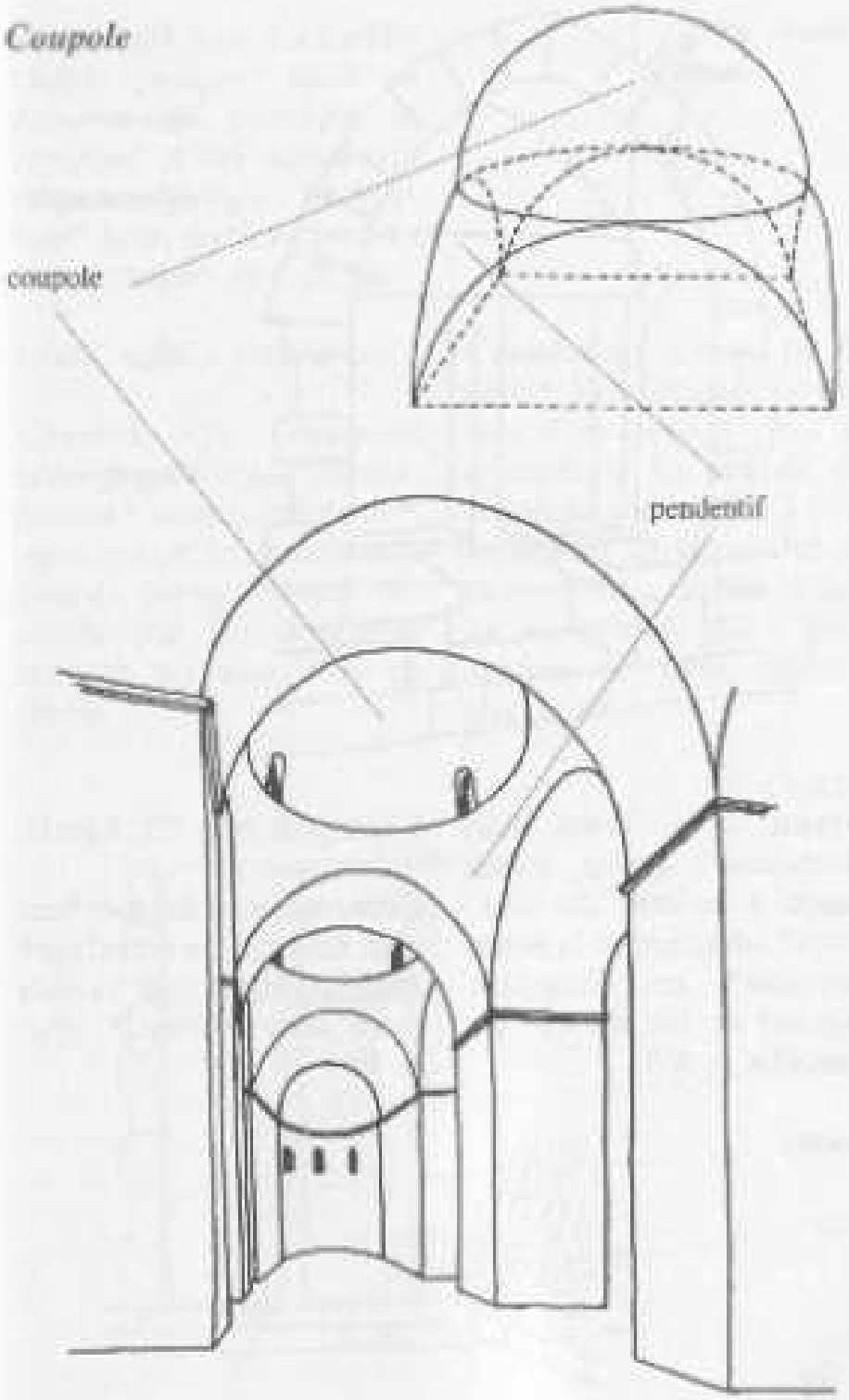

Coussièges

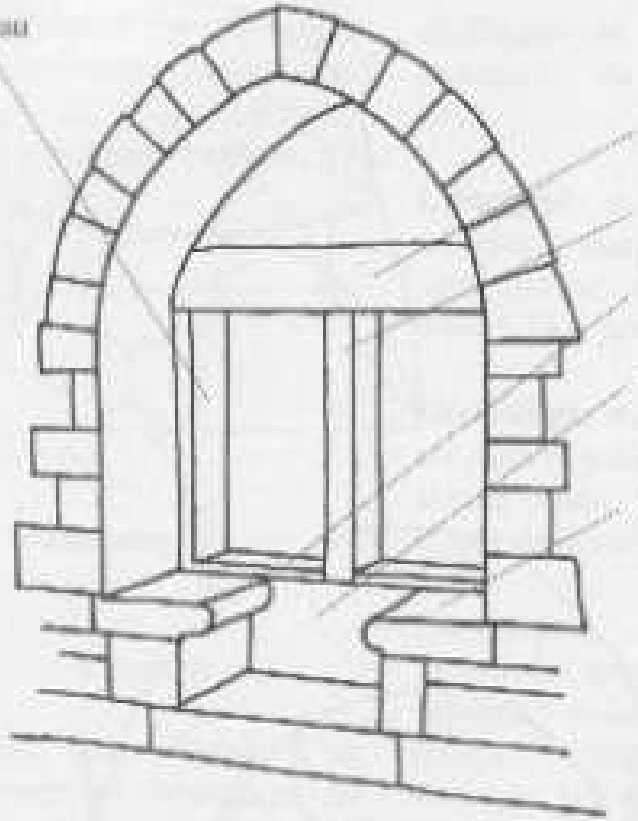

Coyau, *n.m.* Dans une charpente*, petite pièce placée à la base des chevrons* adoucissant la pente du toit* et éloignant l'égout* de toit du nu* du mur. *(fig. p. 60)*

Crampon, *n.m.* Cf. Agrafe.

Créneau, *n.m.* En fortification, élément du crénelage* correspondant au creux entre deux merlons*. *(fig. p. 78)*

Coyau

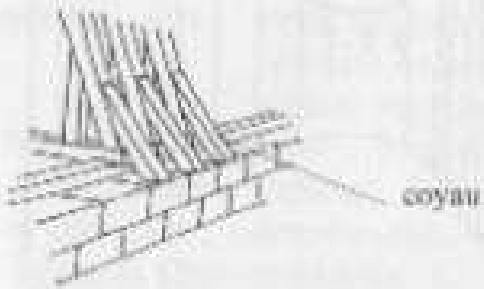

Crénelage, *n.m.* En fortification, parapet* situé au sommet des ouvrages et composé d'une alternance de parties pleines : les merlons* et de parties creuses : les créneaux*. *(fig. p. 28)*

Crochet

Crête, n.f. Cf. Embarrure.

Crochet, *n.m.* Ornement situé en général sur des chapiteaux* ou des rampants*, représentant une feuille stylisée ou une tige épaisse terminée par un bourgeon enroulé ou une tête de feuille.

Croisée, *n.f.* Variété de fenêtre* à remplage*, constituée d'un meneau* et d'un croisillon*. La **croisée du transept** correspond à l'intersection de la nef* et du transept*. La **croisée d'ogive** est générée par l'intersection de deux ogives*. *(fig. p. 87)*

Croisée

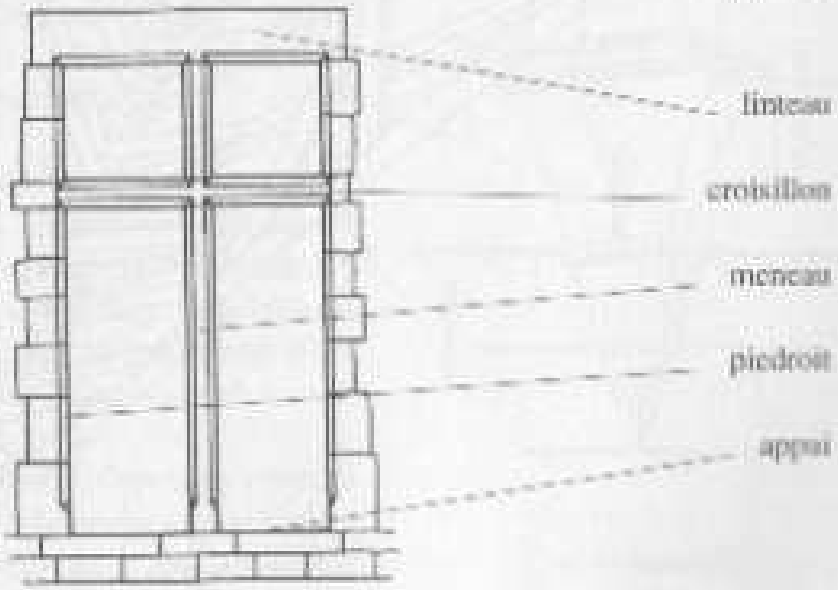

Charpente de croupe à trois pans

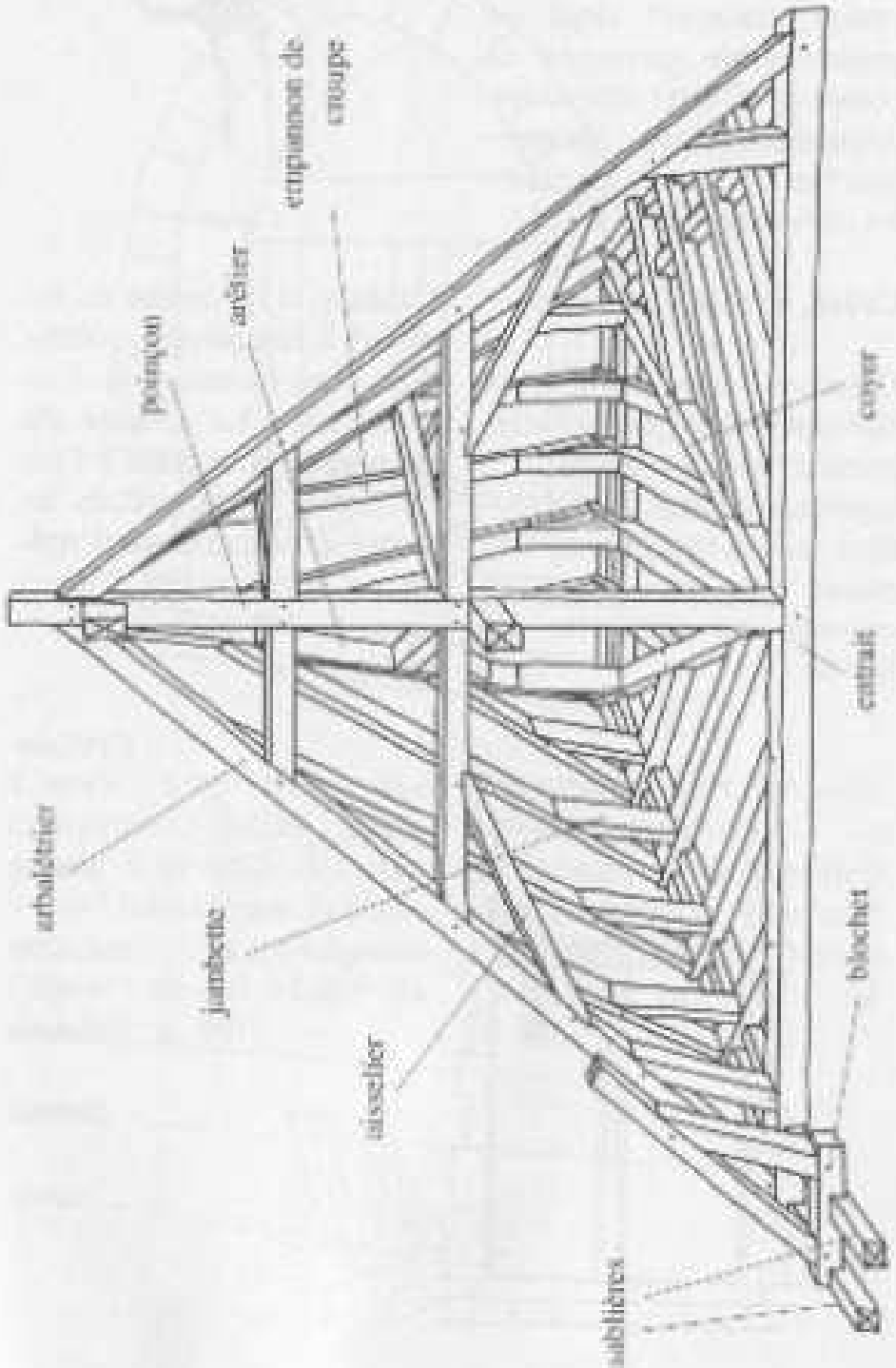

Croisillon, *n.m.* Nom donné à la traverse* d'une baie*, lorsqu'elle croise un meneau*. *(fig. p. 45)*

Croupe, *n.f.* Extrémité d'un toit* sans pignon* constitué par un versant* de toit assurant la liaison entre ceux des deux grands côtés du toit. Ce versant peut être droit, courbe ou à plusieurs pans. *(fig. pp. 46 et 115)*

Crypte, *n.f.* Construction souterraine sous une église*, abritant en général les reliques d'un saint et servant de chapelle*.

Cul-de-four, *n.m.* Voûte* qui a la forme d'une moitié de coupole*.

Cul-de-lampe, *n.m.* Ouvrage en encorbellement* ou organe en surplomb* pour supporter un élément en saillie, la retombée d'un arc* ou de nervures*.

Culée, *n.f.* Ouvrage vertical en maçonnerie absorbant la poussée de l'arc-boutant*. Une **culée de pont** est

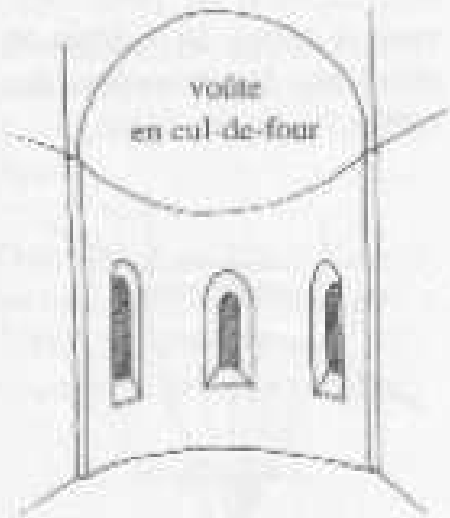

Voûte en cul-de-four

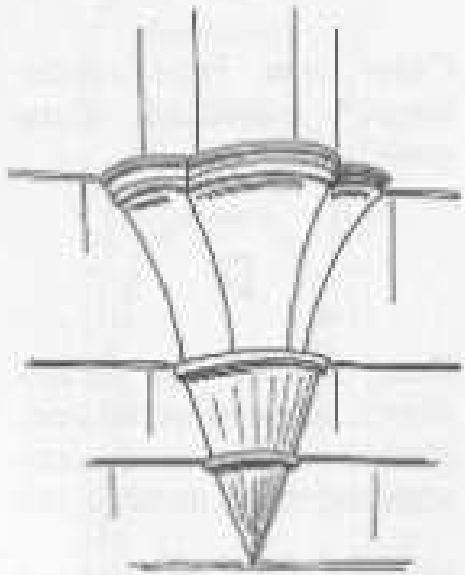

Cul-de-lampe

constituée d'un massif de maçonnerie, placé aux extrémités d'un pont, servant d'appui au tablier et absorbant les poussées des voûtes*. *(fig. p. 21)*

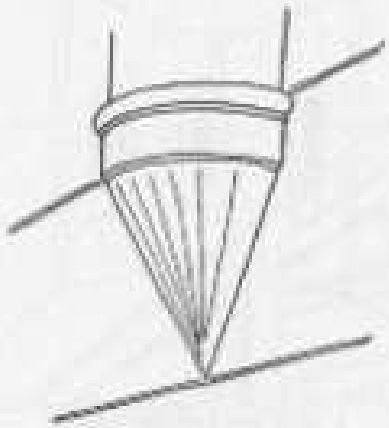

Culot

Culot, *n.m.* Petit cul-de-lampe* constitué d'une seule assise*.

D

Dais, *n.m.* Ouvrage en surplomb, en pierre ou en bois, généralement orné et couvrant une statue, un siège, etc.

Dallage, *n.m.* Pavement* constitué de pierres plates, taillées ou non, appelées dalles.

Dame, *n.f.* Obstacle massif en maçonnerie construit sur le faîte* d'un mur de fortification* pour y interdire le cheminement.

Dans-œuvre, *loc.* Construction incluse à l'intérieur d'un bâtiment*.

Dé, *n.m.* Elément constituant le corps du piédestal*, entre sa base* et sa corniche*. En charpente*, le dé est une petite pierre de forme cubique isolant le poteau du sol. *(fig. p. 95)*

Déambulatoire, *n.m.* Dans le chœur* d'une église*, vaisseau* tournant autour du sanctuaire* dont l'élévation intérieure correspond à un ou plusieurs niveaux, à l'image des collatéraux* ou des bas-côtés* de la nef*. *(fig. p. 87)*

Décharge, *n.f.* Dans une charpente*, pièce oblique assemblée entre deux pièces horizontales, afin de soulager la pièce supérieure. *(fig. pp. 41 et 90)*

Decumanus, *n.m.* Dans la ville romaine, axe principal est-ouest qui croise perpendiculairement le cardo*.

Délit, *n.m.* Une pierre dite en délit est posée de façon à ce que le lit naturel de la pierre soit à la verticale.

Demeure, *n.f.* Edifice* réservé à l'habitation, constitué généralement d'un logis, de communs et de dépendances. Une maison, un château, un manoir sont donc des demeures.

Demi-lune, *n.f.* Ouvrage de défense retranché, situé à l'extérieur de la place-forte*, devant la courtine* et cerné de fossés. *(fig. p. 63)*

Déraser, *v.* Destruction partielle d'une construction visant à la diminution de son élévation. La construction sera alors **arasée**, c'est-à-dire mise à l'horizontale à un niveau inférieur.

Diaphragme, *n.m.* L'arc diaphragme est un arc surmonté par un pan* de mur dont les deux parements* sont visibles. *(fig. p. 13)*

Distribution, *n.f.* Configuration des espaces intérieurs d'un bâtiment* ou d'un édifice*.

Dolmen, *n.m.* Dans l'architecture mégalithique (env. -5000 à -2000 avant J.C), chambre funéraire consti-

Diaphragme

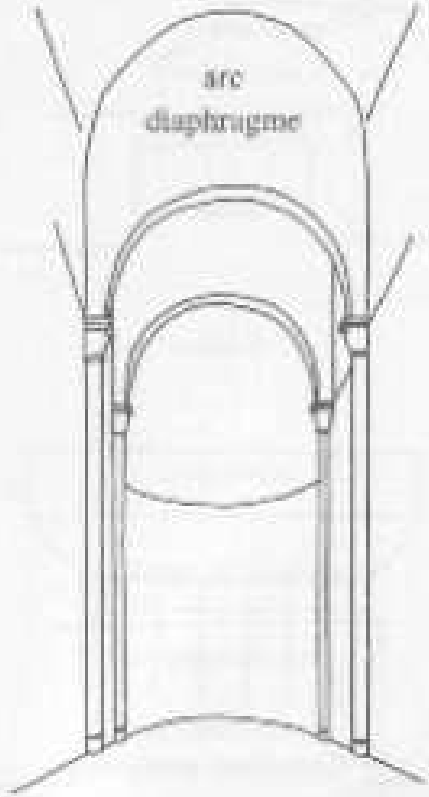

tuée d'une table, soutenue par des piliers* verticaux, ou orthostats, et accessible par un couloir.

Dôme, *n.m.* Couverture* de plan centré, à versant* unique ou à pans* et à profil curviligne.

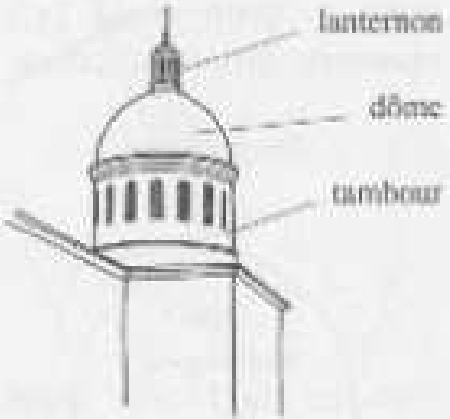

Dôme

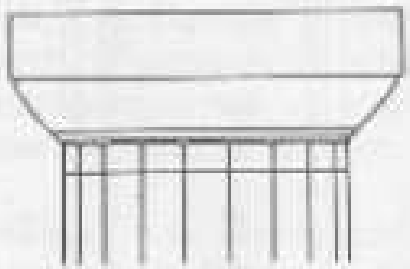

Chapiteau dorique

Dorique, *n.m.* Cf. Ordre.

Doubleau, *n.m.* Arc à nervures* divisant transversalement un berceau* en plusieurs travées* ou séparant deux voûtes*. *(fig. p. 22)*

Doucine, *n.f.* Corps de moulure* composé de deux courbes contraires concave et convexe, disposées à la suite en forme de S, suivant un profil moins marqué que le talon*. *(fig. p. 82)*

E

Ebousiner, *v.* Suppression de la surface tendre, ou **bousin**, d'une pierre extraite en carrière.

Ebrasement, *n.m.* Désigne les côtés obliques du percement d'une baie*. Au contraire, lorsque le percement est perpendiculaire au mur, les côtés sont appelés tableaux*.

Echafaudage, *n.m.* Structure temporaire en charpente*, utilisée lors de la

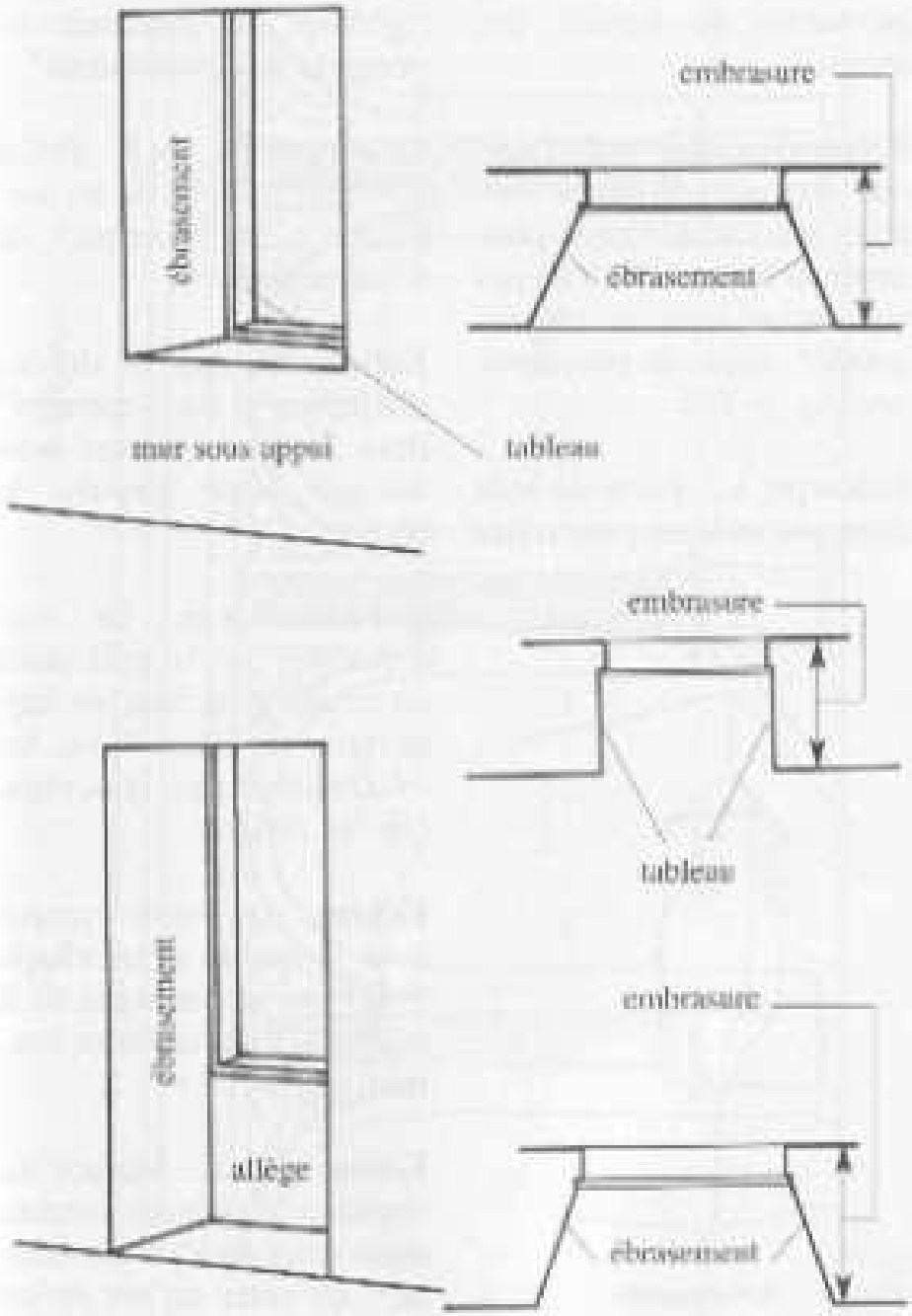

construction ou de la restauration d'un édifice, pour acheminer les matériaux et permettre le travail des ouvriers.

Echantignolle, *n.f.* Dans une charpente*, petite cale fixée sur l'arbalétrier* pour soutenir la panne*. A ne pas confondre avec la chantignolle*, terme de maçonnerie. *(fig. p. 60)*

Echarpe, *n.f.* Pièce de bois disposée en biais pour relier entre eux plusieurs éléments verticaux. L'écharpe est souvent utilisée pour rigidifier des panneaux de porte ou des contrevents*.

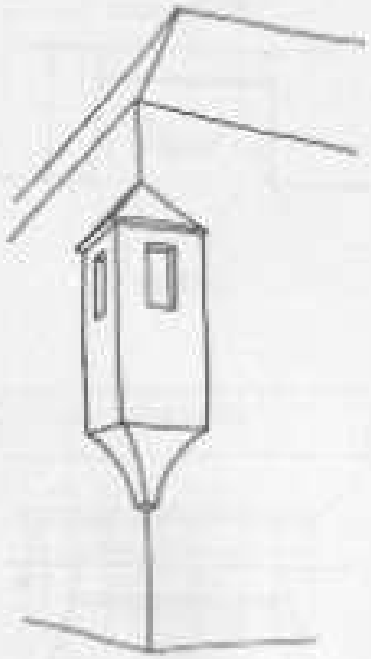

Echauguette

Echauguette, *n.f.* Petite construction placée en surplomb d'un bâtiment* ou d'une courtine*.

Echelonné, *adj.* Se dit des chapelles* du transept* dont les profondeurs sont décroissantes depuis le chœur*.

Echiffre, *n.m.* Le mur d'échiffre est le mur placé au centre d'un escalier supportant le limon* ou les extrémités des marches. *(fig. p. 106)*

Echine, *n.f.* Partie composant le corps d'un chapiteau* qui se distingue de la corbeille* par sa faible hauteur. *(fig. p. 31)*

Ecoinçon, *n.m.* Surface triangulaire d'un mur contenue entre deux arcs* d'une arcade*, ou entre un arc et son encadrement orthogonal.

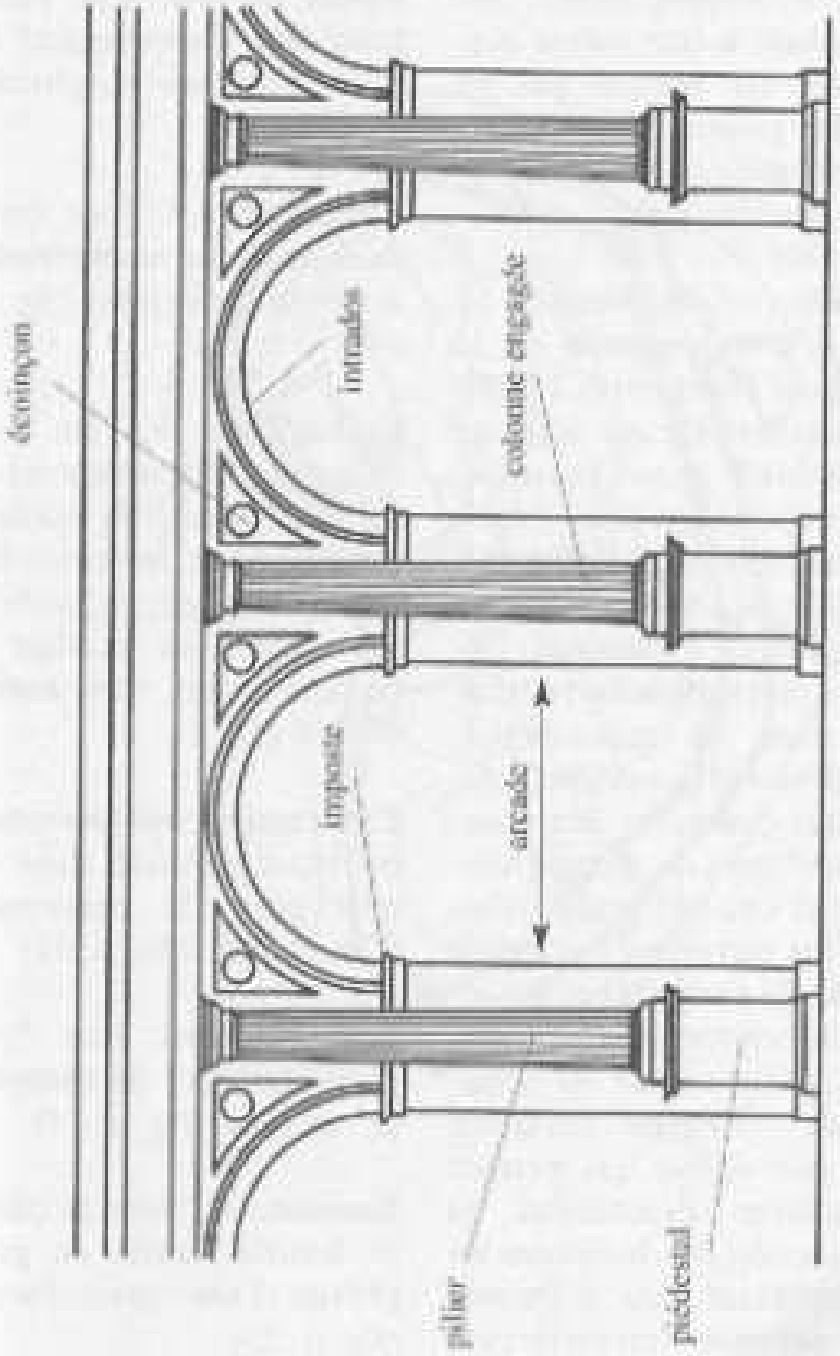

Edifice, *n.m.* Construction ou ensemble de constructions de même destination, de même programme, appartenant à une même personne, ou occupé par un même groupe d'individus : palais, abbaye, hôtel particulier, fontaine publique, etc.

Eglise, *n.f.* Bâtiment* où est célébré le culte de la religion chrétienne. L'**église paroissiale** est affectée au service d'une paroisse, l'évêque siège dans l'**église cathédrale**, l'**église collégiale** est desservie par un chapitre de chanoines, l'**église conventuelle** se trouve dans un monastère*, l'**église-halle** est une église qui comporte des vaisseaux* tous de grande hauteur et une nef* sans tribune* ni ouvertures, l'**église à file de coupoles** comporte un couvrement* constitué uniquement de coupoles*, l'**église fortifiée** est une église qui permet d'assurer également la protection des habitants en comportant des éléments de défense (meurtrières*, créneaux*, bretèche*, etc.). *(fig. p. 87)*

Egout de toit, *n.m.* Partie inférieure d'un versant* de toit* situé en surplomb* d'un mur.

Elévation, *n.f.* Face verticale intérieure ou extérieure d'une construction. *(fig. p. 118)*

Embarrure, *n.f.* En couverture*, l'embarrure est un calfeutrement en mortier* qui maintient les tuiles faîtières; elle est associée à une **crête** qui protège le recouvrement des tuiles. *(fig. p. 111)*

Embrasure, *n.f.* Ouverture ou espace réalisé dans un mur pour le percement d'une baie*. *(fig. p. 51)*

Embrèvement, *n.m.* Type d'assemblage* de charpente* en bois. *(fig. p. 15)*

Enceinte, *n.f.* Mur de clôture fortifié, édifié en périphérie d'une place-forte*. *(fig. p. 55)*

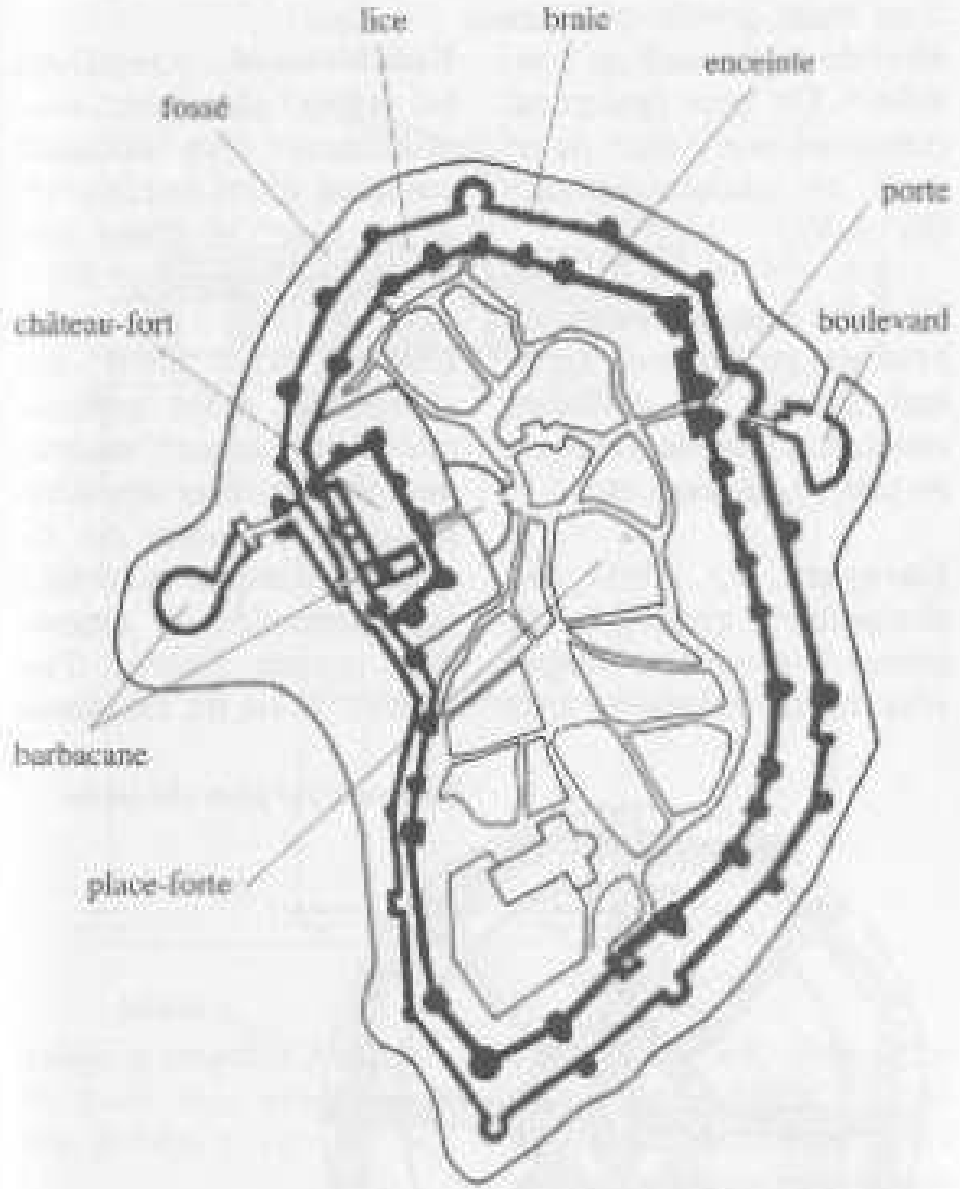

Encorbellement, *n.m.* Construction en surplomb* d'un mur, portée par une série de corbeaux* ou consoles*. On peut également construire une voûte* ou un arc* en encorbellement. *(fig. p. 91)*

Enduit, *n.m.* Revêtement* extérieur ou intérieur, appliqué en une ou plusieurs couches, à base de mortier*, de plâtre*, de terre, etc.

Enrayure, *n.f.* Dans une charpente*, ensemble de pièces assemblées, disposées horizontalement à la base d'une croupe*, d'une tour*, d'un dôme*, etc.

Entablement, *n.m.* Dans les ordres* classiques, couronnement* d'un bâtiment* constitué d'une architrave*, d'une frise* et d'une corniche*. *(fig. pp. 38 et 57)*

Entrait, *n.m.* Dans une charpente*, pièce horizontale d'une ferme* maintenant l'écartement des arbalétriers*. L'entrait est dit **engoulé** lorsqu'il présente à ses extrémités un **engoulant**, gueule figurée d'un animal. Il est dit **retroussé** lorsqu'il est placé au-dessus du pied des arbalétriers. *(fig. p. 60)*

Enrayure sur plan circulaire

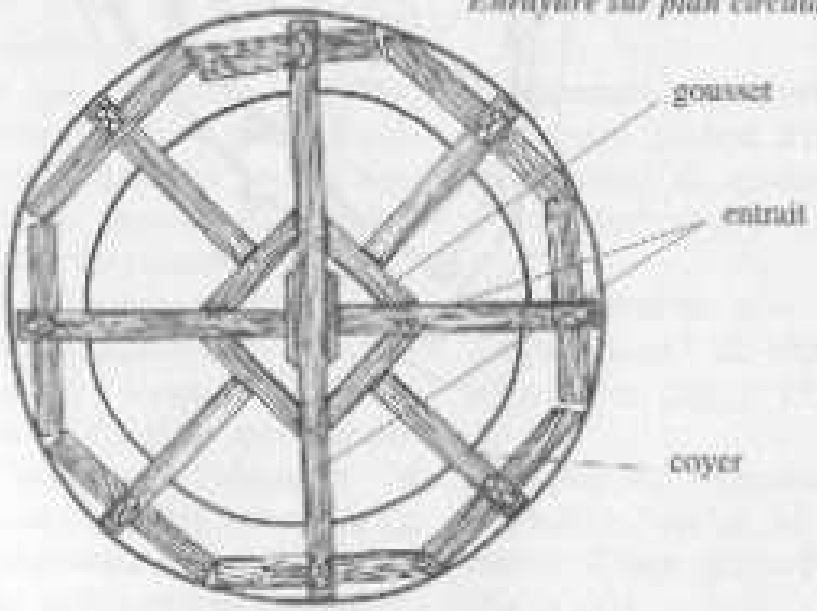

Entre-colonnement, *n.m.* Espacement entraxe entre deux colonnes* défini généralement à partir du diamètre de la colonne.

Entretoise, *n.f.* Dans une charpente*, pièce placée horizontalement entre deux pièces parallèles pour maintenir leur écartement et les raidir.

Epaulement, *n.m.* Ouvrage adossé à un support et desti-

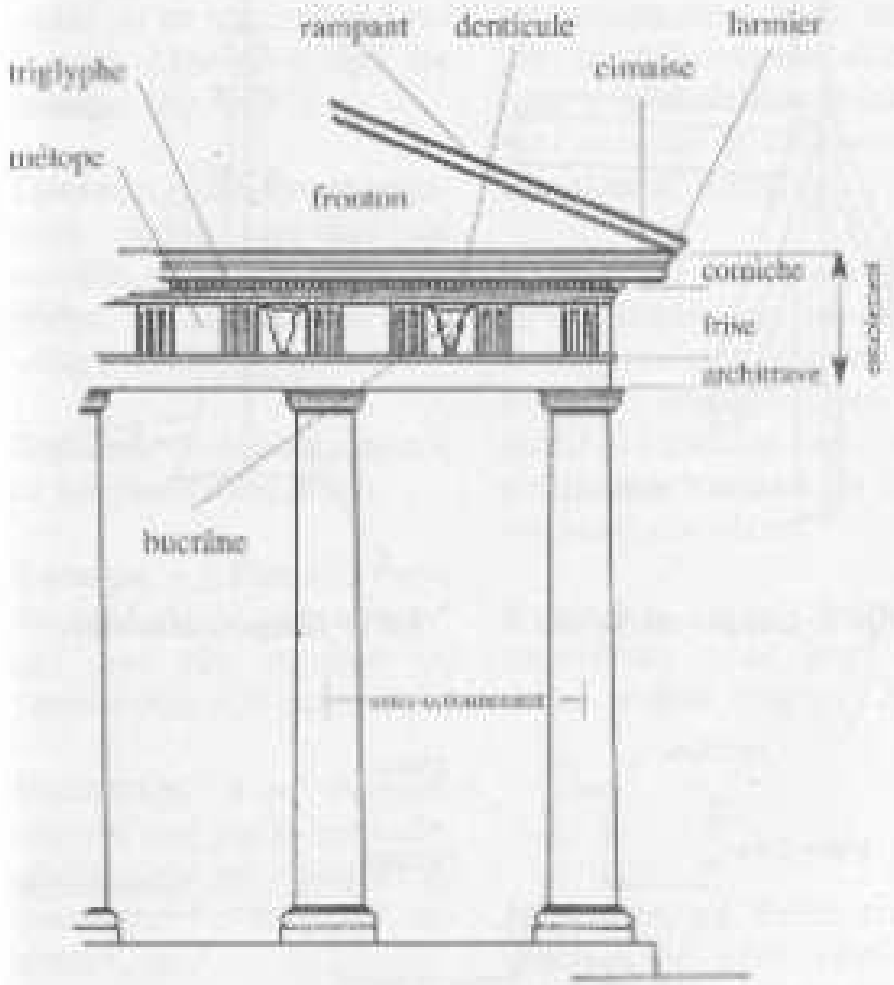

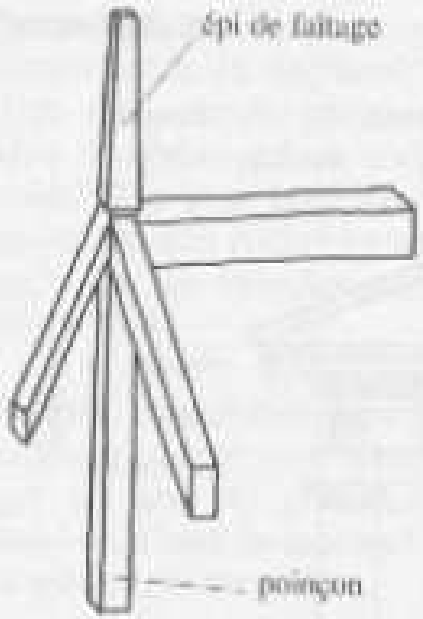

Epi de faîtage (charpente)

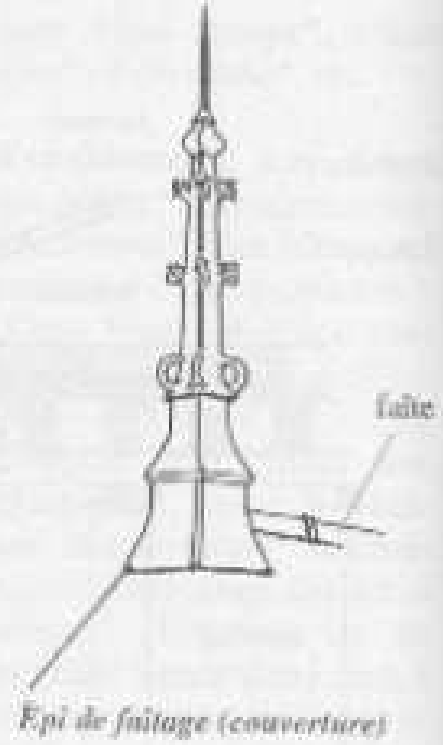

Epi de faîtage (couverture)

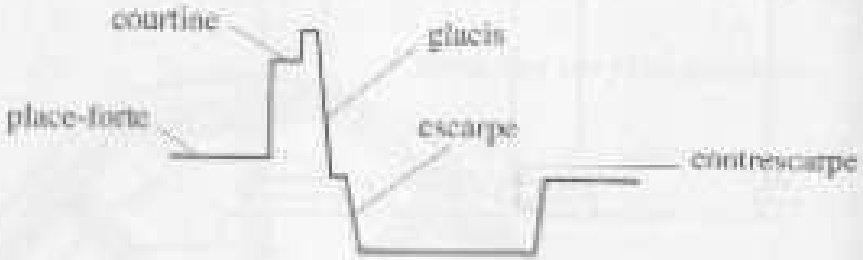

Escarpe

né à canaliser verticalement les poussées que reçoit le support jusqu'au sol.

Eperon, *n.m.* L'**éperon barré** est un promontoire rocheux naturel coupé par un fossé. Les **tours en éperon** ont un plan en forme de proue de navire ou d'amande. *(fig. p. 33)*

Epi, *n.m.* En couverture*, l'épi est l'extrémité supérieure d'un poinçon* dépassant le faîtage*. Il est généralement recouvert pour le protéger, d'un ornement en métal ou en céramique également dénommé **épi de faîtage**. *(fig. p. 58)*

Epure, *n.f.* Dessin en grandeur réelle, servant de modèle pour la taille de pierre ou la découpe des pièces de charpente*.

Equarrir, *v.* Mise à l'équerre des faces d'un bloc.

Escarpe, *n.f.* Paroi du fossé du côté de la place-forte* qui peut être en terre ou parementée (Cf. parement).

Essentage, *n.m.* Revêtement d'une paroi verticale, réalisé avec un matériau de couverture* : essente*, ardoise*, etc.

Essente, *n.f.* L'essente est un bardeau*, une latte* ou une planche de bois.

Etaiement, *n.m.* Charpente destinée à consolider provisoirement une construction dont la stabilité est menacée.

Etrésillon, *n.m.* Pièce de bois placée verticalement ou obliquement pour stopper la déformation d'une baie*. L'**étrésillonnement** est l'ouvrage en charpente* constitué d'étrésillons.

Exèdre, *n.f.* Dans une église*, l'exèdre est un banc semi-circulaire adossé au mur de l'abside*. Dans un jardin, l'exèdre est une petite construction de forme semi-circulaire.

Extrados, *n.m.* Surface supérieure d'un arc* ou d'une voûte*. *(fig. p. 124)*

F

Fabrique, *n.f.* Petite construction le plus souvent ornementale d'un jardin ou d'un parc* (gloriette, kiosque, etc.). La fabrique ou le **conseil de fabrique** est l'assemblée de clercs et de laïcs chargés de la construction, de l'administration et de l'entretien d'une église* ou de tout autre bâtiment*.

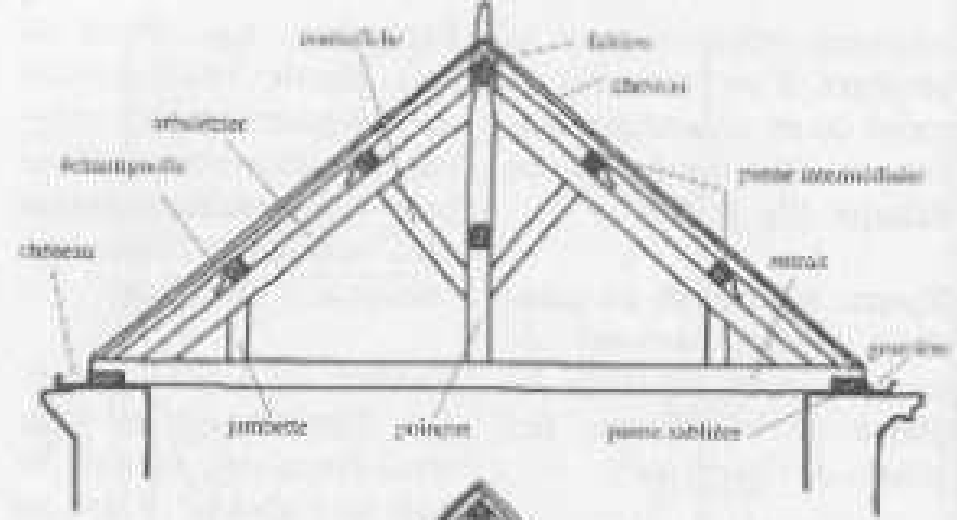

Ferme simple

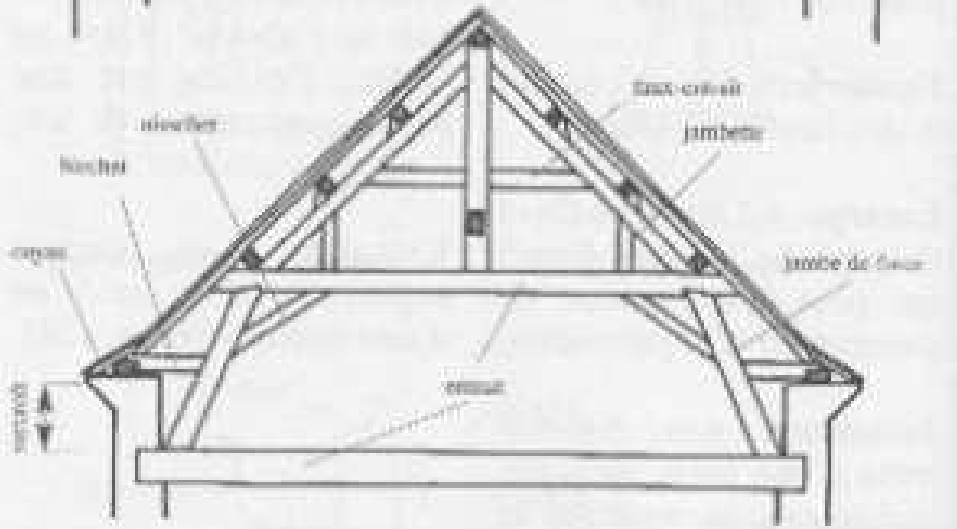

Ferme de comble à surcroît

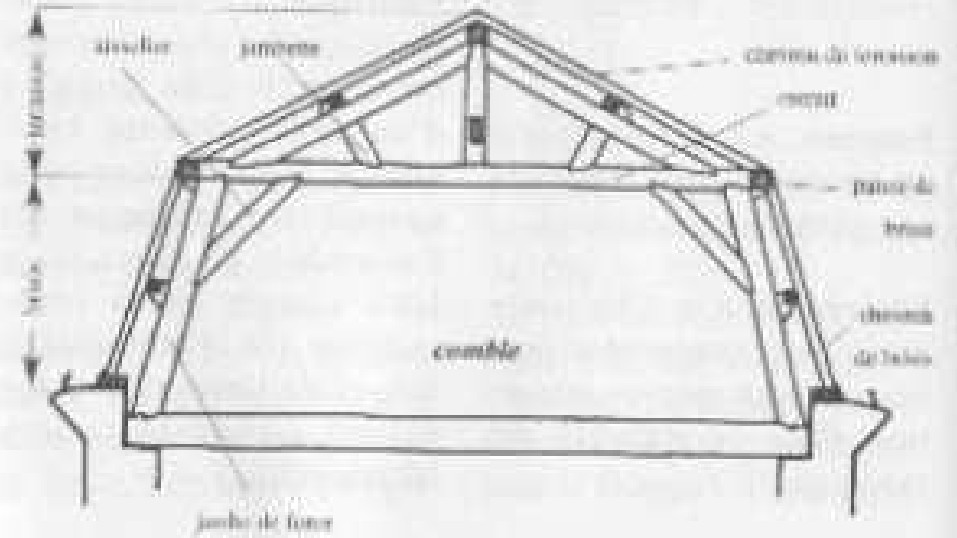

Ferme de toit d'église

Façade, *n.f.* Elévation* extérieure d'un édifice*.

Faîte, *n.m.* Sommet d'une construction.

Faîtage, *n.m.* Dans une charpente*, pièce horizontale placée au sommet de la charpente sous le faîte* du toit, appelée aussi panne* faîtière. *(fig. p. 41)*

Fausse-braie, *n.f.* Cf. Braie.

Faux-entrait, *n.m.* Dans une charpente*, petit entrait* placé généralement au-dessus de l'entrait.

Fenêtre, *n.f.* Baie* non libre, équipée d'une fermeture vitrée. Les **fenêtres-hautes** correspondent aux fenêtres qui éclairent la partie haute des nef* d'église. *(fig. p. 118)*

Ferme, *n.f.* Dans une charpente*, ouvrage triangulaire placé verticalement dans l'axe transversal d'une construction, principalement composé d'un entrait*, de deux arbalétriers* et d'un poinçon*. Contrairement à la charpente à ferme où il y a peu de fermes, la charpente à chevrons-formant-fermes* comporte autant de fermes qu'il y a de chevrons-arbalétriers*.

Feuillard, *n.m.* Dans un vitrail*, fer plat posé sur la barlotière* et contre le panneau. *(fig. p. 120)*

Feuillure, *n.f.* Entaille pratiquée sur le pourtour de l'encadrement d'une baie* pour recevoir la partie fixe, ou **dormant** d'un vantail*. De même, en menuiserie la feuillure est une rainure taillée dans un panneau pour recevoir une autre pièce.

Filet, *n.m.* Moulure* plate en bande, ou méplat, séparant plusieurs moulures.

Flanqué, *adj.* Qualifie un bâtiment* ou un ouvrage dont les côtés sont garnis d'une construction. Ne pas confondre **flanqué de** avec **flanqué par** qui est lié au flanquement*.

Flanquement, *n.m.* En architecture militaire, se dit d'un tir parallèle à la ligne des fortifications*. Un ouvrage est dit **flanqué par** lorsque les ouvrages voisins permettent de le protéger par des tirs de flanquement. Le flanquement peut être assuré verticalement depuis les hourds*, les bretèches*, etc, ou horizontalement par un ouvrage voisin en avancée comme une tour*.

Flèche, *n.f.* En couverture*, ouvrage de forme pyramidale ou conique, placé par exemple au-dessus d'un clocher* ou d'une tour*.

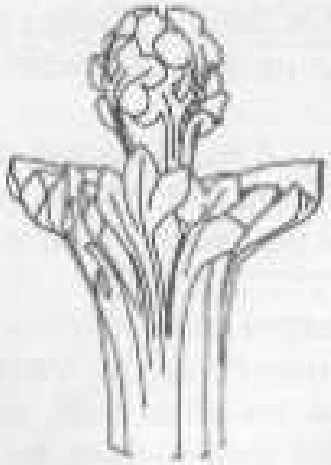

Fleuron

Fleuron, *n.m.* Ornement d'inspiration végétale situé au sommet d'ouvrages pointus, tel que pinacle*, pignon*, dais*, gâble*, etc. *(fig. p. 98)*

Fondations, *n.f.pl.* Parties inférieures enfouies d'une construction destinées à en assurer la stabilité.

Fonts baptismaux, *n.m.pl.* Cuve destinée à l'administration du baptême par aspersion qui a remplacé les baptistères*.

Formeret, *n.m.* Arc engagé dans un mur, positionné à la rencontre du mur avec une voûte* ou d'un quartier* de voûte, à ne pas confondre avec le doubleau* longitudinal qui sépare deux voûtes. *(fig. p. 119)*

Forteresse, *n.f.* Désigne une place-forte* militaire.

Fortification, *n.f.* Ensemble des ouvrages destinés à assurer la défense d'une place-forte*. *(fig. pp. 55 et 63)*

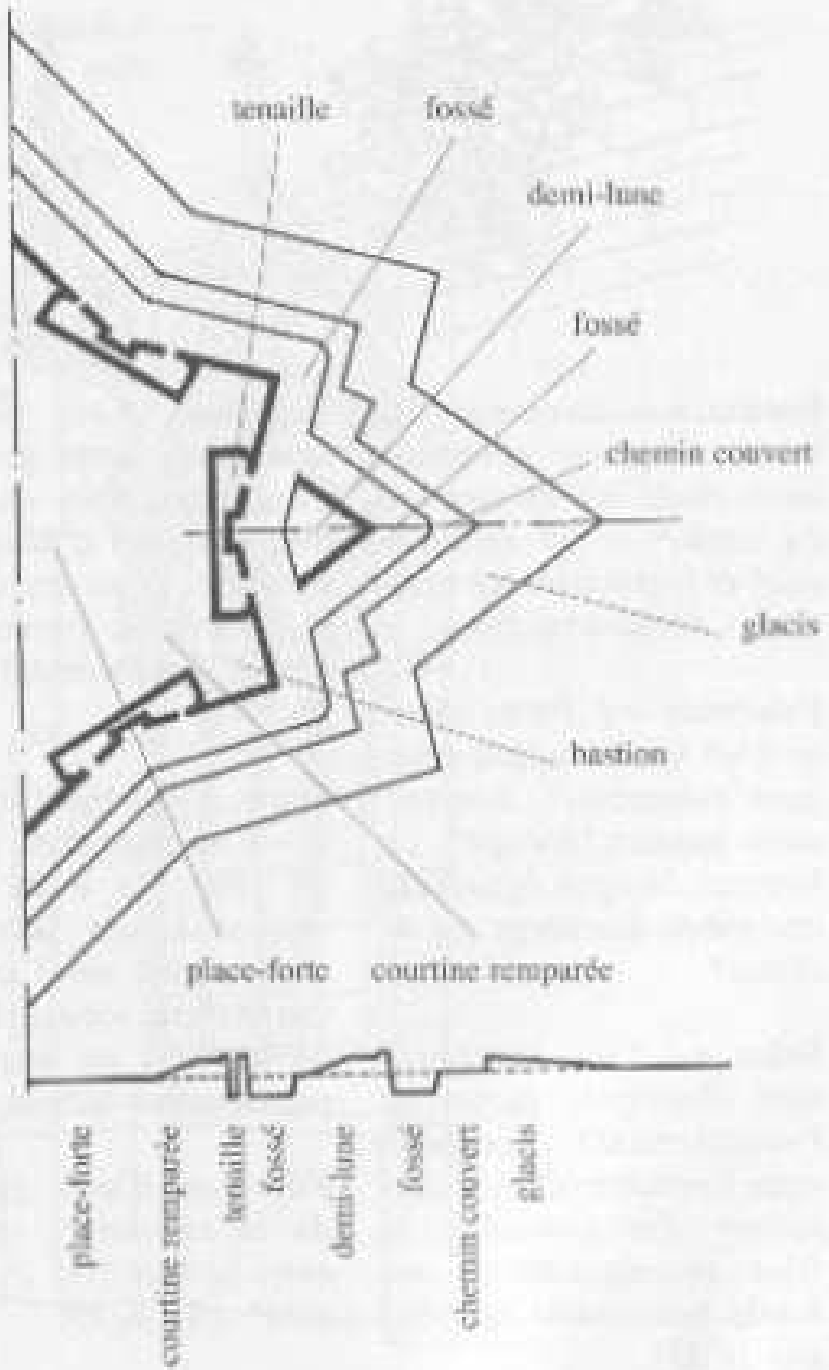

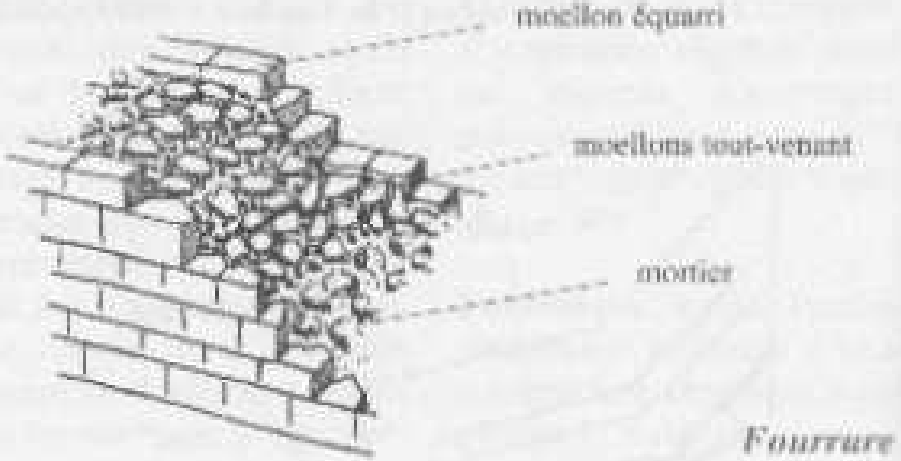

Fourrure

Forum, *n.m.* Dans une ville romaine, place généralement située à l'intersection du cardo* et du decumanus* et regroupant les principaux édifices* publics.

Fourrure, *n.f.* Partie interne d'un mur comprise entre deux parements*, couramment appelée blocage*. La fourrure désigne également une pièce de calage ou de rachat*.

Frise, *n.f.* Dans l'architecture classique, partie de l'entablement* comprise entre l'architrave* et la corniche*. Par extension, la frise est également une bande horizontale décorée. *(fig. p. 57)*

Fronton, *n.m.* Couronnement de forme généralement triangulaire constitué d'un tympan* et d'un cadre mouluré. Dans les ordres* classiques, le fronton surmonte l'entablement*. *(fig. pp. 38 et 57)*

Fruit, *n.m.* Légère inclinaison d'un mur, dont la base est située en avancée par rapport à son faîte*. Le **contre-fruit** est l'inclinaison inverse, lorsque le faîte du mur est en surplomb* par rapport à la base.

Fût, *n.m.* Corps principal de la colonne*, compris entre la base* et le chapiteau*. *(fig. p. 39)*

Gâble

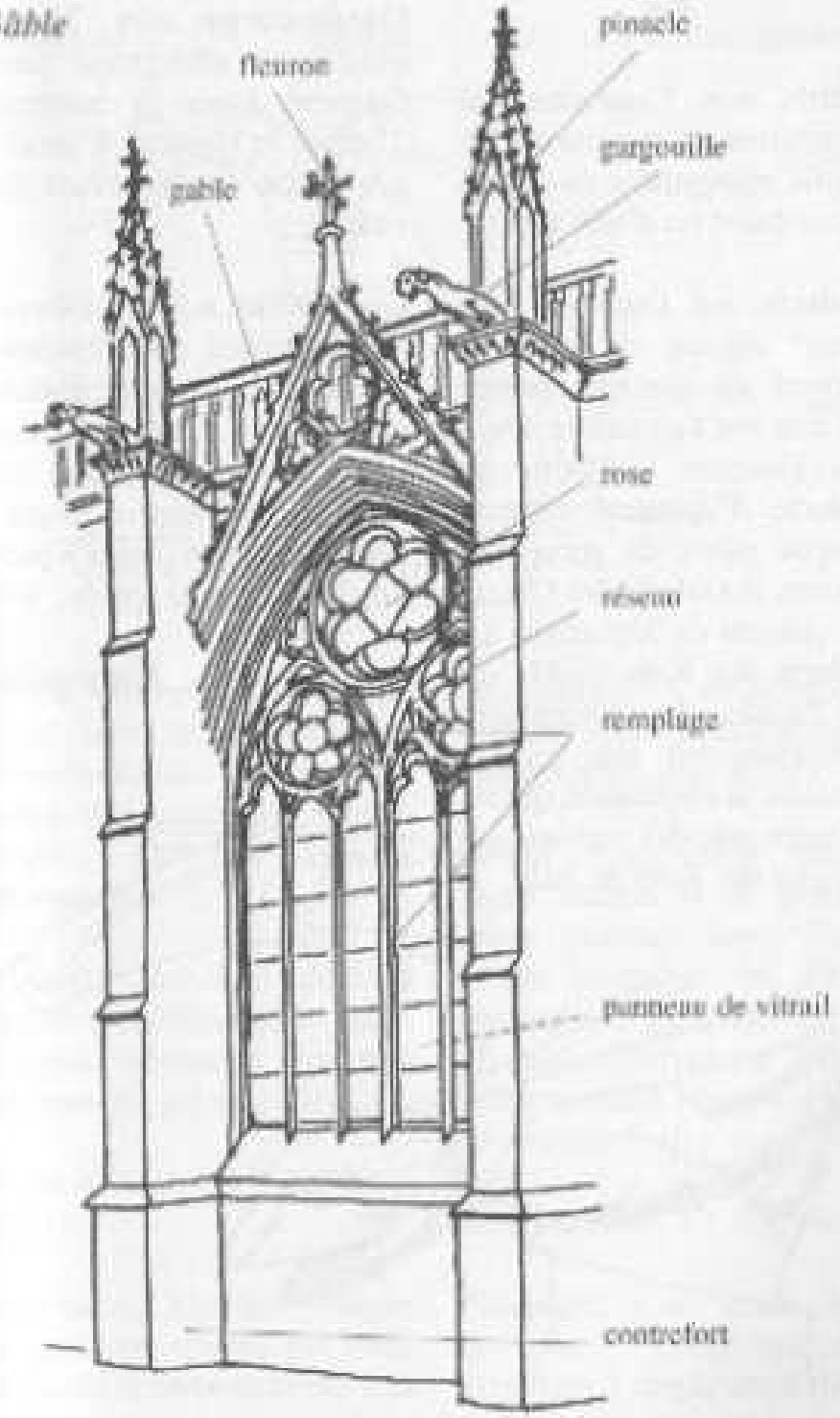

G

Gâble, *n.m.* Couronnement généralement ornemental de forme triangulaire au-dessus d'une baie* ou d'une voûte*.

Galerie, *n.f.* Dans un bâtiment* espace en longueur servant de passage, ouvert ou non sur l'extérieur. Dans l'architecture classique, la **galerie d'apparat** est une longue pièce de reception, comme la Galerie des Glaces au château de Versailles. La **galerie des Rois** visible sur les façades de cathédrales* gothiques est une galerie assurant la circulation qui est décorée par des statues aux effigies des Rois de Juda.

Garde-corps, *n.m.* Terme générique désignant tout élément placé à hauteur d'appui et destiné à protéger d'une chute devant un vide.

Gargouille, *n.f.* En couverture*, orifice en surplomb le plus souvent orné, ménagé dans la corniche pour l'évacuation des eaux de pluie de la toiture. Les gargouilles, très utilisées à partir du XIIIème siècle, ont

Gargouille

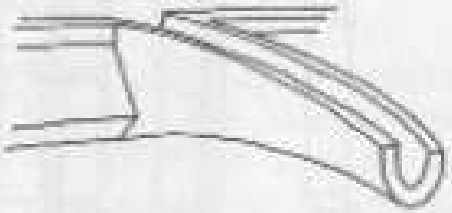

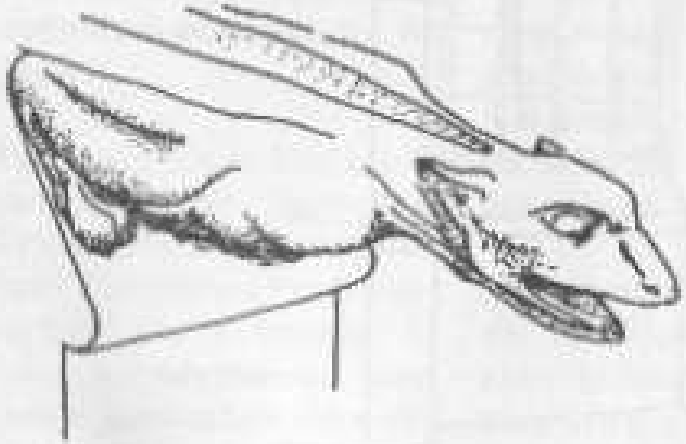

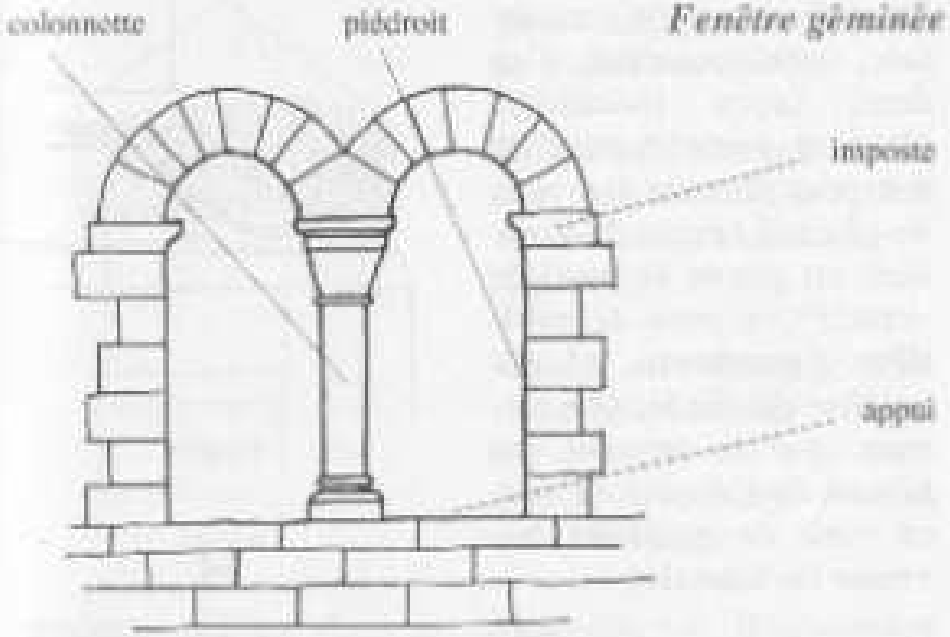

Fenêtre géminée

été le support de l'imagination des sculpteurs qui représentaient le plus souvent des animaux fantastiques ou des figures humaines.

Géminé, *adj.* Se dit de deux baies*, semblables et adjacentes, séparées par une colonnette ou un pilier.

Glacis, *n.m.* Cf. Talus. *(fig. p. 63)*

Gorge, *n.f.* Moulure* creuse à profil curviligne. En fortification la **tour ouverte à la gorge** est une tour demi hors-œuvre* entièrement ouverte vers l'intérieur de la place-forte*. *(fig. p. 82)*

Gond, *n.m.* Pièce métallique munie d'un goujon pour pivoter dans l'œil d'une penture* ou d'une paumelle*. Le gond est le plus souvent fixé sur le dormant ou dans la paroi d'une embrasure*. *(fig. p. 94)*

Goujon, *n.m.* Cf. Agrafe.

Gousset, *n.m.* Dans une charpente*, pièce horizontale liant à angle droit deux autres éléments. *(fig. p. 56)*

Gouttière, *n.f.* En couverture, canal constitué d'un demi tuyau métallique placé en partie basse d'un toit pour évacuer les eaux de pluie. Lorsque la gouttière est placée au bord du versant*, on parle de **gouttière pendante**. Lorsqu'elle est fixée obliquement sur le versant, au niveau de l'égout* de toit, on parle de **gouttière havraise** ou **nantaise**.

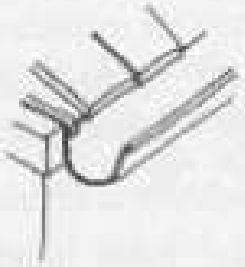

Gouttière

Griffe, *n.f.* Motif décoratif situé au-dessus des angles de la plinthe* de la base* d'une colonne*. Il existe une grande variété de griffes, tels que boutons, ergots, feuillage, etc.

Grume, *n.f.* Pièce de bois, non équarrie, qui comporte encore ou non son écorce.

Guigneau, *n.m.* Cf. linçoir.

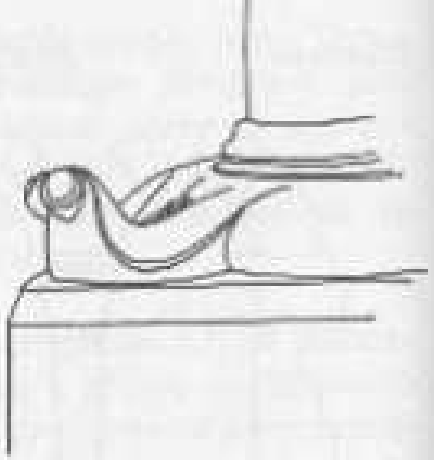

Griffe

H

Harpe, *n.f.* Alternance de grands et de petits blocs de pierres taillées superposés suivant un même axe médian vertical.

Hérisson, *n.m.* En maçonnerie forme constituée de moellons* disposés sur chant. Dans un moulin le hérisson est une roue dentée qui transmet le mouvement à la meule.

Herse, *n.f.* Grille verticale placée devant la porte* d'une place-forte*. Cette grille en bois ou en métal est abaissée par un treuil de levage en coulissant dans des rainures

Hourd

verticales taillées dans la maçonnerie. La **chambre de herse** est l'espace situé au-dessus de la porte dans lequel étaient installés les engins de levage de la herse.

Hors-œuvre, *loc.* Construction détachée d'un bâtiment* auquel elle est reliée au moins par un côté.

Hotte, *n.f.* Dans une cheminée, volume saillant situé au-dessus du manteau*. *(fig. p. 79)*

Hourd, *n.m.* Sorte de galerie* réalisée en bois et disposée en surplomb*, au sommet d'un ouvrage fortifié, vers l'extérieur.

Hourdis, *n.m.* Remplissage en moellons*, en briques*, torchis*, ou plâtre* des espaces compris entre les pièces d'un pan-de-bois* ou les solives* d'un plancher*. Les hourdis en torchis sont constitués soit de torchis projeté sur un

pilette en briques

Hypocauste

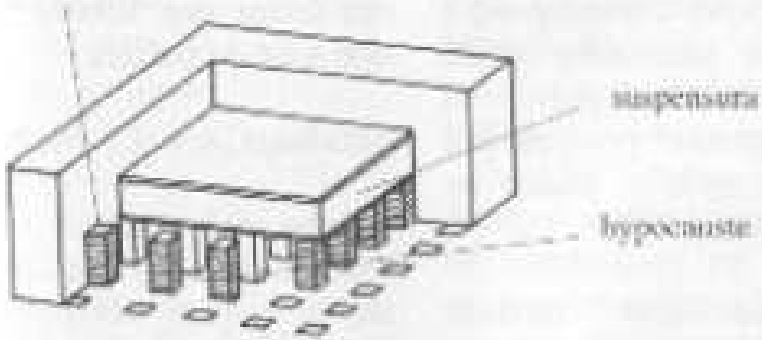

treillage, soit de palissons*. *(fig. p. 90)*

Hypocauste, *n.m.* Système de chauffage d'origine grecque et très employé dans l'architecture romaine, aménagé sous le sol, ou suspensura*, d'une pièce. *(fig. p. 69)*

I

Imposte, *n.f.* Mouluration* saillante située au-dessus d'un pilier* ou d'un piédroit* et en dessous de la naissance* d'un arc*. Dans une baie*, la **traverse d'imposte** est une pièce de bois horizontale située à la hauteur de l'imposte et supportant une partie supérieure vitrée ou pleine. Par extension, l'imposte correspond à la partie supérieure située au-dessus d'une porte* ou d'une croisée* pouvant être fixe ou mobile, pleine ou vitrée. *(fig. p. 100)*

Intrados, *n.m.* Surface inférieure d'un arc* ou d'une voûte*. *(fig. p. 124)*

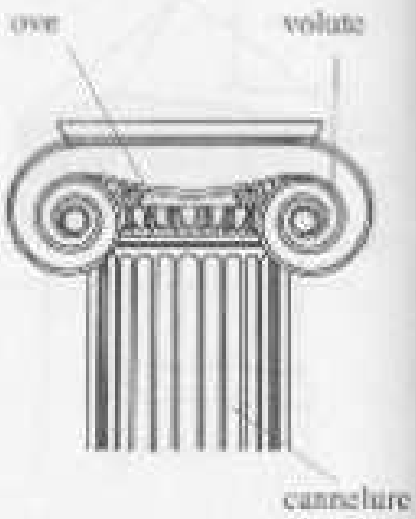

Chapiteau ionique

Ionique, *n.m.* Cf. Ordre.

J

Jalousie, *n.f.* Store à lamelles orientables pour occulter une fenêtre*. Elle correspond parfois à une grille en bois ou en métal qui ferme une tribune* ou une loge de théâtre.

Jambage, *n.m.* Cf. Piédroit.

Jambe, *n.f.* Chaîne* verticale composée de blocs taillés le plus souvent disposés en harpe et située sous la retombée d'une poutre ou d'un arc*. Dans une charpente*, la **jambe de force** est une variété d'arbalétrier* utilisé dans les fermes* de toit* brisé et de comble à surcroît*. *(fig. pp. 29 et 60)*

Jambette, *n.f.* Dans une charpente*, petite pièce verticale liant l'arbalétrier* et l'entrait* d'une ferme*. *(fig. p. 60)*

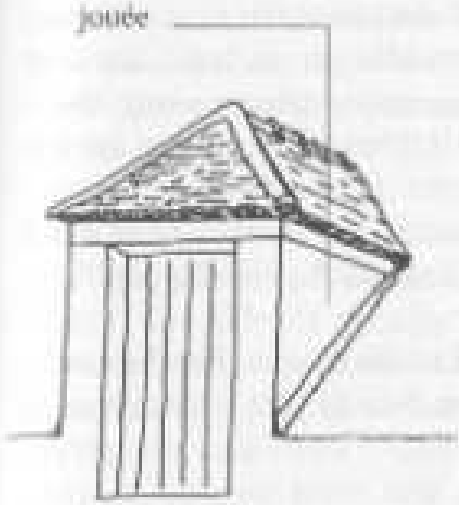

Jouée

Joint, *n.m.* Espace entre deux éléments de parement* ou de pavement* comblé avec un mortier*. Les **joints montants** sont les joints verticaux et les **joints de lit*** les joints horizontaux. Suivant leurs aspects on distingue plusieurs types de joints : **joint plein**, **joint creux**, **joint saillant**. Le **joint tiré au fer**, ou **tiré à la pointe** comporte une incision rectiligne tracé avec la pointe de l'outil, procédé très utilisé dans l'architecture romaine et gallo-romaine. Le **joint rubanné** est légèrement saillant et parfaitement calibré à l'image d'un petit ruban ou réglet*. *(fig. p. 8)*

Jouée, *n.f.* Face latérale d'une lucarne*. La jouée peut être en maçonnerie ou bien revêtue d'un matériau de couverture*, dans ce cas elle est appelée jouée essentée*. La jouée désigne également les côtés du manteau* d'une cheminée. *(fig. p. 79)*

Jour, *n.m.* Petite ouverture ne comportant en général aucune menuiserie et ayant un rôle de ventilation et d'éclairage.

Jubé, *n.m.* Clôture monumentale séparant le chœur* de la nef*, construite en bois ou en pierre comme le jubé de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris.

L

Labyrinthe, *n.m.* Pavement* comportant un dessin géométrique en forme de labyrinthe, réalisé avec des éléments de couleurs différentes. Ces motifs sont de tailles variées, le labyrinthe de la cathédrale de Chartres occupe par exemple toute la largeur du vaisseau* central de la nef*. Les fidèles le parcouraient à genoux en signe de pénitence. Dans un jardin, le labyrinthe est constitué le plus souvent de haies taillées.

Lambourde, *n.f.* Pièce de bois fixée le long de la poutre d'un plancher* sur laquelle reposent les extrémités des solives*. On appelle également lambourdes les petites pièces de bois sur lesquelles sont fixées les lames* d'un parquet*.

Lambrequin, *n.m.* Plaque en tôle ou en bois, souvent ajourée, placée soit dans l'embrasure* d'une ouverture pour masquer le rouleau d'un store, soit au bord d'un toit*, sous l'égout*.

Lambris, *n.m.* Revêtement* en bois le plus souvent peint appliqué sur une paroi intérieure ou sur un couvrement* (charpente lambrissée, plafond). Les églises de Bretagne comportent encore beaucoup de charpentes lambrissées peintes.

Lanterneau

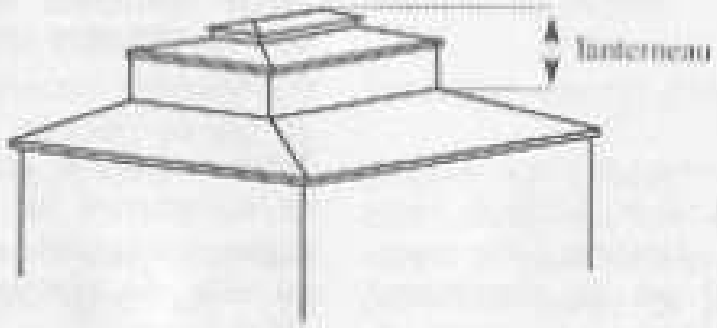

Lame, *n.f.* Mince planche de bois constituant un parquet*.

Lancette, *n.f.* Un arc* en lancette est une variété d'arc brisé, plus étroit qu'un arc en tiers-point. Une lancette est également une fenêtre couverte par un arc en lancette. *(fig. p. 10)*

Lanterne, *n.f.* Petite construction placée au sommet d'une tourelle d'escalier, comme au château de Chambord. Une **tour-lanterne** est une tour* dans œuvre* conçue pour éclairer une partie de l'édifice*. Dans une église*, cette tour est le plus souvent à la croisée du transept*. La **lanterne des morts** est une petite tourelle creuse placée sur un socle*, installée dans un cimetière. La lumière qu'elle diffusait la nuit servait à diriger les pèlerins et éloigner les esprits qui hantaient les lieux.

Lanterneau, *n.m.* Petite construction aux proportions massées éclairant et ventilant un comble* ou l'espace compris sous la charpente*. *(fig. p. 72)*

Lanternon, *n.m.* Petite construction élancée en forme de lanterne*, installée au sommet d'un toit et percée de fenêtres. Une coupole* est souvent éclairée par un lanternon aménagé au sommet du dôme*.

Larmier, *n.m.* Elément horizontal et en saillie d'un mur. Sa surface inférieure

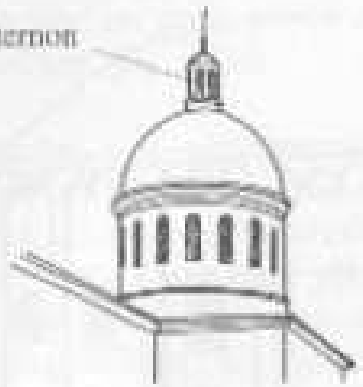

Dôme

est inclinée ou comporte un canal* de manière à rejeter en avant les eaux de pluie. Lorsqu'il est compris dans un entablement*, le larmier correspond seulement au soffite* de la partie en surplomb*. *(fig. p. 57)*

Latrine, *n.f.* Lieux d'aisance, correspondant à des petites constructions en surplomb* sur l'extérieur d'un bâtiment*, soit à de petites pièces fermées et raccordées à une fosse par l'intermédiaire de conduits.

Latte, *n.f.* Planchette de bois refendue de faible largeur utilisée à l'intérieur ou à l'extérieur comme support de plâtre* ou d'enduit*. Un ensemble de lattes assemblées jointivement ou espacées est un **lattis**.

Lauze, *n.f.* Pierre schisteuse ou calcaire débitée en plaque et utilisée comme matériaux de couverture* ou en pavement*.

Lésène, *n.f.* Sur une élévation extérieure, bandes verticales répétées, de faible saillie et reliées entre elles au sommet par de petites

Lésènes ou bandes lombardes

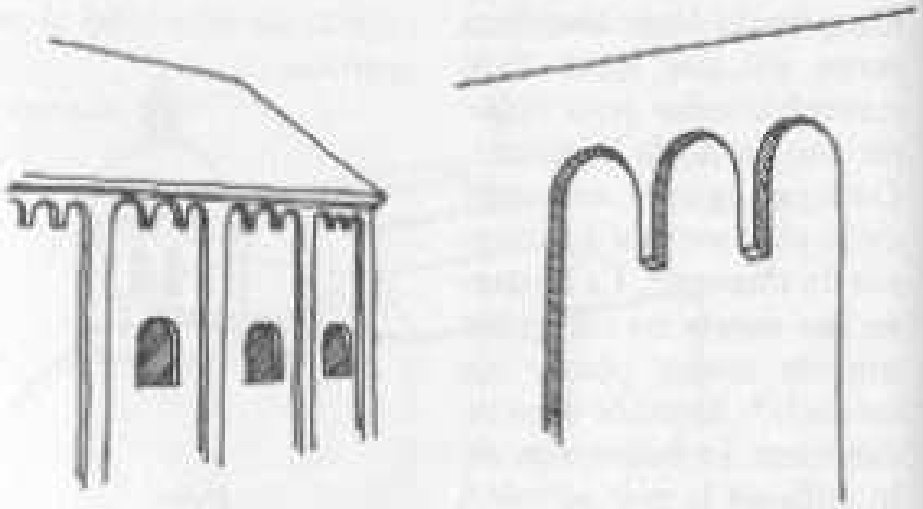

arcatures* formant une frise* continue. Dénommées aussi **bandes lombardes**, les lésènes sont des éléments ornementaux qui jouent également un rôle raidisseur, très utilisés dans l'architecture romane du sud de la France et en Italie.

Liant, *n.m.* Matière qui assure la liaison entre chaque composant du mortier* : la chaux*, le plâtre*, le ciment, les argiles sont des liants.

Libage, *n.m.* Gros moellons* grossièrement équarris*, employés en fondations* ou en blocage*.

Lice, *n.f.* Dans une fortification*, zone délimitée par le tracé d'une enceinte* et une braie* ou comprise entre l'enceinte et le fossé. *(fig. pp. 25 et 55)*

Lien, *n.m.* Dans une charpente*, pièce oblique placée entre deux éléments pour assurer une triangulation. L'aisselier* et le gousset* sont des liens.

Lierne, *n.f.* Nervure* d'une voûte* qui relie la clef* principale aux clefs des doubleaux*, des formerets* ou des tiercerons*. *(fig. pp. 122 et 123)*

Limon, *n.m.* Partie rampante* de l'escalier en bois ou en pierre supportant les extrémités des marches, du côté opposé au mur. *(fig. p. 106)*

Linçoir, *n.m.* Dans une charpente*, pièce horizontale reliant perpendiculairement deux chevrons*, deux arbalétriers* ou deux solives* constituant la trémie* pour le passage d'un escalier, d'un conduit ou d'une ouverture. Dans une charpente de toit, cette pièce est également appelée **guigneau**. Dans un plancher, on parle plutôt de **chevêtre**. *(fig. p. 99)*

Linteau, *n.m.* Couvrement* d'une baie* en bois, pierre ou métal. Le linteau est généralement formé d'une seule pièce et peut être doublé par un **arrière-linteau**. Un linteau clavé est une plate-bande*. *(fig. pp. 71 et 100)*

Listel, *n.m.* Moulure* plate séparant deux moulures creuses ou pleines. *(fig. p. 83)*

Lit, *n.m.* Le joint de lit est celui qui sépare deux assises* de pierres dans un parement*. On distingue le **lit de pose** qui correspond à la surface inférieure des pierres, et le **lit d'attente** qui est la surface supérieure. *(fig. pp. 8 et 9)*

Loggia, *n.f.* Pièce à l'étage d'un bâtiment*, entièrement ouverte sur l'extérieur et sans menuiserie.

Louve, *n.f.* Pièces métalliques en forme de queue* d'aronde maintenues en force par un goujon* et reliées à un anneau pour le levage de blocs de pierre durant l'antiquité. Les **trous de louve** correspondent aux cavités dans lesquelles était coincées ces pièces. *(fig. p. 6)*

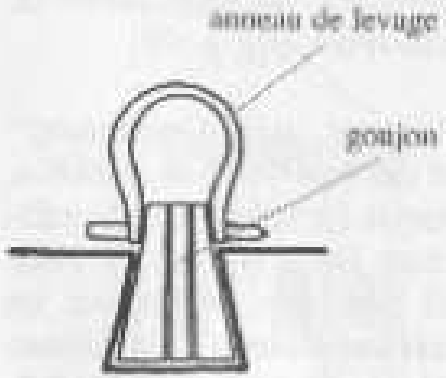

Louve

Lucarne, *n.f.* Baie aménagée dans un toit pour éclairer ou accéder à un comble. Il existe une grande variété de lucarnes dont les lucarnes à fronton, à croupe ou engagée. *(fig. p. 77)*

M

Mâchicoulis, *n.m.* Ouvrage en pierre placé le plus souvent au sommet des murs d'une fortification* pour en assurer le flanquement* vertical. Il est constitué d'un parapet* en léger surplomb, d'un sol percé et repose sur des corbeaux*. La tradition populaire veut que l'on y jetait de l'eau, de l'huile ou de la poix bouillantes sur l'assaillant, alors que c'était plus vraisemblablement de simples projectiles en pierres qui devaient être utilisés. *(fig. p. 78)*

lucarne rentrante

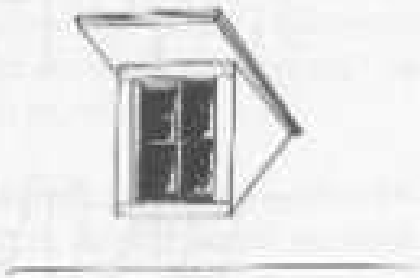
lucarne retroussée ou chien-assis

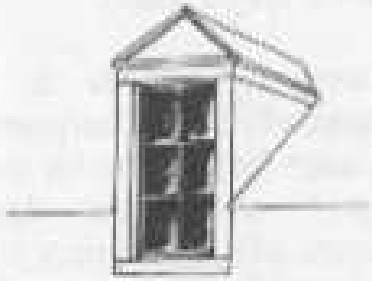
lucarne engagée ou passante à fronton

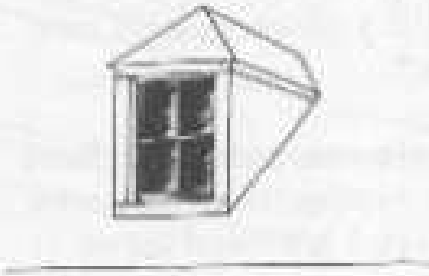
lucarne à croupe

œil-de-bœuf

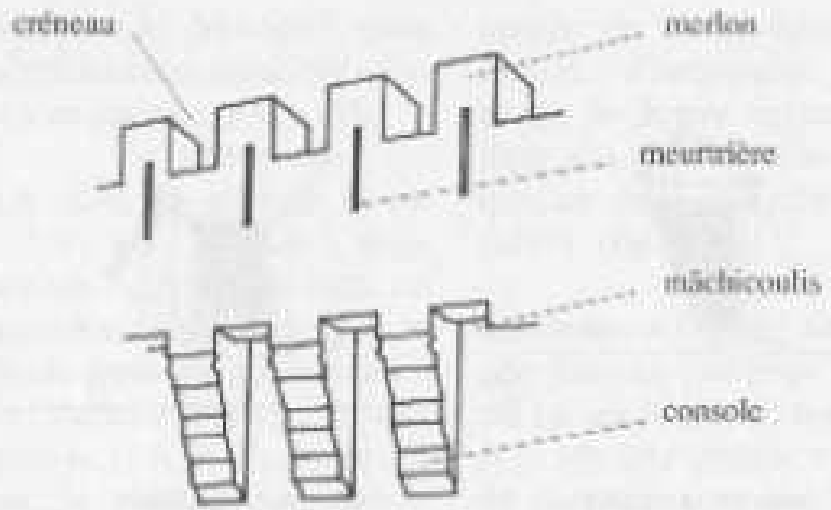

Mâchicoulis

Maçonnerie, *n.f.* Toute construction comportant des pierres ou des briques*, qu'il y ait ou non du mortier*.

Main-courante, *n.f.* Dans un escalier, barre rampante située à hauteur d'appui.

Maître-autel, *n.m.* Autel principal situé dans le sanctuaire* lorsque l'église* en comporte d'autres, dénommés autels secondaires.

Maître d'œuvre, *n.m.* Nom donné au concepteur d'un ouvrage, à celui qui en dirige la réalisation. L'architecte est un maître d'œuvre.

Maître d'ouvrage, *n.m.* Nom donné au commanditaire d'un ouvrage.

Mansart, comble à la Mansart, *n.m.* Charpente* de toit* brisé, dont les versants* comportent deux pentes très différentes : le terrasson* et le brisis*. La dénomination mansart ou mansarde, provient du nom de l'architecte François Mansart (1598-1666), à qui est attribuée la paternité de ce type de charpente. La **mansarde** désigne également la pièce aménagée dans un comble brisé et la lucarne* qui éclaire ce comble. *(fig. pp. 60 et 115)*

Manteau, *n.m.* Partie basse de la cheminée encadrant le foyer, constituée des piédroits* et du linteau*. Le manteau est surmonté de la hotte*. *(fig. p. 79)*

Marque, *n.f.* Signe ou repère gravé sur le matériau de construction (pierre ou bois), pour identifier l'ouvrier, son atelier ou pour faciliter l'assemblage des éléments, notamment en charpente* ou en menuiserie.

Massif, *n.m.* Le massif antérieur, appelé aussi occiden-

Cheminée

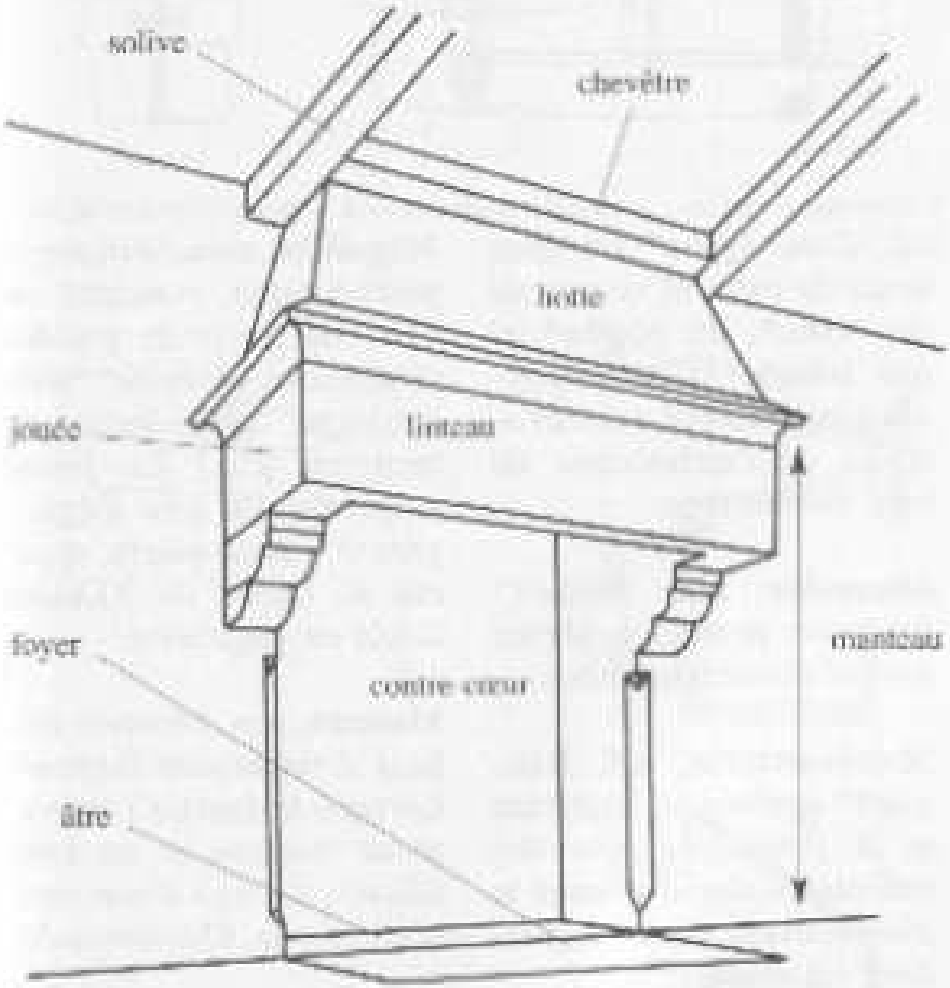

Fenêtre à meneau

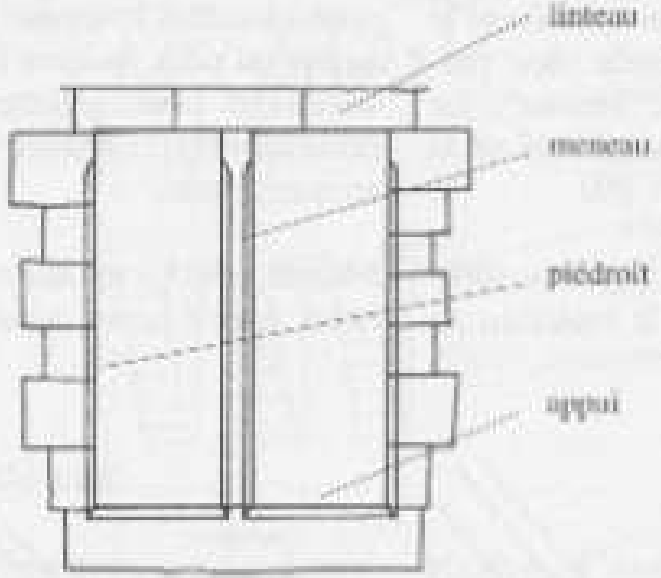

tal, d'une église* est situé avant la nef* et comprend des tours*, un porche* et une tribune*. Ces dispositions sont surtout caractéristiques de l'architecture du haut Moyen-Age.

Mausolée, *n.m.* Edifice* funéraire destiné à abriter une ou plusieurs tombes.

Manécanterie, *n.f.* Bâtiment* attribué au logement et à l'enseignement des enfants du chœur et situé le plus souvent dans le quartier* cathédral.

Mégalithe, *n.m.* Monument préhistorique, constitué de blocs de pierre de grandes dimensions (dolmen*, allée couverte, alignement de menhirs, etc.) Le terme mégalithe, du grec mégas : gros et lithos : pierre, apparaît au milieu du XIXème siècle en Angleterre.

Meneau, *n.m.* Montant vertical divisant une fenêtre*. Lorsque la fenêtre comporte un meneau et un croisillon*, il s'agit d'une croisée*. *(fig. p. 45)*

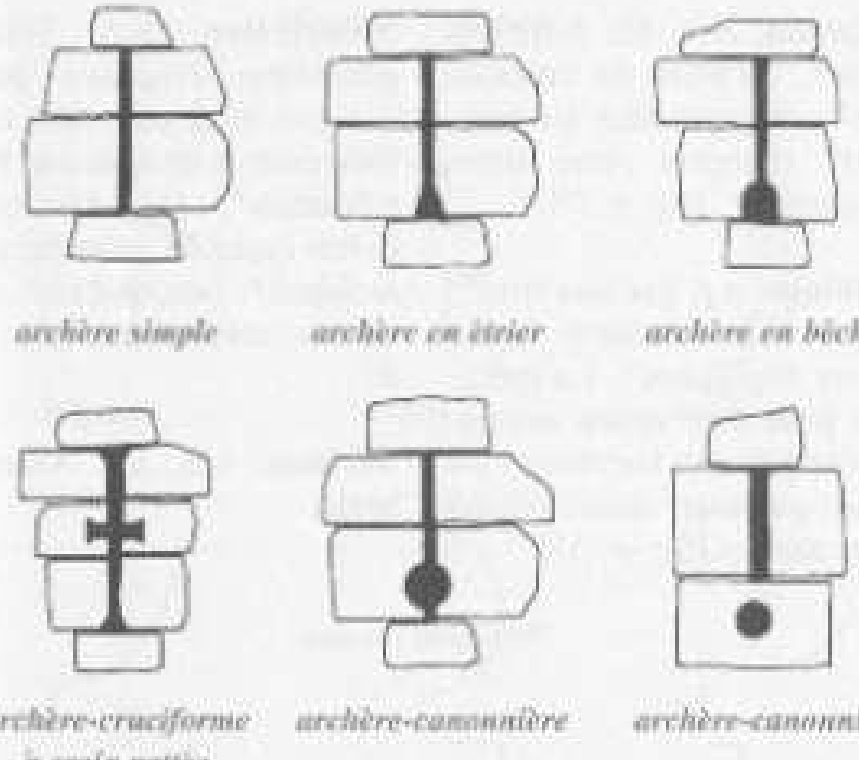

Meurtrières

Merlon, *n.m.* En fortification*, élément du crénelage* correspondant au parapet* compris entre deux créneaux*. *(fig. p. 78)*

Métope, *n.f.* Sur une frise*, intervalle compris entre deux triglyphes*. La métope peut être ornée notamment par des bucrânes* ou des **patères**, motif floral circulaire. *(fig. p. 57)*

Meurtrière, *n.f.* Terme générique employé pour désigner toute ouverture réalisée pour le tir dans une fortification*. On distingue divers types de meurtrières : archères*, canonnières*, archères-canonnières. *(fig. p. 81)*

Mi-bois, *n.m.* Cf. Assemblage.

Moulures creuses

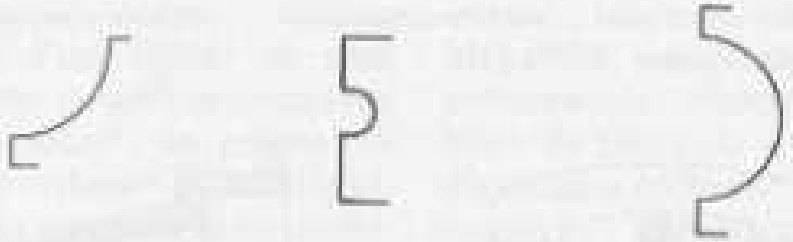

cavet *canal* *gorge*

Corps de moulure

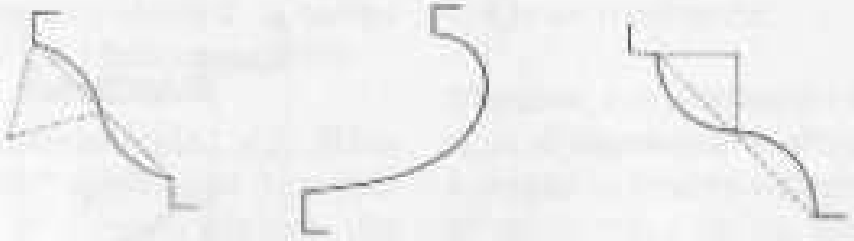

doucine *scotie* *talon*

Moulures pleines

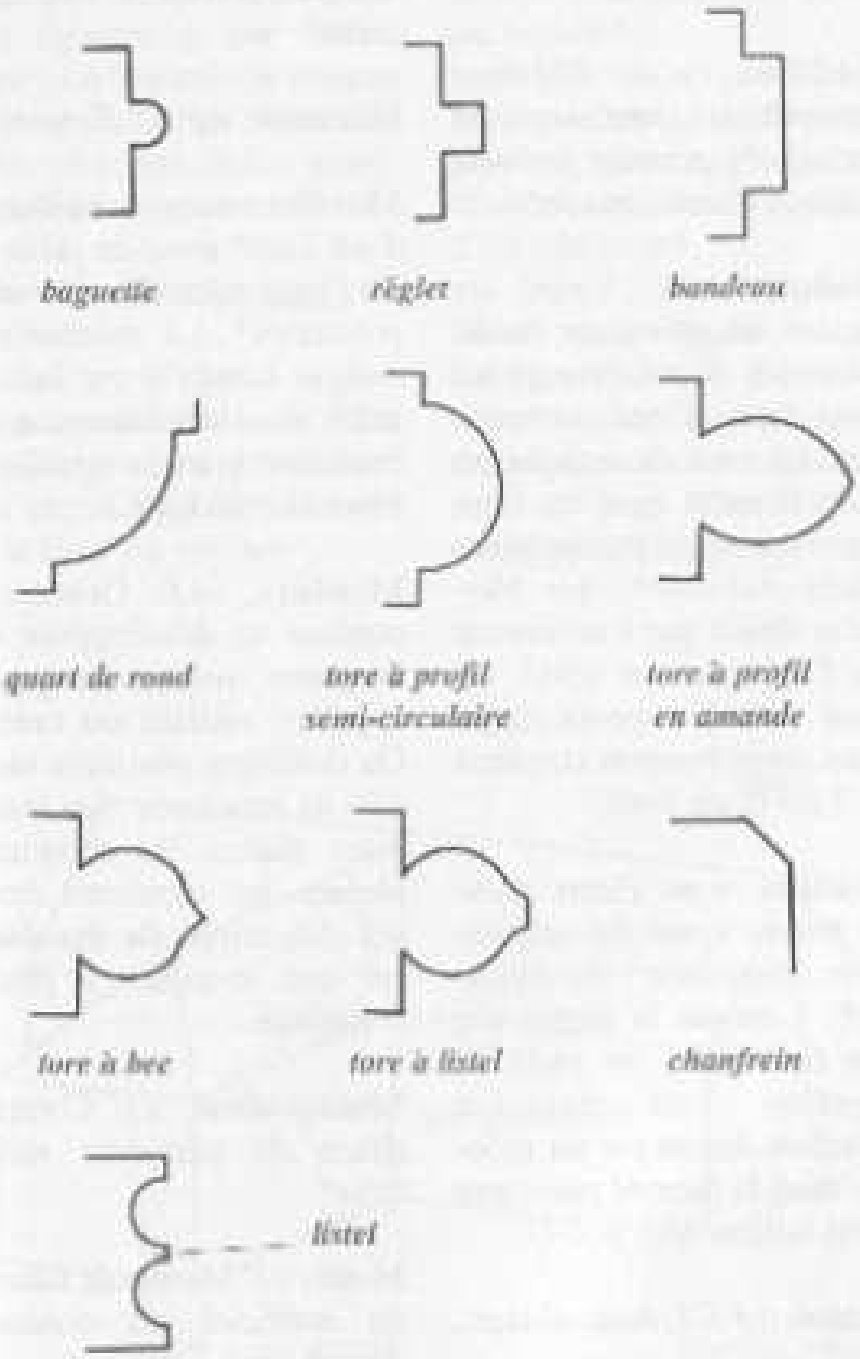

Modénature, *n.f.* Résultat de l'association de plusieurs moulures*.

Modillon, *n.m.* Elément ornemental situé sous la corniche*, prenant souvent l'aspect d'une console*.

Module, *n.m.* Unité de mesure adoptée pour déterminer les dimensions et les proportions d'une construction. Le module antique est généralement égal au demi diamètre de la partie basse d'une colonne*. Le Modulor établi par l'architecte Le Corbusier en 1943 est basé sur les proportions d'un corps humain standard de 1,83 m de haut.

Moellon, *n.m.* Pierre mise en œuvre ayant été simplement ébousinée* ou équarrie*. Lorsque la pierre n'a pas été taillée, on parle de moellon tout-venant. Un moellon dressé est un moellon dont la face de parement a été taillée. *(fig. p. 64)*

Moise, *n.f.* Cf. Assemblage.

Monastère, *n.m.* Bâtiments* où vit une communauté de moines ou de moniales.

Mortaise, *n.f.* Cf. Tenon.

Mortier, *n.m.* Mélange d'un liant* avec du sable et de l'eau, pour lier des maçonneries*. Le mortier est maigre lorsqu'il est faiblement dosé en liant, ou au contraire gras lorsqu'il est très riche en liant.

Moulure, *n.f.* Ornement continu se développant en longueur, suivant un profil régulier, saillant ou creux. On distingue plusieurs variétés de moulures : les moulures plates, les moulures pleines, les moulures creuses. Un **corps de moulure** est une moulure à profil complexe.

Mouluration, *n.f.* Composition de plusieurs moulures*.

Motte, *n.f.* Monticule naturel ou artificiel au sommet duquel était aménagée une tour* au Moyen-Age. La motte était généralement protégée par un fossé qui entourait également une basse-cour*. La broderie de Bayeux dite de la Reine Mathilde offre plusieurs belles représentations de mottes.

Mur-de-refend, *n.m.* Cf. Refend.

Mur goutterau, *n.m.* Mur extérieur d'un bâtiment* qui reçoit l'égout* de toit* et la base du versant*.

Mur-pignon, *n.m.* Mur extérieur d'un bâtiment comportant en partie haute un pignon*.

Mur porteur, *n.m.* Support vertical, plus large qu'une cloison, assurant la stabilité d'un bâtiment*.

Mur sous-appui, *n.m.* Lorsque l'allège* d'une fenêtre* s'inscrit totalement dans l'épaisseur de l'embrasure, on parle alors de mur sous-appui. *(fig. p. 51)*

Mur goutterau

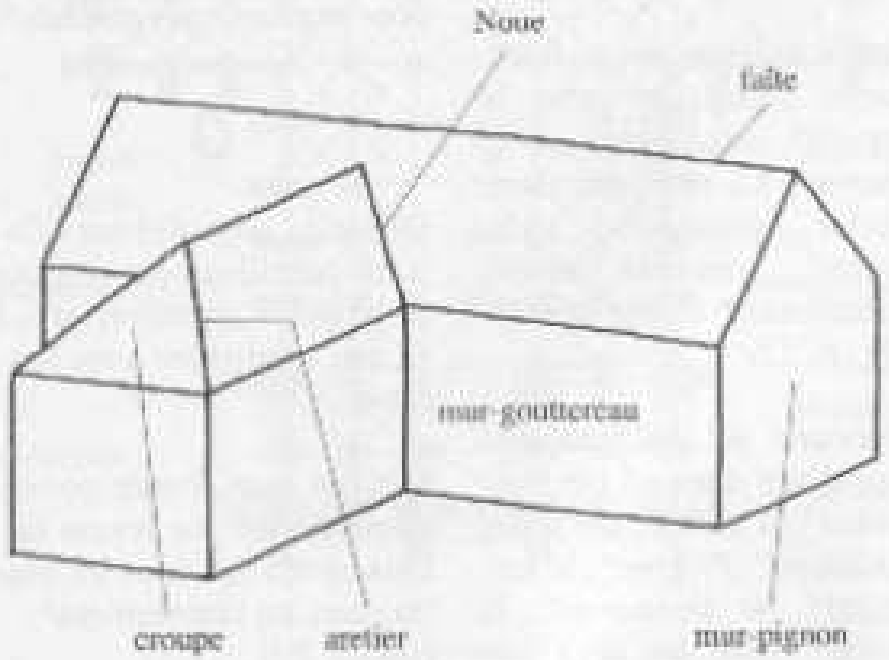

N

Naissance, *n.f.* Point de départ de la courbure d'un arc* ou d'une voûte*. *(fig. pp. 122 et 123)*

Naos, *n.m.* Pièce principale du temple grec, précédée par un pronaos*, fermée par des murs aveugles. Cette pièce est dénommée cella* dans les temples romains.

Narthex, *n.m.* Vestibule* ou porche* à l'entrée principale d'une église*. *(fig. p. 87)*

Nef, *n.f.* Dans une église*, partie comprise entre le massif* occidental et le chœur*. La nef peut comporter plusieurs vaisseaux* : vaisseau central, collatéraux* et bas-côtés*. *(fig. p. 12)*

Nervure, *n.f.* Arc* ou portion d'arc disposé sur l'intrados* d'une voûte*. Le doubleau*, l'ogive*, le formeret*, le tierceron*, la liernc* sont des arcs formant les nervures d'une voûte. *(fig. p. 104 et 123)*

Noue, *n.f.* En couverture*, la noue est l'arête rentrante formée par la rencontre de deux versants* de couverture. Dans une charpente*, la noue est la pièce oblique à l'intersection de deux combles*.

Noyau, *n.m.* En général, partie centrale et verticale d'un escalier en vis sur laquelle portent les marches.

Nu, *n.m.* Surface plane du mur servant de référence pour exprimer ses ressauts*.

O

Oblong, *adj.* Espace disposé parallèlement à l'axe principal d'un bâtiment*, à ne pas confondre avec barlong*.

Oculus, *n.m.* Petite ouverture ou jour* de forme circulaire réalisé dans un mur ou dans un couvrement*. *(fig. p. 89)*

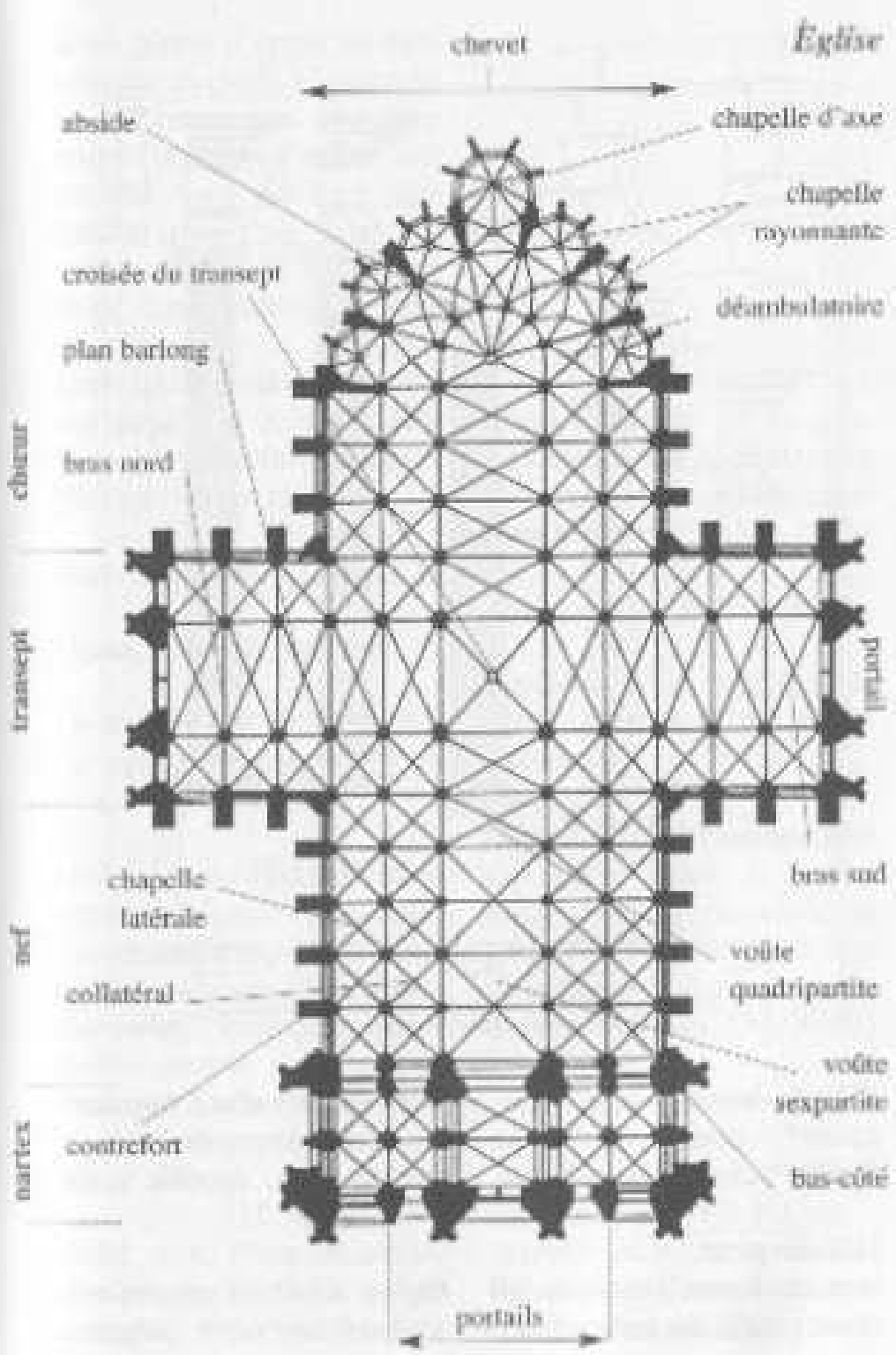

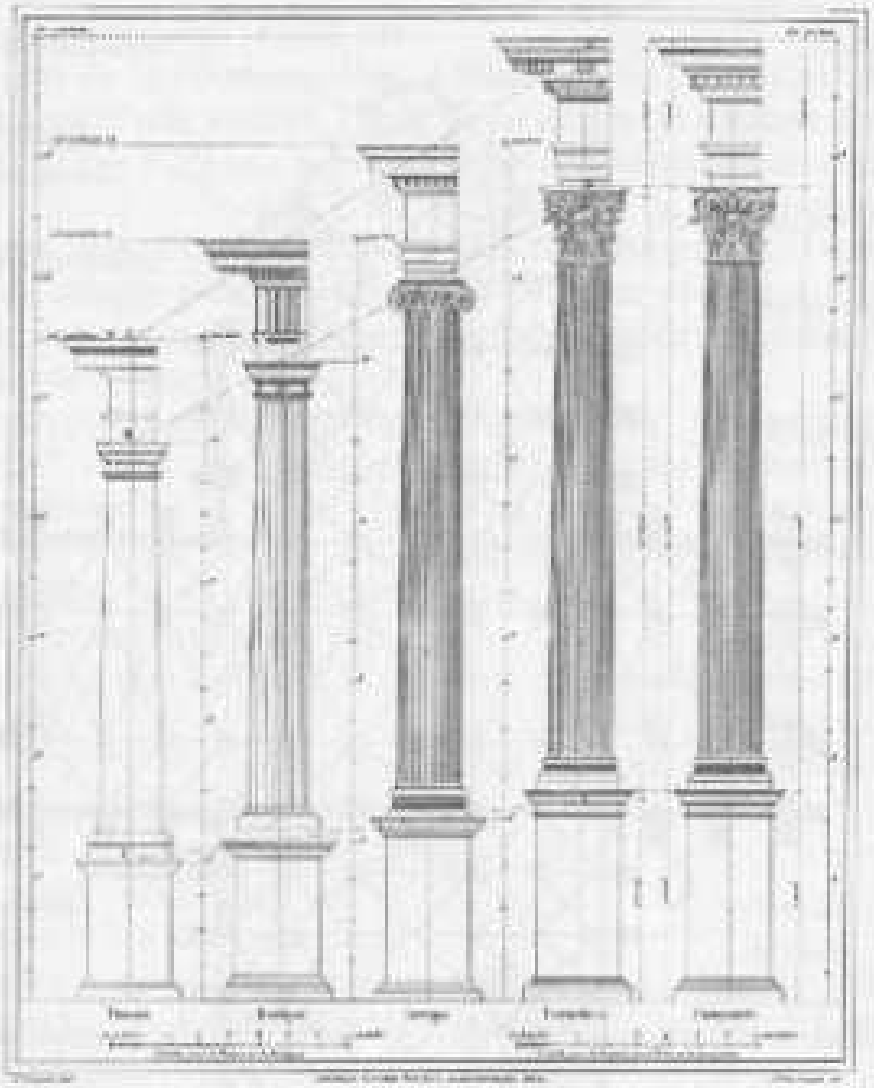

Œil-de-bœuf, *n.m.* Lucarne* comportant une fenêtre* circulaire ou ovale.

Œil-de-pont, *n.m.* Ouverture de forme circulaire ou ovale placée au-dessus d'une pile* de pont afin d'augmenter l'écoulement de l'eau en cas de crue, appelée aussi **ouïe**. *(fig. p. 21)*

Ogive, *n.f.* Dans une voûte*, arc* en nervure* joignant deux points d'appui en passant par la clef*. L'ogive ne se rencontre que dans une voûte : la **voûte d'ogive**, elle ne doit donc pas être confondue avec l'arc brisé. La voûte d'ogive connaît un essor sans précédent avec l'architecture gothique, alors qu'elle était déjà connue depuis le XIème siècle dans l'architecture romane. *(fig. pp. 118 et 119)*

Ope, *n.f. ou m.* Cf. Boulin.

Opus, *n.m.* Cf. Appareil.

Oratoire, *n.m.* Petite pièce ou petit bâtiment* où l'on se retire pour la prière.

Ordre, *n.m.* Dans l'architecture antique et classique, système de proportion associé à des formes décoratives distinctes. Les principaux ordres sont le dorique*, le ionique*, le corinthien, puis le composite et le toscan*. *(fig. p. 88)*

Oriel, *n.m.* Petite construction placée à l'angle ou en avancée d'un bâtiment*,

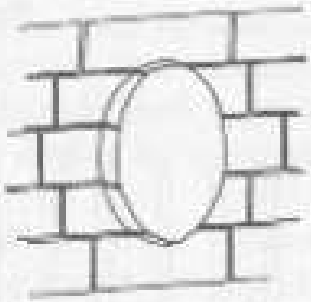

Oculus

développée sur un ou plusieurs étages et généralement en surplomb,* appelée aussi **bow-window**. *(fig. p. 107)*

Ouïe, *n.f.* Cf. Œil-de-pont.

Outeau, *n.m.* Variété de petite lucarne à face triangulaire.

Ove, *n.m.* Motif ornemental en relief, ayant la forme d'un œuf, agrémentant le plus souvent l'échine* des chapiteaux* dans les ordres* classiques. *(fig. p. 70)*

P

Palafitte, *n.m.* Cf. Pilotis.

Palais, *n.m.* Demeure* vaste et riche d'un roi, d'un prince

Pan de bois

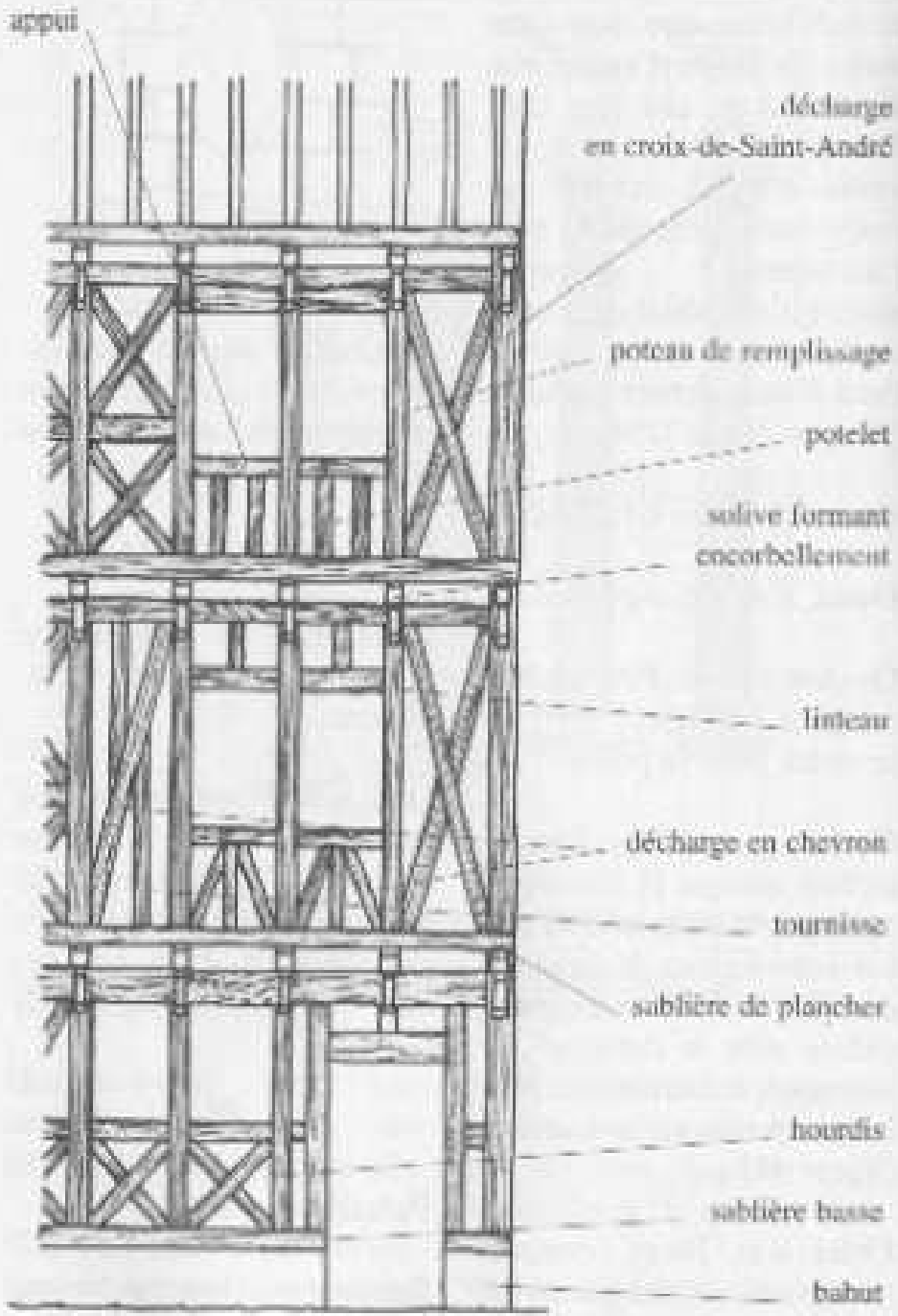

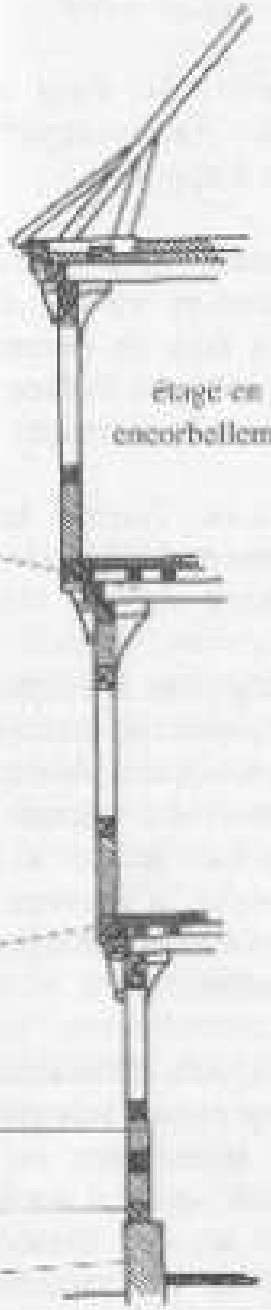

ou de tout personnage important. Par extension le palais de justice est le lieu où siègent les tribunaux.

Palier, *n.m.* Plateforme desservant un niveau* et située entre deux volées d'un escalier, à ne pas confondre avec le repos*. *(fig. p. 106)*

Palisson, *n.m.* Petite latte* de bois entourée d'une sorte de tresse en paille recouverte de torchis*, utilisée en hourdis* de plancher*.

Palmette, *n.f.* Motif décoratif en forme de feuillage, rappelant la feuille du palmier.

Palplanche, *n.f.* Longue tôle métallique enfoncée dans la terre qui, assemblée à d'autres, permet de contenir les eaux ou de renforcer une digue.

Pan, *n.m.* Un pan correspond à une portion de mur inscrite dans le même aplomb. Un **pan-coupé** est un pan de mur biais qui

résulte d'un angle abattu entre deux murs perpendiculaires.

Pan-de-bois, *n.m.* Charpente* en bois, dont les pièces assemblées sont disposées suivant le même aplomb. Le **pan-de-fer** est un principe de construction analogue à base de pièces métalliques. *(fig. pp. 90 et 91)*

Panne, *n.f.* Dans une charpente*, pièce disposée longitudinalement contre les arbalétriers* où elle est maintenue par une échantignolle*. Les chevrons* qui soutiennent la couverture reposent sur les pannes. On distingue plusieurs types de pannes : la **panne sablière** qui est placée sur le sommet des murs, la **panne intermédiaire** à mi-pente du versant* et la **panne faîtière** qui est située au faîte* de la charpente. *(fig. p. 60)*

Panneresse, *n.f.* Désigne une brique* dont le plus grand côté est visible en parement*. *(fig. p. 9)*

Panneton, *n.m.* Dans un vitrail*, petite pièce métallique soudée sur les barlotières*. *(fig. p. 120)*

Parapet, *n.m.* Petit mur formant garde-corps* à hauteur d'appui*.

Parement, *n.m.* Surface extérieure et visible d'un mur. La face de parement d'une pierre est la face qui constituera le parement.

Parc, *n.m.* Terrain boisé entièrement délimité par une clôture.

Parpaing, *n.m.* Désigne un bloc de pierre qui est traversant sur toute l'épaisseur d'un mur. Le terme est aujourd'hui utilisé à tort pour parler d'élément en béton moulé qu'on appelle **aggloméré**.

Parquet, *n.m.* Revêtement* de sol en bois, constitué de lames* assemblées ou de panneaux, posés sur des solives* ou des lambourdes*, à ne pas confondre avec le plancher*.

Pendentif

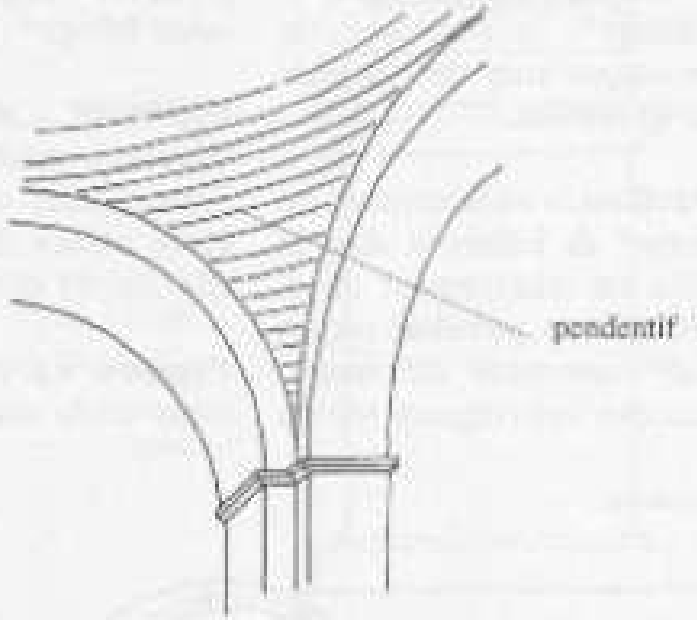

Parvis, *n.m.* Aire aménagée devant l'entrée d'une église* dont le périmètre est délimité par une clôture. En l'absence de cette dernière on parle de **place-parvis** qui désigne toute aire dégagée devant un édifice.

Pas-d'âne, *n.m.* Variété de marche très basse et rampante* qui constitue soit un escalier très doux ou qui interrompt une rampe*.

Patio, *n.m.* Cour bordée de portiques ou d'arcades, s'inspirant du modèle de l'atrium* antique.

Paumelle, *n.f.* Pièce métallique creuse de section circulaire, fixée sur un vantail* pour permettre son pivotement sur un gond*. La paumelle est également une petite plaque métallique qui sert pour l'extraction de pierre dans une carrière.

Pavage, *n.m.* Pavement* réalisé avec des pavés ou des gros galets.

Pavement, *n.m.* Revêtement* de sol constitué d'un ensemble de pierres, de terres cuites, etc, posé sur une forme qui en constitue

le support. Le pavage*, le dallage*, le carrelage, la mosaïque sont des variétés de pavement.

Pavillon, *n.m.* Bâtiment* ou corps* de bâtiment dont le plan est relativement carré. Un **toit en pavillon** est un toit* constitué de quatre croupes convergeant sur un poinçon* unique ou sur un court faîtage*. *(fig. p. 115)*

Pendentif, *n.m.* Surface triangulaire courbe assurant la liaison entre une coupole* et un espace de plan carré. *(fig. pp. 43 et 93)*

Penture, *n.f.* Plaque métallique fixée sur un vantail* de porte* ou de fenêtre* comportant un œil à son extrémité pour pivoter sur un gond*.

Penture

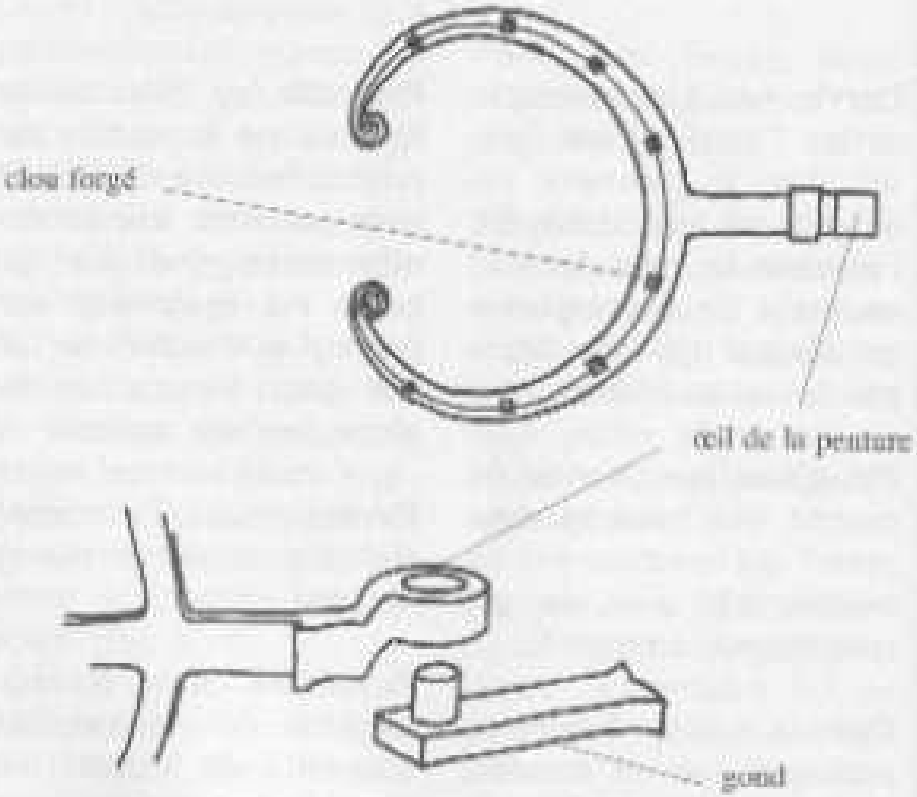

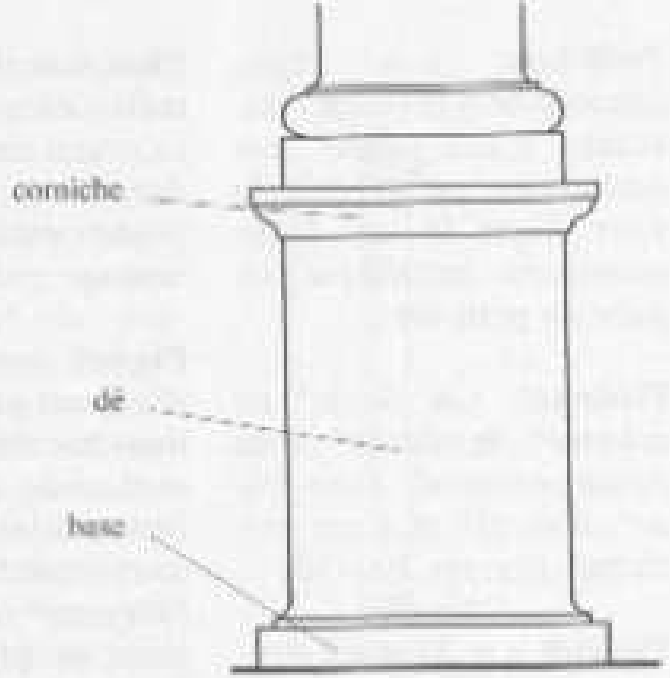

Piédestal

Perré, *n.m.* Mur en pierres sèches* ou maçonné revêtant et protégeant les berges d'un cours d'eau.

Persienne, *n.f.* Contrevent* en bois ou en métal, constitué d'un cadre et de lamelles horizontales inclinées, sur tout ou partie de sa hauteur. Les lamelles peuvent être fixes ou mobiles.

Perron, *n.m.* Petit emmarchement extérieur permettant l'accès à un bâtiment* dont le rez-de-chaussée est légèrement surélevé.

Péribole, *n.m.* Enceinte* sacrée, souvent monumentale qui délimite un sanctuaire* antique.

Péristyle, *n.m.* Colonnade* faisant le tour d'un bâtiment* ou d'un espace intérieur ou extérieur (cour ou place).

Petit-bois, *n.m.* Petite pièce de bois divisant l'ouvrant d'une baie* et enchassant en général la vitre. Dans le cas d'une menuiserie métallique, on parle de **petit-fer**.

Piédestal, *n.m.* Socle* de colonne*, de pilastre* ou de statue, composé d'une base*, d'un dé* et d'une corniche*. *(fig. pp. 39 et 95)*

Piédroit, *n.m.* Montant vertical qui délimite les côtés de l'embrasure* d'une baie* et qui en supporte le couvrement*. Le tableau* ou l'ébrasement* correspondent aux faces latérales des piédroits, alors que le jambage* est la face vue. *(fig. p. 100)*

Pierre de taille, *n.f.* Pierre dont toutes les faces sont dressées, c'est-à-dire qu'elles sont planes et perpendiculaires. *(fig. p. 9)*

Pierres-sèches, *n.f.* Une maçonnerie en pierres-sèches est une maçonnerie constituée de moellons* posés sans mortier*.

Pieu, *n.m.* Pièce en bois, en métal, etc., enfoncée verticalement ou obliquement dans le sol pour asseoir des fondations ou renforcer un ouvrage.

Pignon, *n.m.* Partie haute d'un mur-pignon* ou d'un mur-de-refend* située au niveau du comble* et de forme triangulaire. Si la couverture* couvre les rampants* du pignon on parle de **pignon couvert**. En revanche, si le pignon émerge du versant* il s'agit d'un **pignon découvert**. Un **pignon à redents** est un pignon découvert comportant des gradins se substituant aux rampants. Ce dis-

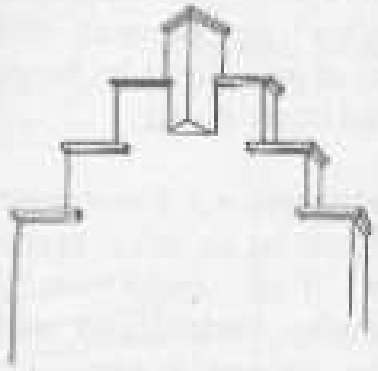

Pignon à redents

positif a notamment été très utilisé dans l'architecture gothique flamande.

Pilastre, *n.m.* Élément vertical rectangulaire et peu saillant du nu* du mur auquel il est adossé. Par ses dispositions et sa composition il s'apparente aux supports* verticaux, sans toutefois en avoir la fonction. Il comporte en effet le plus souvent une base*, un fût* et un chapiteau* comme le pilier* ou la colonne*.

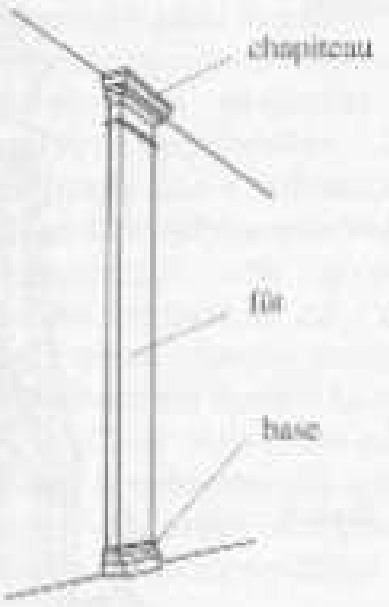

Pilastre

Pile, *n.f.* Support* vertical au plan massé le plus souvent de plan quadrangulaire. La pile se distingue du pilier* par son aspect plus massif. Ce terme désigne plus couramment les supports d'un pont reliés par les arches*. *(fig. p. 21)*

Pilier, *n.m.* Support* vertical isolé, adoptant en plan différentes formes à l'exception du cercle et du polygone à plus de quatre côtés. Le pilier comporte une base*, un fût* et un chapiteau*. Il existe de nombreuses variétés de piliers : le **pilier cantonné** qui est flanqué de colonnes engagées, le **pilier fasciculé** constitué d'un faisceau de colonnes engagées, etc. *(fig. pp. 100, 118 et 119)*

Pilotis, *n.m.* Ensemble de pieux, appelés aussi pilots, assemblés entre eux par des moises* et supportant une construction en terrain humide ou au-dessus de l'eau. Le **palafitte** est un groupe d'habitations construites sur pilotis au-dessus

Pinacle

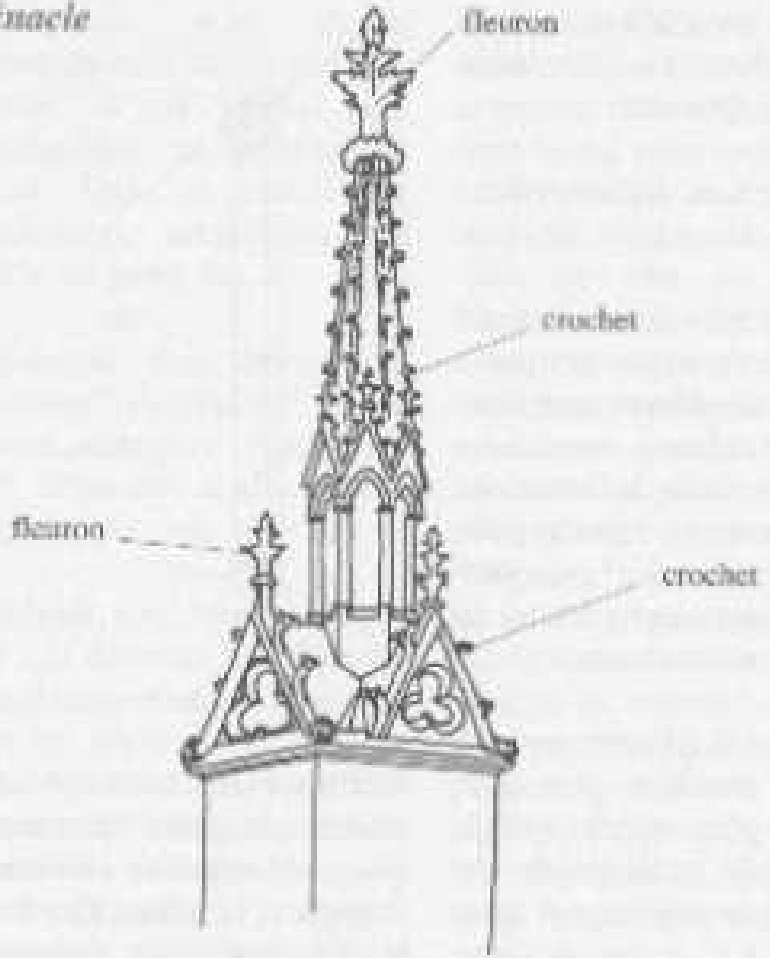

de l'eau ou d'une berge. Dans l'architecture moderne, le pilotis est un support vertical isolé, massé ou non, dégageant le bâtiment du sol. Ce principe a été notamment très utilisé par l'architecte Le Corbusier pour la Villa Savoye, ou les Unités d'Habitations de Marseilles, de Rézé, etc.

Pinacle, *n.m.* Elément en pierre, de forme conique ou pyramidale et de plan polygonal, posé sur le sommet d'un contrefort*, d'un fronton*, d'un gâble*. Le pinacle est souvent décoré d'acrotères*, de fleurons* et de crochets*. *(fig. p. 65)*

Pisé, *n.m.* Matériau de construction composé de terre argileuse, disposé dans des coffrages en bois appelés **banches** puis damé. Les murs sont ainsi construits par bandes horizontales successives, les **banchées***.

Place, *n.f.* La place est une aire libre, implantée dans une agglomération et entourée de bâtiments*. La **place-forte** désigne tout lieu clos par des fortifications*. La **place d'armes** correspond à l'espace réservé dans une fortification pour le rassemblement d'une troupe armée. *(fig. pp. 25 et 55)*

Plafond, *n.m.* Face inférieure visible de tout couvrement* plat. Il existe de nombreux types de plafonds. Les **plafonds à solives apparentes**, les **plafonds dits à la française** ou **tant-plein-que-vide**, comportant une grosse poutre centrale et où l'espace entre chaque solive* apparente est égale à la largeur d'une solive, les **plafonds à caissons** qui comporte de petits compartiments de formes variées.

Plain-pied, de plain-pied, *loc.* Désigne un espace situé au même niveau qu'un autre.

Plancher, *n.m.* Charpente* horizontale constituée essentiellement de poutres et de solives*.

Plancher

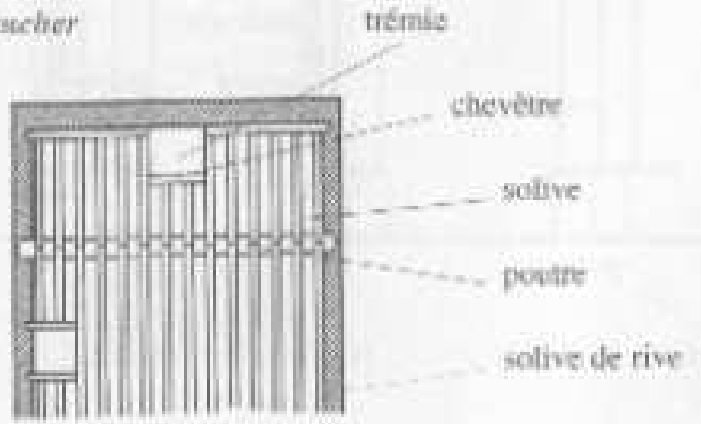

Plate-bande, *n.f.* Linteau* constitué de claveaux*. *(fig. p. 35)*

Plâtre, *n.m.* Le plâtre est un liant* issu de la calcination du gypse, dite pierre à plâtre, à environ 160° à 180°. Il est utilisé seul avec de l'eau en général, mais il peût être aussi associé à la chaux pour réaliser des enduits plâtre et chaux.

Portail

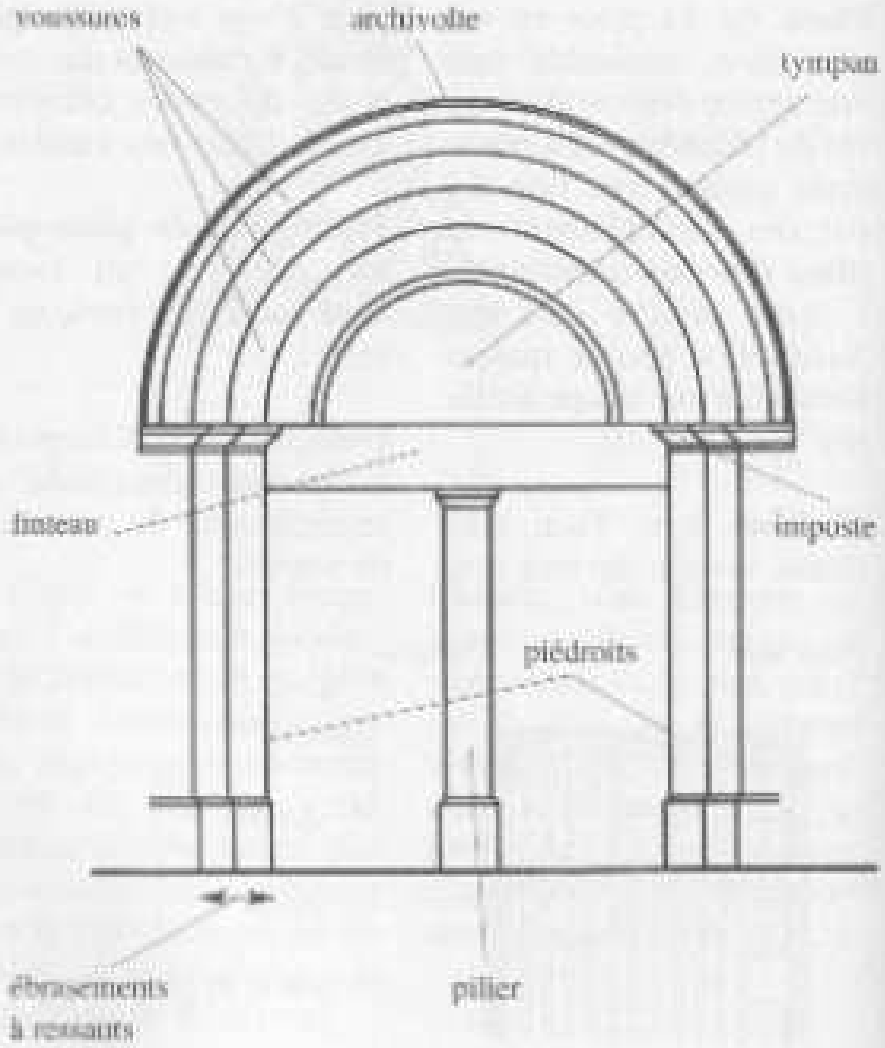

Plinthe, *n.f.* Partie inférieure sans moulure* de la base* d'un support* ou d'un mur.

Poinçon, *n.m.* Dans une charpente*, pièce verticale placée au centre d'une ferme*. Le poinçon repose sur l'entrait* et reçoit au sommet les extrémités des arbalétriers*. Dans une charpente lambrissée, le poinçon est souvent sculpté. *(fig. p. 60)*

Poivrière, *n.f.* Variété de toit* conique. Ce terme désigne également un type d'échauguette* à toit conique.

Porche, *n.m.* Espace couvert mais ouvert, commandant la porte* d'entrée d'un bâtiment*. Le porche peut correspondre à une construction indépendante du bâtiment ou y être intégré. Si le porche est fermé par une menuiserie en façade, on parle alors de vestibule*.

Temple

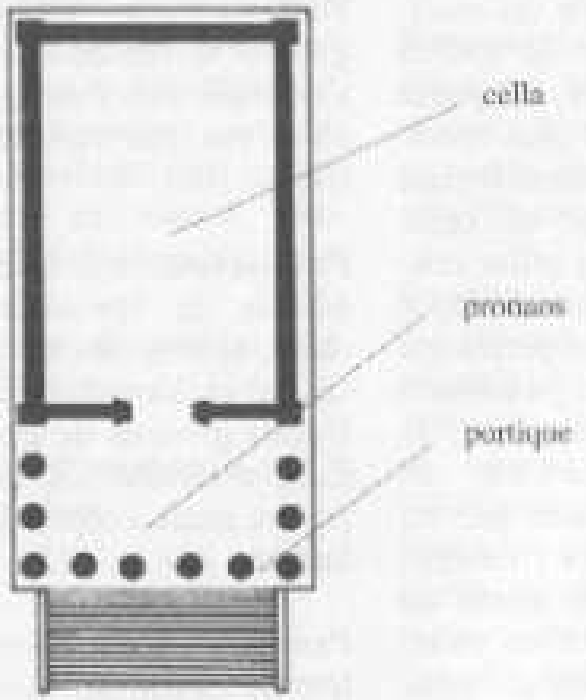

Portail, *n.m.* Entrée monumentale d'un édifice*, composée d'une ou plusieurs portes*. Les façades* occidentales des cathédrales* gothiques comportent en général un portail à trois portes*. *(fig. pp. 87 et 100)*

Porte, *n.f.* Baie* fermée par un ou deux vantaux* permettant le passage. Il en existe une grande variété : la **porte piétonne** est une porte exclusivement extérieure réservée aux piétons, la **porte cochère** est réservée au passage de coches ou de véhicules, la **porte charretière** est plus spécifiquement dimensionnée pour le passage de charrettes, la **porte à pilier central** est constituée de deux portes jumelles séparées par un pilier central, souvent à tort appelé trumeau*, la **porte dérobée** est un ouvrage dissimulé par un élément de décor (boiserie, tapisserie ...), la **porte de ville** fait l'objet d'un traitement monumental pour marquer l'entrée de la ville, la porte d'une place-forte* est fortifiée. En revanche la **porte-fenêtre** n'est pas une porte mais une fenêtre s'ouvrant jusqu'au sol et entièrement vitrée. Si le vantail n'est pas vitré en totalité, il s'agit d'une porte vitrée. *(fig. p. 55)*

Poterne, *n.f.* Dans une fortification*, petite porte* dissimulée, implantée dans des endroits peu visibles, pour permettre de sortir à l'insu de l'assiégeant.

Portique, *n.m.* Variété de galerie à rez-de-chaussée s'ouvrant sur l'un de ses côtés par une colonnade*. *(fig. p. 101)*

Précinction, *n.f.* Dans un édifice de spectacle antique, couloir desservant la cavea* et délimitant les différents groupes de gradins. La précinction est longée par un garde-corps* appelé **baltéus**. *(fig. p. 121)*

Pronaos, *n.m.* Dans un temple antique, porche* situé devant la cella* et délimité soit par le prolongement des murs latéraux de la cella, soit par un portique* ou encore par l'association des deux principes. *(fig. p. 101)*

Q

Quadripartite, *adj.* Voûte* gothique de plan rectangulaire comportant quatre quartiers*.

Quartier cathédral, *n.m.* Quartier situé autour des cathédrales*, isolé du reste de la cité par une enceinte*, où étaient concentrées différentes fonctions : lieux de culte, habitations individuelles de clercs, bâtiments* communs, etc.

Quartier de voûte, *n.m.* Cf. Voutain.

Queue d'aronde, *n.f.* Cf. Assemblage.

R

Rachat, *n.m.* Rattrapage, correction d'épaisseur ou de niveau, par une cale ou une couche de mortier*.

Radier, *n.m.* Plateforme de répartition en bois ou en maçonnerie* qui se développe sous l'emprise du bâtiment* à construire et qui participe de ses fondations.

Rambarde, *n.f.* Synonyme de garde-corps*.

Rampant, *n.m.* Elément en élévation construit suivant un pan incliné : rampants de pignon*, de fronton*, de gâbles*, etc. *(fig. p. 38)*

Rampe, *n.f.* Plan incliné qui permet de passer d'un niveau* à un autre, sans marches. Dans un escalier, la **rampe d'appui** est l'élément fixé sur le limon* constitué d'un garde-corps* et d'une main-courante*. Un escalier dit **rampe-sur-rampe** est composé de deux vo-

lées* droites parallèles, sans jour central.

Ravalement, *n.m.* Action qui consiste au grattage de façades* anciennement réalisées. Par extension, ce terme est improprement appliqué à l'ensemble des procédés utilisés pour le nettoyage de façades. La **taille au ravalement** correspond à l'opération de taille définitive, alors que les pierres sont déjà posées.

Rayère, *n.f.* Variété de meurtrière*.

Refend, *n.m.* Lignes creusées dans la pierre pour simuler ou accuser les joints d'un appareil*. Le **mur-de-refend** est un mur* porteur divisant l'espace intérieur d'un bâtiment*.

Réglet, *n.m.* Moulure pleine à profil carré presque aussi haut que saillant. *(fig. p. 83)*

Rein, *n.m.* Partie inférieure, d'une voûte* ou d'un arc*, définie par un angle d'environ 30° à partir de sa naissance*. Le rein peut être chargé à l'extrados* de manière à améliorer le

Rein de voûte

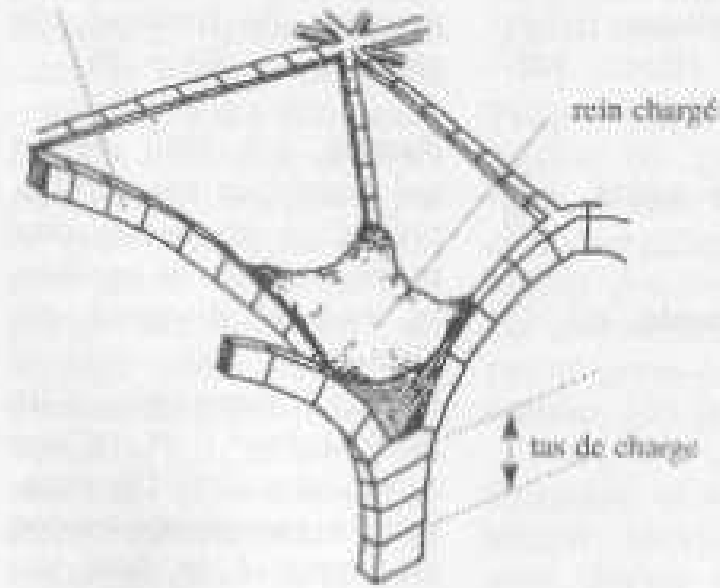

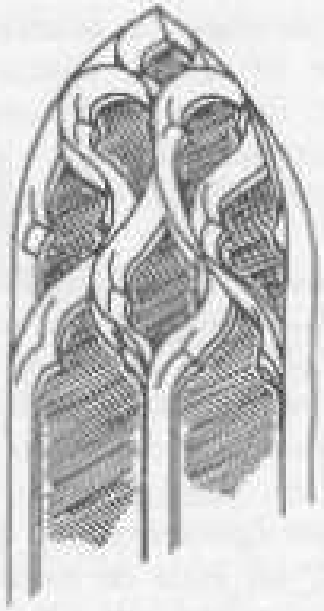

Remplage

transfert de la poussée. *(fig. p. 104)*

Rejointoiement, *n.m.* Réfection des joints* d'une maçonnerie*.

Reliquaire, *n.m.* Boîte ou coffret où sont conservées des reliques, constituées d'ossements d'un saint ou d'objets ayant été à son contact.

Rempart, *n.m.* Fortification* constituée d'une levée de terre, éventuellement retenue par un mur* de soutènement ou par un ouvrage en bois. Au contraire, un mur est dit **remparé** lorsqu'il est renforcé du côté intérieur par une levée de terre. *(fig. p. 63)*

Remplage, *n.m.* Eléments fixes d'une baie* construits avec le même matériau que l'embrasure* et réduisant ou divisant l'ouverture. Le meneau*, la traverse*, le tympan*, le réseau*, l'allège*, etc sont des éléments de remplage. *(fig. p. 65)*

Renfoncement, *n.m.* Cf. Ressaut.

Repos, *n.m.* Plateforme située entre deux volées* d'escalier. A ne pas confondre avec le palier* qui seul dessert un niveau*.

Réseau, *n.m.* Elément de remplage* de tracé curviligne situé dans la partie haute d'une baie*. *(fig. p. 65)*

Ressaut, *n.m.* Rupture ponctuelle ou continue d'un alignement ou d'un aplomb

de mur. On distingue ainsi en plan le **renfoncement** ou l'**avancée**, et en profil la **retraite** ou le **surplomb**.

Retable, *n.m.* Elément ornemental placé à l'arrière d'un autel* et surmontant la table.

Retraite, *n.f.* Cf. Ressaut.

Rive, *n.f.* En couverture*, extrémité d'un versant* de toit* recouvrant le rampant* d'un pignon*. Dans un plancher*, la **poutre de rive** est située contre le mur. Elle est généralement soutenue par des corbeaux*. *(fig. p. 99)*

Rocaille, *n.f.* En maçonnerie*, revêtement constitué de petites pierres ou coquillages destiné à imiter l'aspect des rochers ou des pierres. Ce terme s'applique également pour qualifier un style de mobilier réalisé sous Louis XV.

Escalier

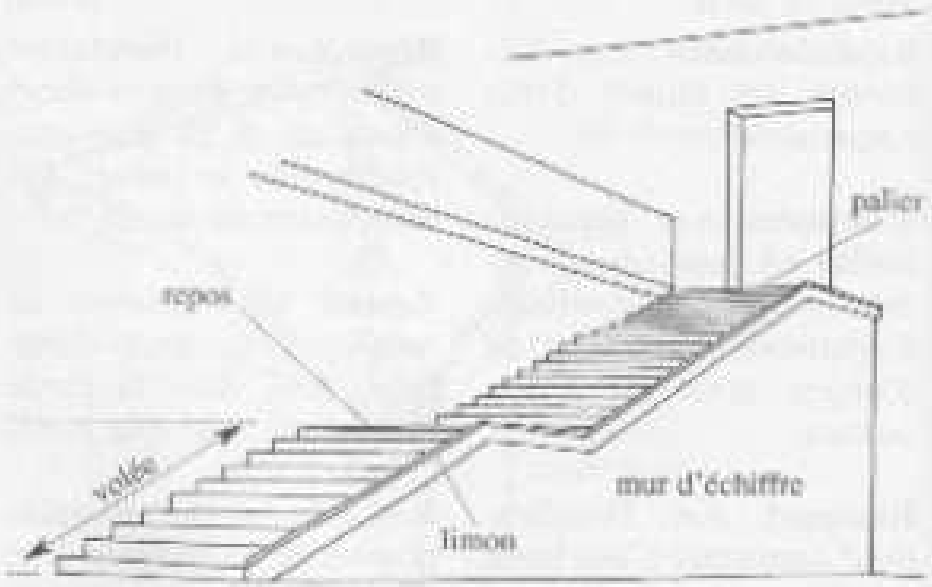

Ressauts

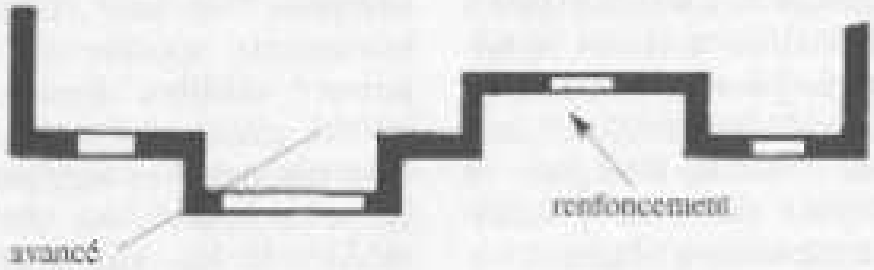

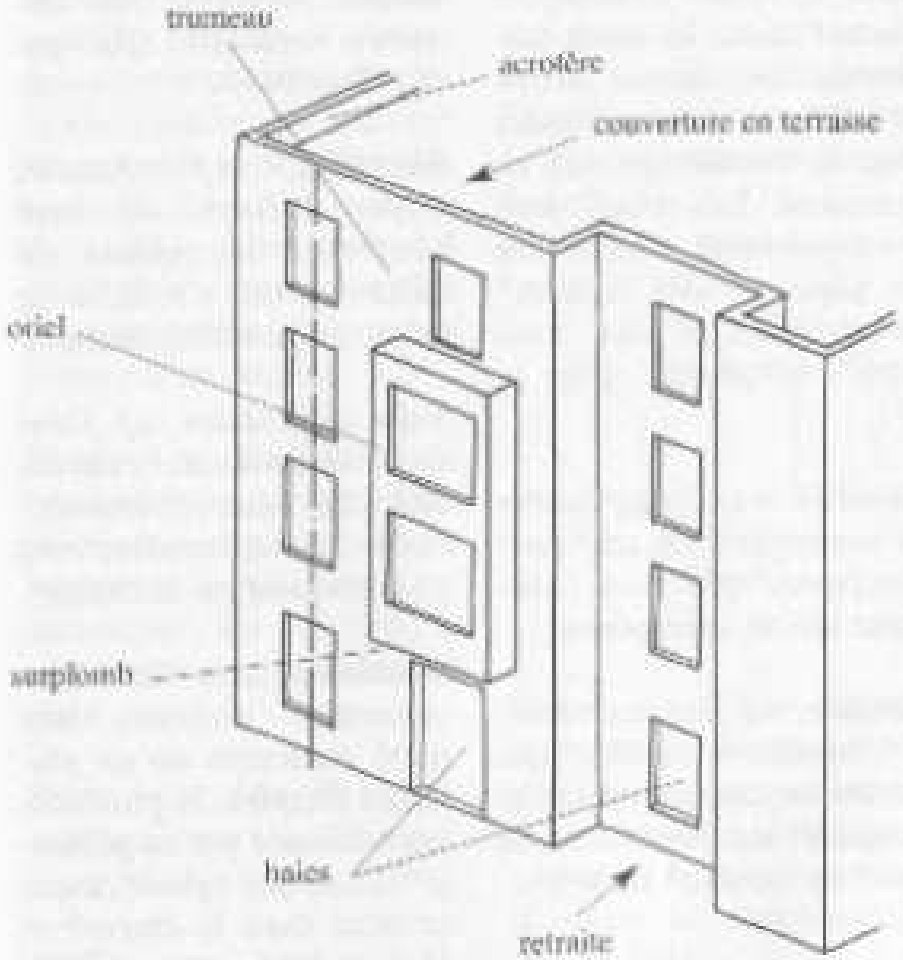

Rotonde, *n.f.* Bâtiment* de plan centré à forme circulaire ou polygonale. La rotonde du Saint-Sépulcre à Jérusalem a servi d'exemple pour la construction de nombreux édifices*, tels que Sainte-Bénigne à Dijon, ou Neuvy-Saint-Sépulcre dans l'Indre.

Rose, *n.f.* Baie* circulaire à réseau* dont le tracé ressemble au dessin d'une fleur. A ne pas confondre avec la **rosace** qui est un ornement. Les roses sont principalement situées sur les pignons* des façades* occidentales et des transepts* d'églises*. *(fig. p. 65)*

Rouleau, *n.m.* Rang courbe de voussoirs*. Un arc* peut comporter plusieurs rouleaux qui se superposent.

Ruellée, *n.f.* En couverture*, boudin de mortier* qui assure la jonction entre le rampant* du pignon* et la rive* du versant* du toit*.

S

Sablière, *n.f.* Dans une charpente* de toit*, pièce horizontale appelée aussi **panne* sablière** disposée sur le sommet des murs d'un bâtiment* et recevant les arbalétriers*, les chevrons* et les blochets*. Dans un pan-de-bois*, la sablière supporte les éléments verticaux. *(fig. pp. 60, 90 et 91)*

Sacristie, *n.f.* Annexe d'une église* où sont conservés les objets du culte et où s'habille le prêtre avant les cérémonies.

Salle capitulaire, *n.f.* Dans un établissement conventuel, salle réservée aux réunions du chapitre et ouvrant généralement sur le cloître*.

Sanctuaire, *n.m.* Dans l'architecture antique, lieu sacré contenant un ou plusieurs temples, le plus souvent délimité par un péribole*. Dans une église*, espace situé dans le chœur* et contenant le maître-autel*.

Scotie, *n.f.* Moulure* creuse à profil curviligne généré par plusieurs portions de cercle de rayon différent. *(fig. p. 82)*

Sexpartite, *adj.* Voûte* gothique de plan rectangulaire comportant six quartiers*. *(fig. pp. 87 et 122)*

Sgraffite, *n.m.* De l'italien sgraffito, procédé de décoration murale constitué de plusieurs couches d'enduits* superposées et de différentes couleurs. La ou les couches de surface sont creusées pour faire apparaître les couches inférieures suivant le tracé d'un dessin.

Shed, *n.m.* Toit* à deux versants* asymétriques couvrant en dents de scie un bâtiment, le plus souvent industriel. Le versant le plus court est généralement vitré.

Socle, *n.m.* Massif surélevant une base* de colonne* ou de statue. *(fig. p. 110)*

Soffite, *n.m.* Surface inférieure d'un linteau* ou d'un entablement*.

Solin, *n.m.* En couverture*, bande de mortier* ou de plâtre* exécutée à la jonction d'un versant* de toit* et d'un mur ou d'une cheminée. Lorsque la jonction est protégée par des pierres saillantes du mur, on parle de **solin d'appareil**. Dans une construction en pan-de-bois*, le solin correspond à l'assise inférieure réalisée le plus souvent en maçonnerie*. *(fig. p. 111)*

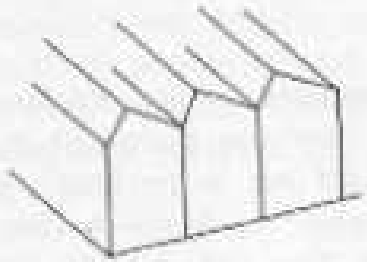

Shed

Solive, *n.f.* Pièce de bois horizontale supportant le plancher* et reposant sur des poutres ou directement encastrée à chaque extrémité dans la maçonnerie*. *(fig. p. 99)*

Socle

Sommier, *n.m.* Premier claveau* ou voussoir* reposant sur le piédroit*, le support* ou le tas-de-charge*. Son lit* de pose est horizontal et son lit d'attente est en biais. *(fig. p. 124)*

Soubassement, *n.m.* Massif de maçonnerie long et continu surélevant une construction. *(fig. p. 40)*

Souche, *n.f.* Massif de maçonnerie* contenant un ou plusieurs conduits de cheminée, émergeant du toit*. *(fig. p. 111)*

Sous-œuvre, *adv.* La reprise en sous-œuvre est un travail exécuté dans une maçonnerie* portant charge.

Sous-faîtage, *n.m.* Dans une charpente*, pièce horizontale placée sous et à l'aplomb du faîtage*, appelée aussi **sous-faîte**. *(fig. p. 41)*

Soutènement, *n.m.* Le mur de soutènement est un mur dont une seule face est visible et qui contient la poussée des terres.

Stalle, *n.f.* Les stalles sont des sièges en bois sculptés, placés sur les deux côtés du chœur* liturgique et réservés aux membres du clergé. Le siège proprement dit présente un abattant sous lequel est placée une console sculptée, appelée **miséricorde**.

Stéréotomie, *n.f.* Science du tracé des épures* préalable à la taille de pierre.

Souche

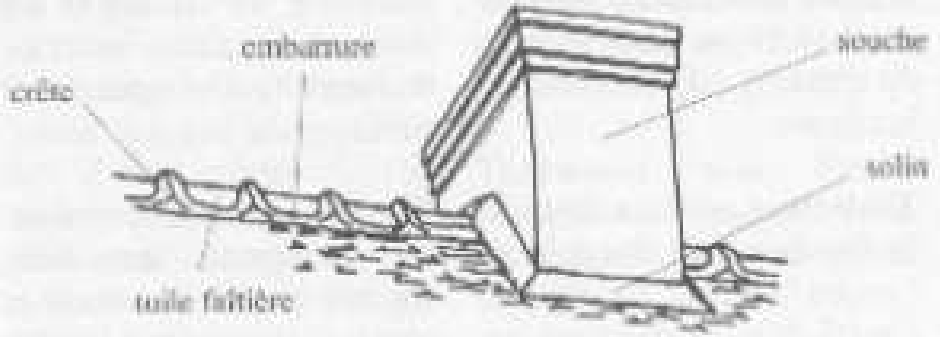

Stuc, *n.m.* Décor en aplat ou en relief imitant le marbre, traditionnellement composé de chaux* et de poudre de marbre, ayant un aspect parfaitement poli.

Stylobate, *n.m.* Soubassement* continu supportant une colonnade* ou des pilastres*. En décor intérieur, un stylobate est une plinthe* haute d'environ 22 centimètres, dont la partie supérieure comporte une moulure.

Support, *n.m.* Terme générique s'appliquant aux éléments de construction qui ont un rôle porteur : mur*, pilier*, colonne*, etc.

Surcroît, *n.m.* Quand le sommet des murs gouttereaux* est situé au-dessus du niveau* du plancher* du comble*, on appelle cette partie de mur le surcroît, le comble est alors appelé **comble à surcroît**. *(fig. p. 60)*

Surplomb, *n.m.* Cf. Ressaut.

Suspensura, *n.f.* Dans l'architecture romaine, sol d'une pièce reposant sur des **pilettes**, petites piles en briques, chauffée par l'hypocauste*. *(fig. p. 69)*

T

Tabernacle, *n.m.* Petite armoire encastrée en arrière de l'autel* ou dans le mur du chœur*, où est conservé le ciboire.

Tableau, *n.m.* Face latérale de l'embrasure* d'une baie, lorsque celle-ci est droite, c'est-à-dire perpendiculaire au nu* du mur dans lequel est percée l'embrasure. On parle de tableau de droite ou tableau de gauche suivant que l'on désigne l'une ou l'autre des faces latérales. *(fig. p. 44 et 51)*

Tailloir, *n.m.* Elément du couronnement d'un chapiteau*. Lorsqu'un chapiteau comporte un tailloir et un abaque*, le tailloir surmonte toujours l'abaque. *(fig. p. 31)*

Talon, *n.m.* Corps de moulure* composé de deux courbes contraires concave et convexe, disposées à la suite en forme de S. *(fig. p. 82)*

Talus, *n.m.* Levée de terre souvent associée à une enceinte, notamment dans les fortifications* Vauban. Désigne également l'aspect d'une maçonnerie ayant un fruit* très prononcé mais moins important que le **glacis**.

Tas de charge

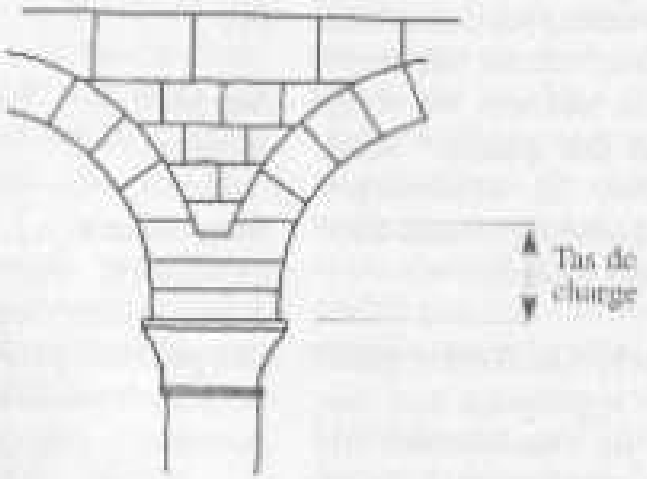

Tambour, *n.m.* Assise* cylindrique qui compose le fût* d'une colonne*. Un tambour est aussi le mur placé entre une coupole* et les pendentifs*. *(fig. pp. 17 et 50)*

Tas-de-charge, *n.m* Portion inférieure d'un arc* ou d'une voûte* où la maçonnerie est constituée par des assises* horizontales et non par des voussoirs*. *(fig. p. 112)*

Tegula, *n.f.* Tuile plate à rebord qui, combinée avec les **imbrex** (type de tuile canal) formaient l'essentiel des couvertures antiques.

Tenon, *n.m.* Saillie quadrangulaire taillée à l'extrémité d'une pièce de bois, en vue de son assemblage* dans un creux appelé **mortaise**. *(fig. p. 15)*

Terrasse, *n.f.* Levée de terre pour niveler un terrain. La terrasse ainsi formée est retenue par un mur de soutènement. Une **couverture en terrasse** est une couverture* sensiblement horizontale. *(fig. p. 107)*

Terrasson, *n.m.* Partie supérieure d'un toit* brisé caractérisé par une pente très faible. *(fig. p. 60)*

Thermes, *n.m.pl.* Etablissements de bains antiques qui comprenaient des bains, des pièces chauffées et dans quelques cas des salles d'exercices. Le **frigidarium** était la salle des bains froids, le **tépidarium** une salle tiède et le **caldarium** la salle des bains chauds.

Tholos, *n.m.* Temple à cella* circulaire.

Tiercecron, *n.m.* Demi-arc en nervure* ayant une naissance commune avec l'ogive* et aboutissant contre une lierne*. *(fig. pp. 122 et 123)*

Tiers-point, *n.m.* Variété d'arc brisé défini par les

arcs de cercle correspondant au côté d'un triangle équilatéral. *(fig. p. 12)*

Tirant, *n.m.* Pièce de bois ou de métal qui relie deux constructions pour s'opposer à leur écartement. Ces éléments qui peuvent être noyés dans la maçonnerie ou apparents, comportent à leurs extrémités des ancres*.

Toit, *n.m.* Variété de couverture* d'un bâtiment comportant un ou plusieurs versants* et réalisé avec différents matériaux (chaume, tuile, ardoise, etc). Il existe de nombreuses formes de toit : toit à deux versants dit aussi en batière, toit à croupe ou demi-croupe, toit en pavillon, toit brisé dit à la Mansart, poivrière, etc.

Toiture, *n.f.* Ensemble des toits* d'un édifice*.

Torchis, *n.m.* Mélange de terre argileuse, de paille ou de foin, utilisé notamment comme remplissage de pan-de-bois*.

Tore, *n.m.* Moulure* pleine, à profil courbe, qui forme une sorte de boudin assez épais. Il existe plusieurs sortes de tore : tore en amande, tore à bec*, tore à listel*, etc. *(fig. p. 83)*

Toscan, *n.m.* Cf. Ordre.

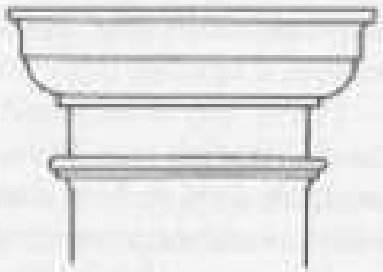

Chapiteau toscan

Tour, *n.f.* Construction indépendante ou corps* de bâtiment, comportant une élévation* importante au regard de son plan en général plutôt massé. On distingue une grande variété de tour : tour-porche*, tour-clocher*, tour à bec*, tour en éperon*, etc. *(fig. p. 33)*

Tourelle, *n.f.* Petite tour* rattachée à un bâtiment*.

Trait de Jupiter, *n.m.* cf. Assemblage.

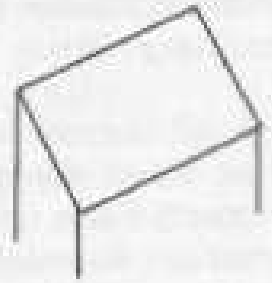

Appentis

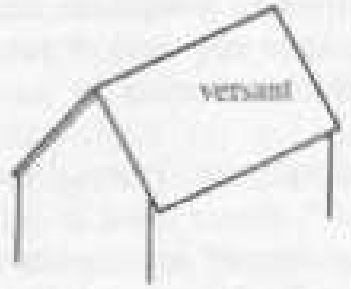

Toit à deux versants ou en batière

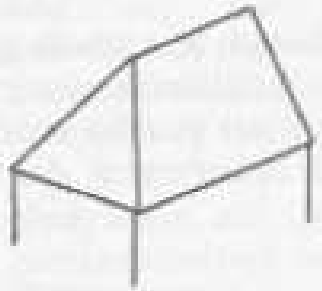

Toit à croupe

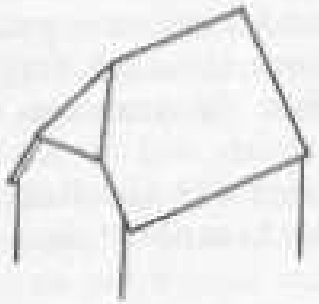

Toit à demi-croupe ou croupette

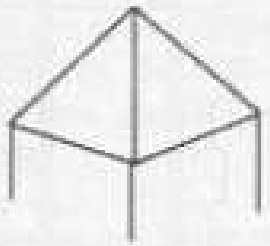

Toit en pavillon

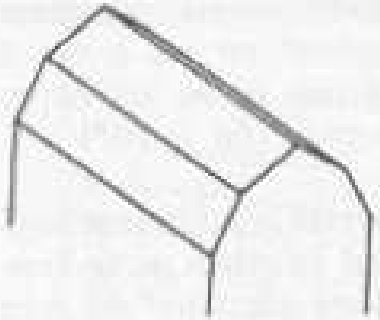

Toit brisé
ou toit à la Mansart

Poivrière

Transenne, *n.f.* Fermeture fixe ajourée d'une baie, réalisée avec une dalle de pierre ou en terre cuite.

Transept, *n.m.* Partie d'une église*, placée entre la nef* et le chœur* et implantée perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'édifice*, de manière à constituer une croix. La rencontre entre le transept et la nef s'appelle **croisée du transept**. Les extrémités sud et nord du transept sont appelées **bras sud** et **bras nord**. *(fig. p. 87)*

Travée, *n.f.* Disposition d'ouvertures en élévation* suivant un même axe vertical. En plan, une travée est l'espace compris entre deux supports* en vis à vis, à l'aplomb d'une travée en élévation. *(fig. p. 107)*

Traverse, *n.f.* Elément horizontal en pierre ou en bois, divisant une baie* en deux parties (Cf. croisillon).

Trémie, *n.f.* Percement réalisé dans un ouvrage pour permettre la mise en place d'une cheminée, ou de son conduit ou le passage d'un escalier. *(fig. p. 99)*

Tribune, *n.f.* Galerie* haute placée au-dessus des grandes arcades* d'une église* et ouvrant sur le vaisseau* central de la nef*. A ne pas confondre avec le triforium*. *(fig. p. 118)*

Triforium, *n.m.* Etroite galerie* de circulation placée au-dessus des grandes arcades* et éventuellement des tribunes*. Le triforium ouvre sur le vaisseau* central de la nef* par une suite de baies*. *(fig. p. 118)*

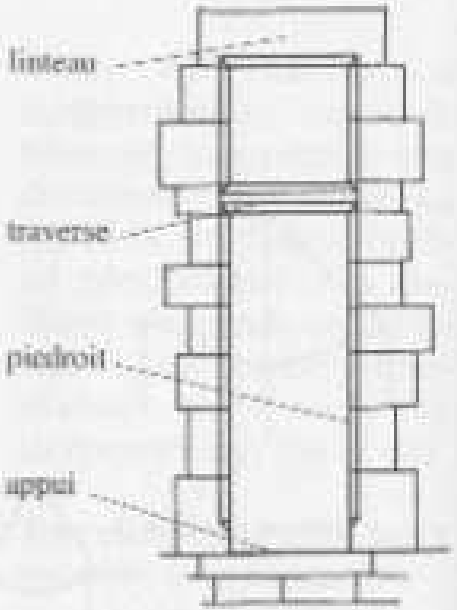

Fenêtre à traverse

Triglyphe, *n.m.* Dans une frise*, motif disposé en alternance avec les métopes*, constitué de trois canaux* verticaux. *(fig. p. 57)*

Trilobé, *adj.* Caractère d'un élément ou d'un motif qui comporte trois lobes ou trois portions de cercle.

Troglodytique, *adj.* Qualifie une construction ou un abri aménagé dans une excavation naturelle ou artificielle. La vallée de la Vézère en Dordogne et le val de Loire en Touraine sont des sites comportant de nombreux habitats troglodytiques creusés dans la roche.

Trompe, *n.f.* Petite voute* en encorbellement* implantée en général aux angles d'un espace couvert par une coupole*, afin d'assurer la transition entre le plan au sol et celui de la coupole.

Trumeau, *n.m.* Partie d'un mur compris entre deux baies*. A ne pas confondre avec le pilier* qui sépare deux baies ou qui divise une porte*. *(fig. p. 107)*

Tuileau, *n.m.* Fragments de terre cuite concassée utilisés comme adjuvants dans certains mortiers* pour améliorer leur résistance et qui leur confèrent une couleur rose-orangée.

Tympan, *n.m.* Elément de remplage* d'une baie*, situé en partie haute immédiatement sous le couvrement*. Le tympan est généralement plein et peut être le support de motifs ornementaux. Dans un fronton,

Trompe

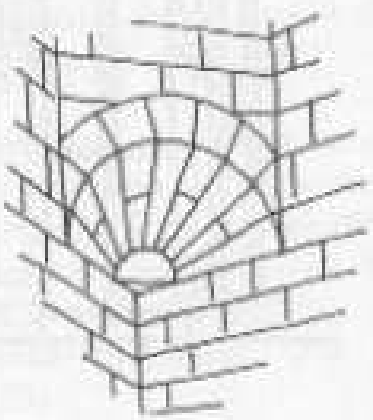

Élévation intérieure d'une nef d'église

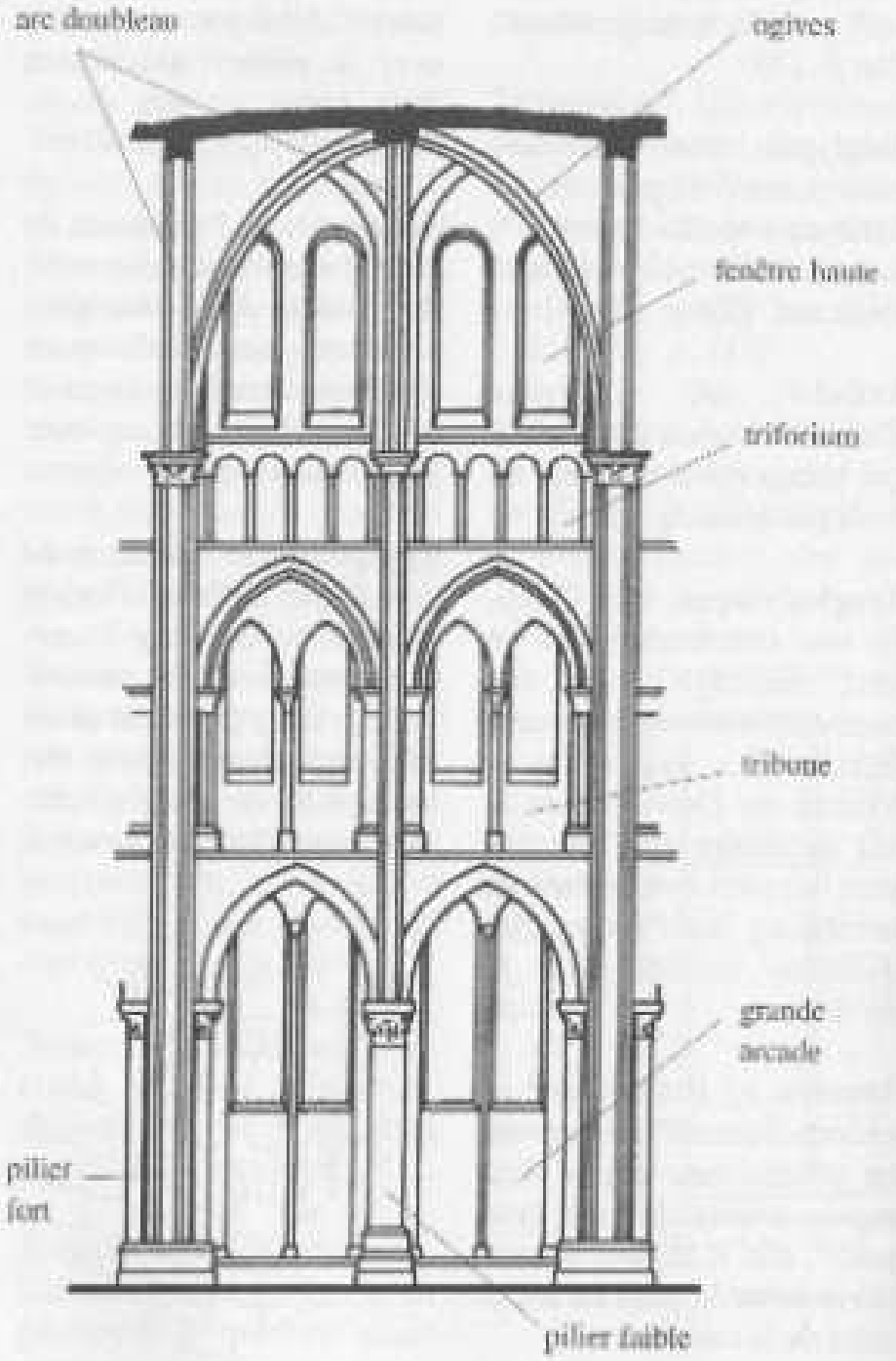

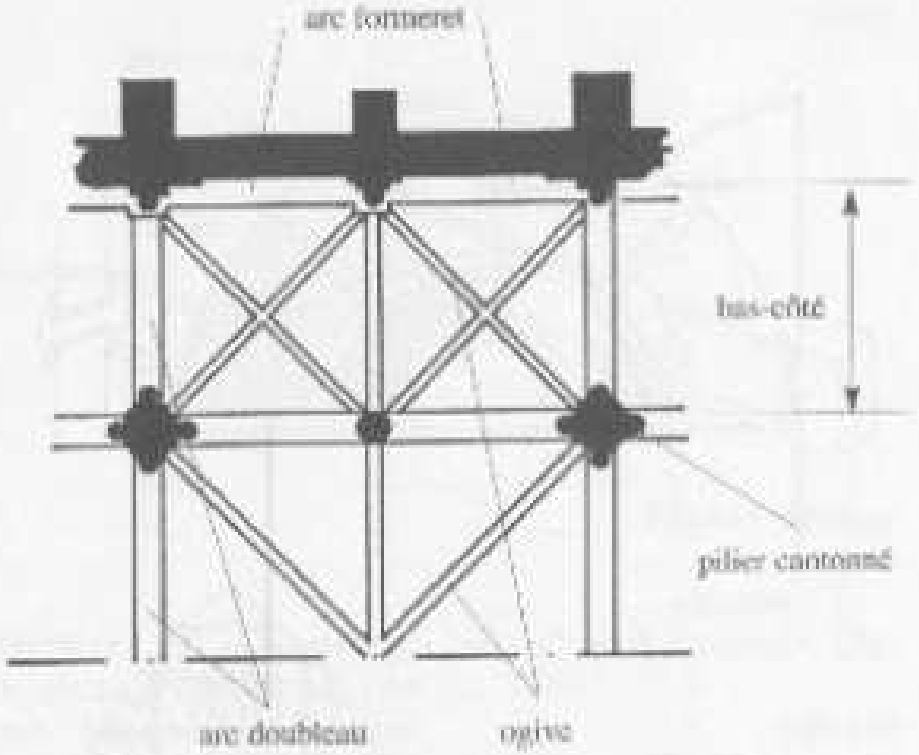

le tympan correspond à la partie centrale délimitée par un cadre mouluré, constitué d'une corniche et de rampants. *(fig. p. 100)*

V

Vantail, *n.m.* Panneau pivotant autour d'un axe vertical et fermant une baie*.

Vaisseau, *n.m.* Espace intérieur qui se développe en longueur et dont la hauteur correspond à plusieurs niveaux* du bâtiment* qui le contient. *(fig. p. 12)*

Vergette, *n.f.* Baguette de fer de faible section servant à rigidifier les panneaux de vitraux*, auxquels elle est fixée par des attaches en plomb enroulées. *(fig. p. 120)*

Vitrail

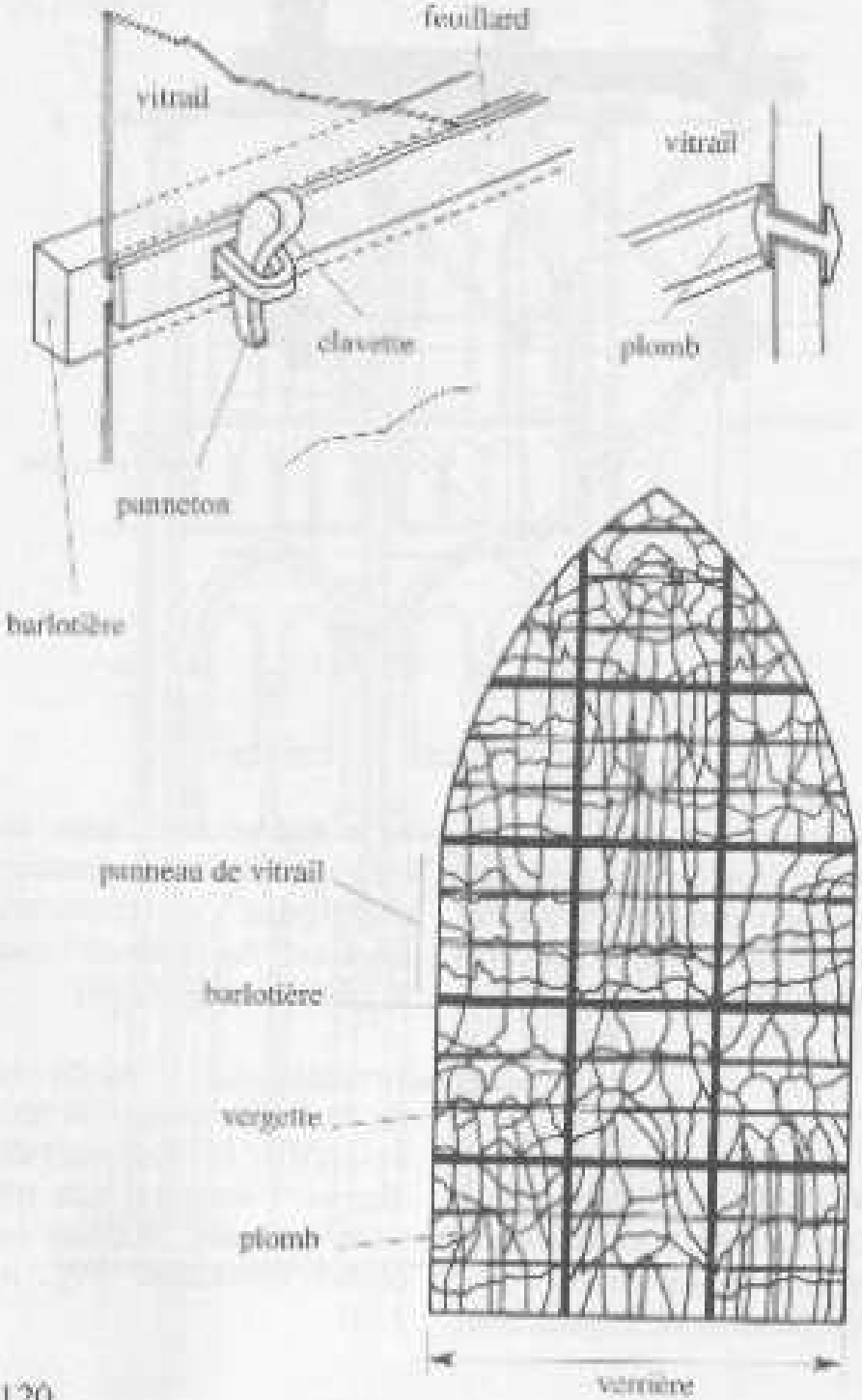

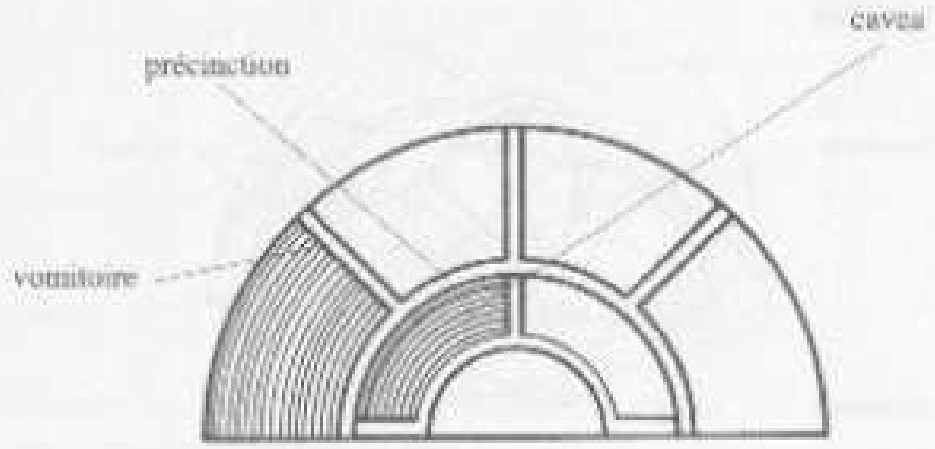

Théâtre antique

Verrière, *n.f.* Assemblage de vitraux* garnissant une baie. En couverture*, une verrière est un toit* vitré.

Versant, *n.m.* Pan incliné d'un toit*. *(fig. p. 115)*

Vestibule, *n.m.* Cf. porche.

Vitrail, *n.m.* Panneau constitué de morceaux de verre le plus souvent colorés, mis en plomb, maintenu par des barlotières* et rigidifié par des vergettes*. *(fig. p. 120)*

Volée, *n.f.* Portion d'escalier délimitée par des repos* ou des paliers*. *(fig. p. 106)*

Volet, *n.m.* Cf. Contrevent.

Volige, *n.f.* Planche mince fixée sur les chevrons* pour permettre la pose de matériaux de couverture*.

Volute, *n.f.* Ornement enroulé en spirale qui caractérise notamment le chapiteau ionique*. *(fig. p. 70)*

Vomitoire, *n.m.* Couloir d'accès aux gradins de la cavea* dans les édifices de spectacles antiques.

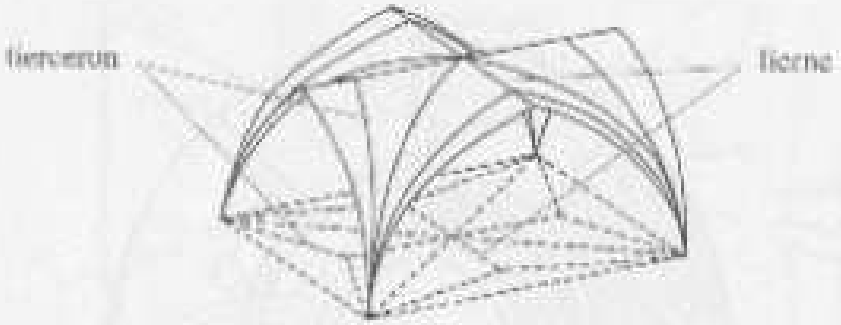

voûte à liernes et tiercerons

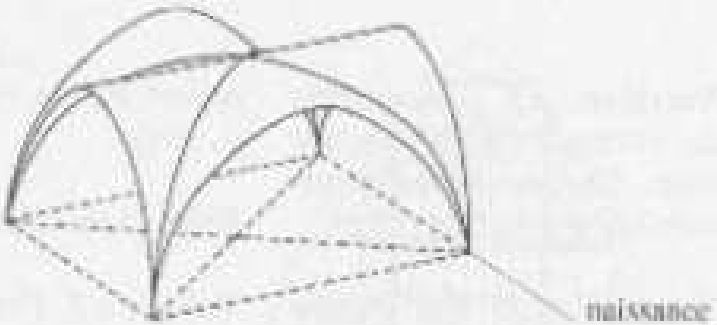

voûte d'arêtes

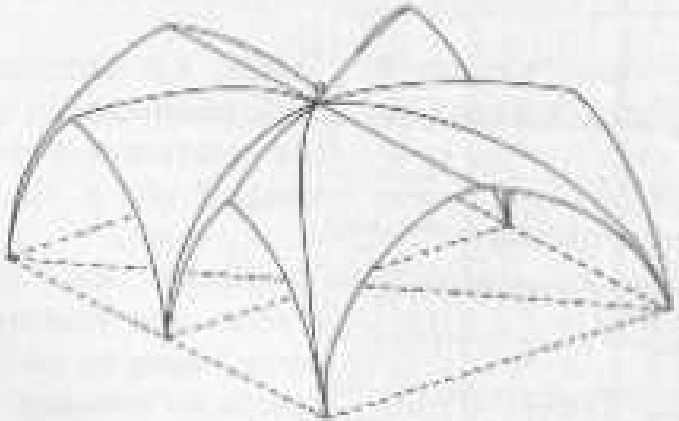

voûte sexpartite

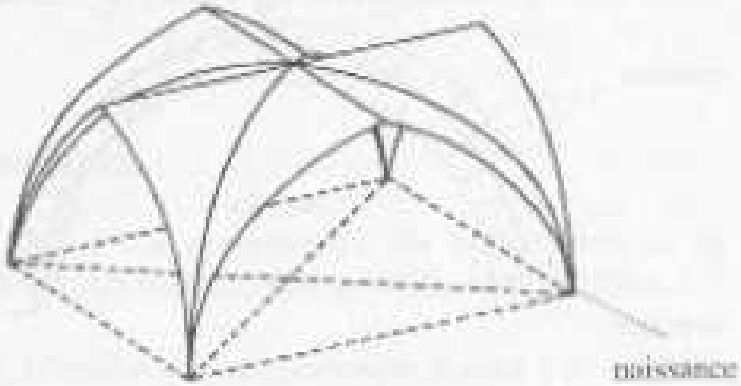

voûte d'ogives

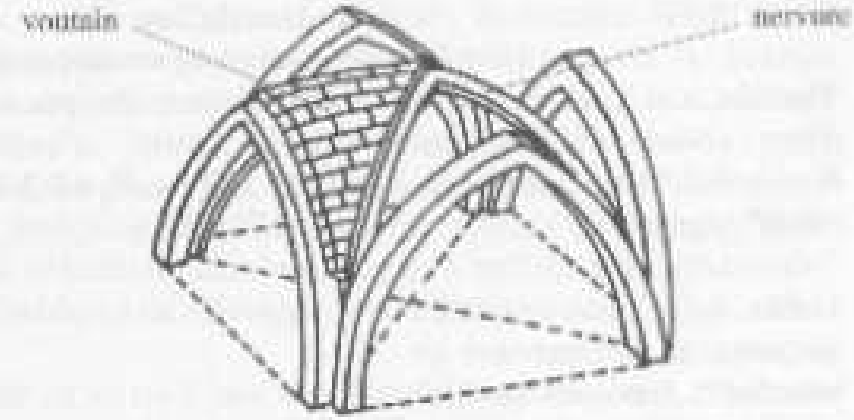

voûte d'ogives

Voussoir, *n.m.* Terme souvent employé comme synonyme de claveau*, qui peut s'utiliser de préférence pour désigner les pierres taillées en forme de coin, constituant les arcs* ou les voûtes*.

Voussure, *n.f.* Voûte* couvrant l'embrasure* d'une baie ébrasée*. Lorsque la voûte a un profil différent à l'ouverture et au fond de la baie, on parle d'**arrière-voussure**. Il existe trois principaux types d'arrière-voussures : arrière-voussu-

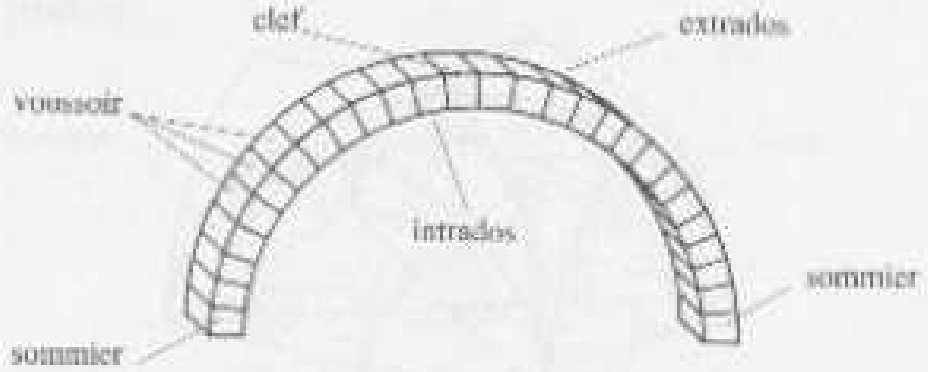

re de Marseille, de Montpellier et de Saint-Antoine. *(fig. p. 100)*

Voutain, *n.m.* Compartiment d'une voûte* délimité par des arêtes* ou des nervures* *(fig. p. 123)*

Voûte, *n.f.* Construction en maçonnerie, comprenant un intrados*, reposant sur des appuis et couvrant un espace. Le plus souvent le type de voûte est défini soit par la translation d'un arc* (voûte en berceau), soit par l'intersection de plusieurs voûtes (voûte d'arêtes*, voûte d'ogives*, etc.). *(fig. pp. 122 et 123)*

Bibliographie

Ouvrages généraux

Brutails (J.-A.), *Pour comprendre les monuments de la France*, G. Monfort éditeur, Paris, 1995, 4ème édition.

Choisy (A.), *Histoire de l'architecture*, tomes 1 et 2, 1899, réédition Inter-Livres, Paris, 1991.

Pérouse de Montclos (J.-M.), Architecture, vocabulaire, *Principes d'analyse scientifique*, Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, Imprimerie Nationale, Paris, 1993.

Viollet-Le-Duc (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française, du XIe au XVIe siècles*, 10 tomes, 1854-1868, réédition "Dictionnaire de l'architecture médiévale" Bibliothèque de l'Image, Paris, 1997.

Vogüé (dom melchior de), **Neufville** (dom jean), *Glossaire de termes techniques*, Zodiaque, 1989, 4ème édition.

Ouvrages spécialisés

Adam (J.-P.), *La construction romaine, matériaux et techniques*, Picard, Paris, 1995, 3ème édition.

Bessac (J.-C.), L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'antiquité à nos jours, *Revue archéologique de Narbonnaise*, supplément 14, éditions du CNRS, Paris, 1993.

Châtelain (A.), *Châteaux forts, images de pierre des guerres médiévales*, R.F.M.P.ART., Desclee de Brouwer, Paris, 1991, 4ème édition.

Deneux (H.), L'évolution des charpentes, du XIe au XVIIIe siècles, *L'architecte*, Paris, 1927.

Ecole d'Avignon, *Techniques et pratique de la chaux*, Eyrolles, Paris, 1995.

Faucherre (N.), *Places fortes, bastion du pouvoir*, R.F.M.P.ART., Desclee de Brouwer, Paris, 1991, 4ème édition.

Gromort (G.), *Choix d'éléments empruntés à l'architecture classique, parallèle d'ordres grecs et romains et application des ordres*, Vincent et Fréal éditeurs, Paris, 1949.

Hoffsummer (P.), Les charpentes de toitures en Wallonie, *Etudes et Documents : Monuments et sites*, n°1, Ministère de la Région Wallonne - DGATLP, Division du Patrimoine, Namur, 1995.

Mathilde Lavenu et Victorine Mataouchek

DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE

EDITIONS JEAN-PAUL GISSEROT

Conçu comme un guide pratique à l'usage des amateurs comme des professionnels, ce lexique s'attache à définir les principaux termes de l'architecture, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. A l'aide d'environ 600 entrées et de plus d'une centaine de figures, les auteurs se proposent de vous donner des clefs de lecture pour identifier et repérer les éléments de l'architecture.

Grâce à ses nombreuses illustrations qui concernent l'architecture fortifiée, religieuse, civile, mais aussi la charpente, la maçonnerie, le vitrail, etc., le *dictionnaire d'architecture* vous permettra de mieux connaître l'architecture et d'apprécier la richesse de ses compositions. Dans vos visites d'édifices ou dans vos lectures, cet ouvrage facile d'utilisation vous sera d'une aide précieuse.

Mathilde Lavenu est architecte et diplômée du Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation des Monuments Anciens. En tant qu'Architecte du Patrimoine son activité professionnelle est principalement liée à la protection du patrimoine et à sa valorisation.

Victorine Mataouchek est archéologue et titulaire d'un Master en Sciences de l'Architecture, spécialité en conservation du patrimoine. Par sa pratique de l'archéologie du bâti, elle est amenée à rédiger de nombreuses descriptions de bâtiments où le vocabulaire de l'architecture occupe une place prépondérante.

5 euros - 40° mille

9 782877 474184

catalogue sur le site
www.editions-gisserot.com

En couverture : *vue extérieure du Mont Saint Michel ; nef de Vézelay ; nef de la basilique Saint Denis ; escalier sur les jardins du château de Versailles. Photos de Jean-Paul*